REVUE

D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-SEPTIÈME ANNÉE

JUILLET - SEPTEMBRE 1953

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

1953

SOMMAIRE (*suite*)

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VII[e].

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.200 francs) ; (Etranger : 2.500 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5[e]. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

DE LA VIENNE IMPÉRIALE A LA HONGRIE NAZIE

« Schönbrunn est tout de même plus beau que Versailles : ici, au moins l'horizon est limité... ». Cette réflexion d'un haut dignitaire austro-hongrois m'est souvent revenue à la mémoire lorsque, pressée par l'Allemagne, la monarchie dualiste déclencha la première guerre mondiale, dont elle devait finalement assumer les frais d'une manière beaucoup plus coûteuse que ses partenaires.

Le décret qui me nommait Attaché d'Ambassade à Vienne et qui constituait mes lettres d'introduction dans la diplomatie avait suivi de près la signature par le Président de la République des lettres de créance accréditant M. Alfred Dumaine commeAmbassadeur de France auprès de Sa Majesté Impériale et Royale François-Joseph.

J'avais donc, en juin 1912, pour mes débuts dans une carrière qui devait durer quarante années, accompagné mon chef à la cérémonie de Schönbrunn. Nous avions accompli dans les carrosses de la Cour, attelés de lourds trotteurs, le parcours qui sépare la Schwarzenbergplatz du palais éloigné qui était devenu la résidence permanente du vieil Empereur. L'Ambassadeur était, avec un maître des cérémonies, dans une voiture toute en glaces ; mes collègues et moi étions moins exposés à la vue des passants, qui saluaient respectueusement le cortège.

« On nous prend pour un convoi funèbre », dis-je à mon voisin. « Quelle erreur, me répondit-il ; à Vienne on ne salue pas les enterrements comme à Paris ». Je devais vérifier dès

le lendemain l'exactitude de cette information quand, ayant soulevé mon chapeau au passage d'un corbillard, je vis le cocher me rendre avec un large sourire mon salut, qu'il avait pris pour lui...

A Schönbrunn, notre entrée s'était déroulée suivant un cérémonial immuable au milieu de claquements de talons, de cliquetis d'éperons, dans un décor somptueux peuplé d'uniformes rutilants, le tout réglé par une étiquette minutieuse qui s'exerça aux dépens de mon malheureux monocle, dont je dus me priver, car j'appris que, pour paraître devant Sa Majesté, il fallait avoir deux verres ou n'en point avoir... C'est pendant que nous attendions, dans un salon voisin de celui où M. Dumaine avait été introduit, d'être à notre tour admis auprès du Souverain que, s'approchant de la fenêtre qui donnait sur la Gloriette, dont la silhouette barrait l'horizon, le premier maître des cérémonies dit au Comte de Saint-Aulaire, alors Conseiller de notre Ambassade, la phrase qui figure en tête de ces lignes.

Elle devait avoir dans l'avenir une résonance tragique car, si la première qualité d'un homme d'Etat est de voir loin, on est obligé de constater que ceux qui tinrent entre leurs mains, de 1912 à 1914, les destinées de l'Autriche-Hongrie manquèrent étrangement de cette qualité-là, quels que fussent, par ailleurs, leurs sentiments de loyalisme vis-à-vis de leur souverain et leur dévouement pour la formation politique dont ils étaient les soutiens. Les horizons diplomatiques de Vienne se révélèrent aussi bornés que ceux de Schönbrunn : la gloriette dissimula la vraie gloire qui ne se récolte pas seulement sur les champs de bataille.

Pendant les années qui précédèrent la première guerre mondiale, on sentait craquer la vieille monarchie austro-hongroise que le développement du principe des nationalités sapait lentement : dans cette mosaïque de races diverses qui formait l'Empire on percevait des ferments de dissolution, de séparatisme, des velléités d'indépendance qui n'attendaient, pour se manifester ouvertement, qu'une occasion. Cette occasion, il ne fallait pas la fournir, il ne fallait pas faire la guerre et encore moins la provoquer, car une guerre peut toujours être perdue et l'his-

toire nous enseigne que c'est dans la défaite qu'éclatent plus volontiers les révolutions.

Mais bien peu de gens se souciaient dans la Vienne d'alors de ces graves problèmes. On se laissait aller à la douceur de vivre.

Vienne baignait dans la « Gemütlichkeit », cet état d'esprit intraduisible, qui permettait toutes les facilités et adoucissait les rigueurs d'une stricte étiquette. La société y était soigneusement hiérarchisée et malheur au nouveau venu qui, ayant accès à la « erste Gesellschaft », se permettait de s'aventurer dans la « zweite »... A la rigueur un célibataire pouvait se permettre d'y faire de rares incursions, auxquelles la rencontre de gens intelligents et de fort jolies femmes prêtait une certaine séduction, mais encore devait-il avoir grand soin de ne s'y laisser conduire que par des fiacres à deux chevaux, car quel deshonneur s'il était vu dans un « einspänner » !...

Dans les salons, les « Contessinen » faisaient la loi ; ces jeunes personnes avaient le monopole des bals et n'admettaient pas la concurrence des jeunes femmes qui, dès leur mariage, se retiraient du monde pour se consacrer à leur mari et à leurs enfants : elles s'appelaient la Princesse Schönbùrg, la Comtesse Nostitz, la Princesse Wrede, la Comtesse Salm, la Comtesse Choloniewska, la Comtesse de Bucquoy, la Comtesse Esterhazy, la Comtesse Wydenbrùck, la Comtesse Thùn, la Comtesse de Bellegarde, la Comtesse Zichy, la Comtesse de Wimpffen, etc..., etc... Les Archiduchesses paraissaient souvent dans les soirées viennoises ; elles faisaient à l'avance le choix de leurs danseurs et il n'était pas rare pour les attachés d'Ambassade de recevoir un cérémonieux télégramme de la Cour les priant de danser le cotillon avec telle ou telle Altesse Impériale et Royale.

Dans les restaurants, on dînait au son de la musique tzigane, monopole hongrois : de fringants officiers aux impeccables uniformes y noyaient leur mélancolie au son de leurs valses préférées, inlassablement répétées par un archet aux tendres accents, en absorbant force verres de capiteux « Riessling », tandis qu'aux terrasses, le bourgeois viennois restait des heures

devant l'inévitable verre d'eau qui suivait le café à la crème, l'inimitable « Schaùmkafé ».

Vienne dansait, Vienne chantait, elle avait le charme des choses désuètes que guettent la flétrissure et la mort. Ville des opérettes et des soupers fins dans ce qu'en viennois, on appelait les « séparés », ville des amourettes et des intrigues longuement mûries dans le « voluptoir » de quelque femme élégante, elle se préoccupait peu des événements extérieurs, de ces guerres balkaniques auxquelles la politique austro-hongroise était cependant mêlée et qui préludaient à de plus graves tourmentes.

Notre Ambassade prenait évidemment sa part de ces divertissements, mais ses membres étaient surchargés de travail. A cette époque il n'y avait pas dans nos représentations diplomatiques les chiffreurs et les dactylographes qui s'y trouvent aujourd'hui : c'étaient les attachés d'ambassade qui assuraient toute cette besogne matérielle, ce qui ne leur laissait pas beaucoup de temps pour d'autres travaux. Un conseiller, un deuxième secrétaire, un troisième et deux attachés : c'était là tout l'Etat-Major de notre Ambassadeur et je retrouve l'écho des préoccupations que lui causait cette pénurie de personnel dans une lettre qu'il m'envoya au cours d'un congé que je prenais en France. Elle est écrite avec cette courtoisie mêlée d'ironie qui caractérisait M. Alfred Dumaine et elle marque d'autre part toute la différence qui sépare la « vieille Carrière » de la Carrière actuelle : quatre pages écrites de sa propre main n'avaient pas paru exagérées à mon chef pour rappeler de congé l'un de ses plus modestes collaborateurs. Je pense qu'un télégramme : « Rentrez d'urgence » atteindrait sans ménagement dans des circonstances analogues l'un de mes jeunes collègues d'aujourd'hui.

« Avec un très louable dévouement professionnel, m'écri-
« vait notamment M. Dumaine le 14 novembre 1912, vous offrez
« de raccourcir le temps dont vous comptiez profiter en France.
« Et voilà qu'au lieu de faire assaut de générosité et de désin-
« téressement avec vous, je suis obligé, à mon grand regret,
« de vous inviter à faire un sacrifice beaucoup plus grand que
« celui auquel vous vous résigniez très aimablement.

« Nous sommes tous accablés de besogne ; de 9 heures du

« matin à onze heures du soir, quand on n'entame pas sur le « lendemain, il y a service permanent à la chancellerie... Donc, « n'ayant pas le droit de laisser mon personnel périr de fatigue « ou le service de l'Etat péricliter, je vous demande de rejoindre « votre poste aussi tôt que vous le pourrez. Une permission « de quinze jours réduite à la durée de trois semaines, c'est, « je m'en rends bien compte, un scandale intolérable aux yeux « des Attachés. Je suis désolé d'en être l'auteur : dites-vous « toutefois que, dans tout le cours de votre carrière, vous ne « verrez plus s'effondrer l'Empire Ottoman et qu'ici vous est « réservée une place de premier rang pour assister à ce sur- « prenant spectacle... »

Dans les sphères dirigeantes austro-hongroises, le Comte Berchtold faisait la loi avec le scepticisme d'un grand seigneur désabusé, il était trop mêlé à la vie mondaine, sportive, théâtrale, pour accorder aux affaires une attention bien soutenue et les Ambassadeurs le trouvaient plus à son aise dans les dîners somptueux qu'il leur offrait et où l'entrée de chaque plat était accompagnée de savantes évolutions de cavaliers aux uniformes blancs, que dans le tête-à-tête de son bureau ministériel. La Princesse de Croy fumait de gros cigares et la Princesse Pauline Metternich, qui avait brillé d'un si vif éclat à Paris sous l'Empire, demandait aux jeunes Français qui allaient la voir comme une relique, des nouvelles de ses amies de jadis, satisfaite de nos pieux mensonges et de l'inaltérable santé de toutes ces centenaires qui étaient restées si jeunes dans ses souvenirs... A Schönbrùnn le vieil Empereur, au soir d'une vie tragique, menait une existence retirée et calme.

Le Congrès Eucharistique de septembre 1912 devait lui fournir l'occasion d'une ultime apothéose que ceux qui en furent les témoins ne sont pas près d'oublier. Sous la pluie qui ne cessa de tomber, toutes les splendeurs de la monarchie dualiste s'étalèrent dans des cortèges où les joyaux, les fourrures, les aigrettes, les broderies des uniformes offraient un spectacle d'un autre âge parmi le cliquetis des sabres, le piaffement des chevaux et l'appel aigu des trompettes. Il aurait été normal que cette apothéose fût réservée au Souverain Maître du monde,

divinement présent sur un autel mouvant et qu'adorait le Légat du Pape agenouillé, mais le carrosse du Saint-Sacrement aux huit chevaux noirs n'était-il pas immédiatement suivi d'un carrosse tiré par huit chevaux blancs, plus éblouissant encore, du fond duquel Sa Majesté François-Joseph, Empereur d'Autriche, roi de Hongrie, roi de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Galicie, de Lodomérie et d'Illyrie, roi de Jérusalem, etc..., etc..., regardait, impassible, ses peuples prosternés ?

Moins de deux ans plus tard, un démenti tragique était donné à ce « Gott mit ùns » si luxueusement figuré sur la scène historique de la vieille cité impériale ; se laissant entraîner, pire encore, se laissant pousser en avant par la politique diabolique dont M. de Tschirsky, Ambassadeur d'Allemagne, se faisait l'avocat trop aveuglément écouté, l'Autriche-Hongrie se lançait, tête baissée, dans une guerre, dont elle ne se relèverait pas.



De ce morcellement qui s'inscrivit dans les traités de 1919 est-il au moins sortie une situation plus heureuse pour les populations qui en bénéficièrent ? La Tchécoslovaquie et la Yougoslavie sont nées, dans la joie d'une liberté conquise, dans la satisfaction de rêves nationalistes enfin réalisés. Avec la Roumanie, elles constituèrent cette « Petite Entente » qui fut avant tout un pacte de défense contre le retour d'un passé abhorré et qui constitua l'un des principaux atouts de la politique française d'après guerre.

Mais la réalité répond rarement aux rêves et il ne se passa pas beaucoup de temps avant que l'on puisse constater combien était précaire l'union des anciennes provinces autrichiennes avec le pays auquel elles s'étaient données avec tant d'enthousiasme. Dans la Slovaquie réunie à la Bohême, dans la Croatie et la Slovénie réunies à la Serbie pour constituer les nouveaux Etats, un particularisme subsista, bientôt affirmé, soit par une opposition sourde, soit par des revendications hautement exprimées, et qui fut un germe de faiblesse pour des formations

politiques auxquelles il aurait fallu de longues années de paix, une atmosphère de bonne volonté mutuelle, un climat de patience, pour parfaire une unité qui n'existait encore que sur le papier.

Ministre en Yougoslavie, il me fut donné de percevoir souvent l'expression de ce particularisme qui subsistait chez les Croates, comme chez les Slovènes, comme chez les Serbes eux-mêmes qui n'étaient pas tous satisfaits de l'agrandissement du petit Royaume auquel ils restaient attachés. Je crois entendre encore ce Colonel qui, rendu expansif par quelques verres de sligovitz, s'écriait à Bled, en tapant sur la table : « Je ne suis pas Yougoslave et ne veux pas le devenir ; je suis et je reste Serbe... ». Je me rappelle une conversation avec le grand leader croate Matchek qui m'exposa, au cours d'une de mes visites à Zagreb, les revendications de ses compatriotes vis-à-vis de leurs voisins de Belgrade. Les différences de religion entre les Slovènes et Croates catholiques et les Serbes orthodoxes ne facilitaient pas au surplus l'unification que démentait la figure même des trois capitales : Zagreb et Llubljana étaient des villes d'Europe centrale : la balkanique Belgrade annonçait déjà l'Orient.

Mais ce qui était le plus grave, c'est que la politique étrangère se ressentait d'une manière dangereuse de la situation intérieure des Etats de la Petite Entente. Leurs chefs étaient en quelque sorte hantés par le danger autrichien : ils sentaient que certains facteurs seraient de nature à polariser, pour ainsi dire, parmi les populations détachées de l'ancienne monarchie austro-hongroise des regrets encore vagues de l'ancienne appartenance à un système qui, après tout, ne leur était peut-être pas si défavorable. Et parmi ces facteurs, les Gouvernements des trois pays plaçaient en première ligne la « Restauration ». Si un Habsbourg remontait sur le trône à Vienne, ne serait-il pas un pôle d'attraction pour les anciennes provinces de la Monarchie maintenant détachées, ne serait-il pas tenté lui-même de se rendre populaire en se donnant pour tâche de recoudre la trame déchirée par la guerre ? D'où ce « leitmotiv » que j'ai fréquemment entendu dans la bouche de M. Titulesco, de M. Benès ou de M.

Stoyadinovitch, quand les assises de la « Mala Ententa » se réunissaient à Bled par exemple : « plutôt l'Anschluss que la Restauration », l'Anschluss, c'est-à-dire le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, l'annexion contre laquelle M. Mussolini, quand il ne s'était pas encore fourvoyé, s'était courageusement dressé au lendemain de l'assassinat du chancelier Dollfus, l'annexion qui ferait basculer la balance des forces au profit du Reich de Hitler, qui contenait en germe la guerre future. Quelle folie contre laquelle auraient dû prévaloir à Prague, à Belgrade et à Bucarest des vues politiques plus sages et plus tolérantes à l'intérieur, plus larges à l'extérieur ! Une entente avec Vienne se trouvait facilitée par l'orientation des activités italiennes vers l'Ethiopie ; elle fut cependant à peine esquissée.

En héritant de ses dépouilles, les Etats balkaniques semblaient avoir hérité des courtes vues de l'ancienne monarchie dualiste et ils ne comprenaient pas que la disparition de cette dernière appelait une large union des pays riverains du Danube qui, économiquement et politiquement, avaient intérêt à dresser en commun une ligue contre les ambitions hitlériennes.

Il faut reconnaître que les hésitations de la politique française ne furent pas faites pour encourager nos alliés à adopter une semblable attitude. En persuadant par exemple la Yougoslavie de nous suivre dans la politique des sanctions économiques contre l'Italie, à la suite de l'agression de celle-ci contre l'Ethiopie, mais en ne lui donnant pas à temps la compensation des débouchés économiques dont elle avait besoin, nous avons contribué à amener le Gouvernement de Belgrade à accepter les offres séduisantes que lui faisait l'Allemagne. En ne nous montrant pas plus énergiques vis-à-vis du Reich en 1936, au moment de l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie, en violation des traités, nous avons engendré un doute, éminemment préjudiciable dans l'esprit des petites nations, qui se sont demandé si elles pouvaient encore faire fond sur notre appui éventuel en cas d'agression. Ce doute était-il si injustifié ? Nous devions, hélas ! répondre nous-mêmes à cette question en 1938... à Munich.

De toutes les puissances de l'Europe centrale ou balkanique,

l'Allemagne fut donc le mauvais génie : l'Allemagne impériale est responsable de l'effondrement de l'Empire austro-hongrois qu'elle a précipité dans la première guerre mondiale ; l'Allemagne d'Hitler a asservi l'Autriche en commençant par assassiner son chancelier ; elle a dépecé la Tchécoslovaquie en 1938 et 1939 ; elle a foudroyé la Yougoslavie quand celle-ci, lasse d'une politique de compromissions, chercha à secouer le joug nazi ; elle a contraint les Roumains à se battre pour elle contre les Russes en attendant l'heure où ils ont pu faire un retournement habile qui leur a momentanément servi, mais qui, finalement, ne leur a pas donné, derrière le rideau de fer, un régime préférable à celui de leurs voisins.



Reste la Hongrie dont je n'ai pas encore parlé car le contact direct que j'ai eu avec elle a été le dernier en date ; je ne l'ai pas connue entre les deux guerres. On sait que, rendue indépendante en 1919, elle n'a jamais accepté les frontières qui lui furent fixées par le traité de Trianon et quand je m'y rendis en 1940, le « nem... nem... soha... » (non, non, jamais) restait inscrit partout ; des panneaux publicitaires continuaient à représenter la Hongrie telle qu'elle était et telle qu'elle aurait dû être. Le crayon bleu du Comte Ciano eut beau, en 1940, lui rattacher la Transylvanie aux dépens de la Roumanie, le drapeau, sur le monument de la Liberté, ne monta que provisoirement au sommet de son mât, il reprit bien vite, en berne, sa position de protestataire : les concessions avaient été insuffisantes et, en attendant de l'avenir la réalisation des ambitions nationales, on comptait évidemment pour cela sur l'Allemagne et l'Italie : n'étaient-elles pas victorieuses et n'allaient-elles pas faire régner en Europe un ordre nouveau ? On chercha pourtant à régler de vieux différends avec les Yougoslaves voisins et un traité d'amitié perpétuelle fut signé avec Belgrade. Geste sans lendemain : le Reich exigea de faire passer ses troupes par la Hongrie pour réduire à la raison ce petit Etat qui se permettait de se dresser contre lui ; je les vis défiler pendant

des heures sur le quai du Danube devant notre Légation. Le suicide du Comte Teleki, Premier Ministre, le 3 avril 1941, sauva son honneur, mais l'avertissement qu'il impliquait ne fut pas écouté : les dirigeants hongrois ne voulaient pas voir alors le danger allemand ; seul, le danger russe comptait à leurs yeux. Quand ils s'aperçurent que l'Allemagne ne gagnerait pas la guerre et qu'ils avaient misé sur le mauvais cheval, ils cherchèrent à faire marche arrière, mais trop tard ! Il y eut dans la personne de Salassy un « Quisling » par l'entremise de qui les Allemands régnèrent en Hongrie, attachant par la force à leur char titubant la couronne de Saint Etienne sacrifiée, elle aussi, à leur démente ambition. Comme ses rivaux de la Petite Entente, la Hongrie allait souffrir et périr par l'Allemagne à laquelle elle s'était imprudemment alliée, allant, pour lui plaire, jusqu'à déclarer la guerre à l'Amérique, après se l'être fait déclarer par l'Angleterre et ne pouvant se justifier vis-à-vis de ses vainqueurs russes par un tardif alibi.



Vienne 1912-1914 ; Belgrade 1935-1937 ; Budapest 1940-1942 : ces trois missions, dont je ne puis guère détacher celle qui me retint à Rome de 1924 à 1935, forment le noyau de ma carrière diplomatique. Mon premier Ambassadeur m'avait vanté la place de choix d'où je pouvais voir, auprès de lui, l'effondrement de l'Empire ottoman ; il ne se doutait pas alors que deux guerres mondiales permettraient à son jeune attaché de 1912 d'assister à bien d'autres bouleversements...

R. de Dampierre.

Un Triestin Ambassadeur d'Italie à Paris [1]

Constantin RESSMAN

(1832-1899)

III

Le 17 décembre 1853, parlant de Trieste, Constantin Ressman la définissait ainsi :

« Cette ville d'enfer qui met à prix les cœurs et les consciences, étouffe de ses propres mains ses meilleurs citoyens, renie, aujourd'hui par intérêt, hier par lâcheté, l'origine et la nationalité que Dieu lui a peinte sur le visage par la rayonnante beauté de son ciel bleu et de ses ondes, cette ville d'eunuques et de bâtards qui adorent l'ignorance arrogante et présomptueuse et méprisent le mérite tranquille et modeste, cette ville sans laquelle je serais devenu peut-être un citoyen utile et laborieux tandis que, dévoyé par une éducation contraire au cœur, à l'instinct, au talent, rendu inférieur à mes ambitions, je vois et pleure en moi un être devenu inutile à la société, mesquin, découragé... Qui n'a pas en lui le sentiment de la patrie ne peut avoir celui des grandes entreprises, ni celui de la gloire. » (2).

Il l'avait profondément en lui, le sentiment de la patrie, et son rétablissement moral s'effectuera sept ans plus tard quand, le 6 janvier 1861, un décret lui conférera la nationalité italienne. Désormais ses aspirations seront d'accord avec son statut personnel :

« Entre temps, il était retourné à Paris, mais pendant quelques années on perd sa trace pour ne le retrouver qu'à la veille des grands événements de 1859 à Turin où s'était rassemblée

(1) V. la *R.H.D.*, avril-juin 1953, pp. 128-139.
(2) A Francesco Gabrielli, *l. c.*, p. 38.

l'émigration politique de la Vénétie Julienne... Il fut après Villafranca un des chefs les plus actifs et les plus écoutés du Comité d'Action parce que sa lucide intelligence, sa culture étendue et variée, l'ardeur de son patriotisme, lui avaient ouvert aisément les portes des milieux officiels piémontais et assuré l'estime et la bienveillance de Cavour, après la mort du grand ministre, l'appui inconditionné de Ricasoli. » (1).

Sa sévérité pour l'esprit de lucre d'une population commerçante ne l'empêche pas de réclamer l'incorporation de Trieste à l'Italie. Secondé par les patriotes les plus en vue, un Constantin Nigra, un amiral Serra, il s'efforce de poser devant l'opinion le problème de la Vénétie Julienne. En 1861, il collabore à la brochure intitulée *Trieste e l'Istria e loro ragioni nella quistione italiana,* dont il procure à Paris une traduction française (2). Cette brochure expose clairement la thèse triestine qu'elle fonde sur la géographie, l'histoire, la langue, la communauté de tradition (3). Ressman et ses amis abandonnent aux Slaves, non seulement les Alpes Dinariques, mais Fiume, « ville italienne qui est au fond du Carnaro ». Ils admettent que, « peut-être les Dalmates, dont la civilisation est également italienne, ne tarderont pas à devenir slaves alors que Trieste et l'Istrie ne renonceront pas à leur civilisation italienne » (4) ; ils constatent que « les Savoyards s'applaudissent d'être Français » — le plébiscite a eu lieu l'année précédente. Et voici un rappel historique que sans doute Napoléon eût approuvé : « Rome, quand d'Aquilée aux rives de l'Isonzo, elle organisait un boulevard de la péninsule, trouvait un complément nécessaire de cette grande ville dans Trieste et dans Pola ».

Avant 1848, « les Triestins étaient contents de voir prospé-

(1) *L. c.*, p. 6.

(2) La *Bibliographie de la France,* a, 1861, p. 361, n° 7029, mentionne *Trieste et l'Istrie, leurs droits dans la question italienne,* 1 br. in-8°, 48 p., Paris, Dentu. Cet opuscule ne se trouvant pas à la Bibliothèque Nationale, c'est à la version italienne que nous avons eu recours.

(3) « Au Moyen Age, Trieste avait une vie semblable à celle des autres villes autonomes d'Italie », p. 19.

(4) Ressman ne semble pas avoir sympathisé avec les dalmates. V. Giuseppe Stefani, *l. c.*, p. 33, n° 21.

rer leur commerce. Ils n'étaient que politiquement autrichiens, ne se considéraient triestins que pour les intérêts et les mœurs et italiens par la culture et les sympathies. Trieste était le vrai pays de la tolérance réciproque et avait assumé un véritable caractère cosmopolite ».

Relativement à ces données, quelles solutions apporter au problème triestin ? Quatre se présentent : 1° Trieste, l'Istrie demeurent sous la domination autrichienne ; 2° Venise est rattachée à l'Italie, Trieste restant à l'Autriche. C'est la solution qui prévalut de 1866 au traité de Saint-Germain (10 septembre 1919) ; 3° Trieste est rattachée à l'Italie. C'est la solution de l'entre-deux-guerres ; 4° Trieste et le littoral sont neutralisés. Solution qu'écartent les auteurs de la brochure et qui trouve son expression, d'ailleurs partielle et imparfaite, dans le Statut international de 1947.

On peut s'étonner de l'abandon par Ressman et ses amis, de Fiume et de la Dalmatie. Il faut se souvenir qu'à ce moment la nécessité d'obtenir la solidarité des Hongrois et des Croates pour une action anti-autrichienne, concertée avec le Piémont, recommandait de ménager la susceptibilité des deux peuples. Rappelons que peu de temps auparavant le député Lorenzo Valério, un des leaders de la gauche au Parlement subalpin, commissaire royal dans les Marches, ayant affirmé le caractère ethniquement italien de Trieste avait suscité les protestations de la Confédération germanique (1). Cavour lui écrivait à ce propos :

« Je n'ignore pas que dans les villes côtières (d'Istrie et de Dalmatie), il y a des centres de population italienne... Mais ce serait s'aliéner gratuitement les Croates, les Serbes, les Magyars et l'ensemble de la population germanique que de se montrer disposé à ôter à une aussi grande partie de l'Europe tout débouché sur la Méditerranée. Toute phrase inconsidérée en ce sens est une arme terrible entre les mains de nos ennemis, qui en profitent pour essayer de nous rendre hostile l'Angleterre elle-même, laquelle verrait de mauvais œil que l'Adriatique redevînt un lac italien, comme au temps de la République de Venise. » (2).

(1) V. Attilio Tamaro, *l. c.*, t. II, p. 416.
(2) V. Cavour : *Lettere edite e inedite,* publiées par Luigi Chiala, Turin, 1884, pp. 139-141.

Est-ce à dire que Cavour n'eût pas de visées sur Trieste ? En réalité, Valério avait agi d'accord avec lui, non que le Ministre envisageât sa prochaine annexion, mais parce qu'« il convenait de semer là où nos fils pourront recueillir ».

Ses vues politiques ne seront d'ailleurs pas partagées par quelques-uns de ses émules les plus distingués. Visconti Venosta estimera en 1874 « que l'agitation partant de Trieste ne méritait aucune attention sérieuse et qu'elle n'appartiendrait jamais à l'Italie » (1). Enfin, comme s'il eût pressenti les complications dont nous sommes aujourd'hui les témoins, La Marmora avait affirmé que « Si, par sa langue et ses coutumes, Trieste est plus italienne qu'allemande, les intérêts de cette ville éminemment commerciale sont tous liés à l'Allemagne. Si, par hasard, Trieste appartenait à l'Italie, cette possession serait pour notre royaume pleine de difficultés et de graves périls » (2).

***

« Se prévalant de ses amitiés parisiennes, Ressman cherche, non sans succès, écrit M. Stefani, à influencer la presse française en vue d'une plus exacte mise en valeur des aspirations politiques méconnues de sa terre natale », maintenant avec les éléments irrédentistes de Trieste des contacts suivis, leur transmettant des conseils, des instructions, voire des fonds de propagande de la centrale turinoise (3).

Devenu citoyen italien, rien ne s'opposait plus à ce qu'il servît ouvertement sa patrie d'élection. Le 7 octobre 1862, il est admis comme stagiaire au Ministère des Affaires Etrangères auquel, du temps de Cavour, il avait déjà prêté utilement un

(1) V. Augusto Sandonà, *L'irredentismo nelle lotte politiche e nelle contese diplomatiche italo austriache*, Bologne, Zanichelli, 1932, t. I, p. 112.

(2) V. La Marmora (traduction française), *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de l'année 1866*, Paris, S. Dumaine, 1874, p. 64. — Giuseppe Stefani, *La Marmora a Ricasoli di fronte al problema del confine orientale*, 1 br. 75 p., Trieste, La Porta Orientale, 1953.

(3) Stefani, *l. c.*, p. 6.

concours officieux (1). Dans la carrière qu'il avait choisie, il espérait mieux que de toute autre façon seconder les aspirations triestines.

Le 10 octobre, il écrit à Tomaso Luciani, un des auteurs de *Trieste et l'Istrie*, lui-même originaire d'Albona, petite bourgade de cette province maritime : « Ma carrière ne durera peut-être pas plus que ne durent les roses. Mais mon ambition est la réalisation de notre but commun ».

Le 19 septembre 1862, il est nommé attaché à la Légation de Paris, après avoir été désigné comme secrétaire d'une mission italienne qui devait se rendre en Chine et au Japon mais ne quitta pas l'Italie. Sa carrière se déroulera presque toute entière aux bords de la Seine. Il ne s'en éloignera pas sous le Second Empire et sera promu sur place secrétaire de seconde classe le 3 octobre 1865, puis premier secrétaire, le 31 mars 1869.

A la veille de la guerre de 1866, le sort de Trieste demeure une préoccupation essentielle du jeune diplomate. Le 6 juin, il écrit au patriote Julien, Eugenio Solferini : « Occuperons-nous Trieste ? Je l'espère et vous l'avoue. Mais pourrons nous le garder ? Le fait militaire de l'occupation sera loin d'être une garantie pour la réalisation de notre plus chère espérance ». Il l'invite à ne pas se bercer de trop d'illusions. Les Prussiens « seront les premiers à protester avec fureur ! ». Il estime que la satisfaction d'obtenir la Vénétie amènera facilement La Marmora (2) à renoncer à Trieste et à l'Istrie. Il y a peu à attendre du Congrès parce que diplomatie signifie « complaisance et demi mesures ». Trieste et l'Istrie doivent s'agiter vigoureusement pour presser sur l'opinion internationale. Il réclame livres et opuscules destinés à faciliter la propagande. conseille l'envoi d'une députation à Napoléon III pour le solliciter d'intervenir en faveur de sa ville natale.

Sur terre, la défaite de Custoza (24 juin 1866) ; sur mer, le désastre de Lissa (20 juillet) allaient bientôt mettre fin à ces

(1) C'est seulement le 20 mai 1864 qu'à la suite d'un examen d'aptitude, il fut incorporé définitivement dans la carrière.

(2) V. ci-dessus, p. 14, les opinions de La Marmora.

espérances et « Ressman, dont la responsabilité et l'expérience diplomatique aiguisent le scepticisme sans apaiser les mouvements de son cœur, suit de loin avec une affectueuse attention les efforts de ses compatriotes pour se conquérir une patrie » (1).

Il les suit aux côtés d'un homme, son aîné de moins de quatre ans, « son maître et son ami », Constantin Nigra, un des meilleurs artisans de l'unité italienne, qui occupera la Légation de Paris de 1861 à 1876 ; Nigra, le compagnon de Cavour à Plombières ; le témoin du désespoir du grand ministre au lendemain de Villafranca ; l'intermédiaire officieux de Victor-Emmanuel auprès de Napoléon III (2). De ce fait Ressman sera initié aux secrets de la politique impériale.

Nous aimerions connaître sa pensée au lendemain de Sedan. Nous savons seulement que du 18 mars 1871, date de l'insurrection de la Commune, jusqu'au 1er juin, surlendemain du renversement du gouvernement révolutionnaire, c'est lui qui remplit les fonctions de Chargé d'Affaires d'Italie. Il prend contact en cette qualité avec Charles de Rémusat qui a succédé le 2 août 1871 comme Ministre des Affaires Etrangères à Jules Favre (3) au sujet des mesures à prendre pour la protection de l'ordre menacé par les éléments révolutionnaires (4). Est-ce en raison de son attitude pendant cette période qu'il reçut, le 16 mai 1872, l'ordre de la valeur civile ? Il serait intéressant de le savoir.

De 1874 à 1878, Ressman est délégué à plusieurs reprises aux conférences monétaires de l'Union Latine. Entre temps, nous le retrouvons Chargé d'Affaires du 1er juin au 23 septembre 1876. C'est l'heure où réalisant un nouveau progrès, l'Italie obtient la reconnaissance de son rang de grande puissance : sa Légation est élevée en Ambassade. Mais le Comte Nigra couronnant sa brillante carrière est transféré de Paris à Londres. Le général Cialdini le remplace dans l'Hôtel de la rue de Va-

(1) *L. c.*, p. 7.
(2) Il était né le 11 juillet 1828.
(3) Celui-ci l'était depuis le 4 septembre 1870.
(4) V. Frédéric Chabod, *l. c.*, p. 240 (note 2 de la page 419). — V. sur les négociations auxquelles se réfère ce passage : Maurice Reclus, *Jules Favre*, Paris, 1912, pp. 493-494.

renne qui fut le ministère des Affaires Etrangères de Talleyrand tandis qu'à Rome, le Marquis de Noailles y devient (19 juillet 1876) le premier Ambassadeur de la République française auprès du Quirinal.

Après seize ans de séjour à Paris, Ressman va le quitter pour un temps. Un incident provoqué par le caractère difficile de l'Ambassadeur l'oblige à l'en éloigner (1). Le 14 août 1878, il est transféré en Grande-Bretagne sous les ordres de Menabrea. Promu Conseiller de Légation le 14 août 1880, il revient en France comme Chargé d'Affaires du 1er août au 11 octobre 1882, ne cessant ses fonctions qu'avec l'arrivée de Menabrea qui, par un transfert inverse de celui de Nigra, passe des brumes de la Tamise au ciel nuancé de l'Ile-de-France.

Ressman a vu se succéder l'Empire, le Gouvernement de la Défense Nationale, Mac Mahon remplacer Thiers, et peut maintenant rencontrer à l'Elysée Jules Grévy. Promu Ministre Plénipotentiaire le 4 janvier 1884, il demeurera Conseiller de l'Ambassade. Premier délégué à la Commission Internationale pour la libre navigation du Canal de Suez, l'année suivante, de juillet à novembre 1887, d'août à octobre 1888, d'août à octobre 1889, il assume l'intérim estival de l'Ambassadeur et l'heure approche où il sera appelé à jouer un rôle de premier plan.

Interprète du cabinet di Rudini qui a effectué des sondages auprès de la banque Rotschild, il s'efforce au début de 1891 d'obtenir l'agrément du gouvernement français au lancement d'un emprunt italien (28 février). Alexandre Ribot n'entend pas l'accorder sans une contre-partie : la communication du texte de la Triple Alliance. Rudini, tout en se montrant disposé à nous donner certaines satisfactions, s'estimant lié vis-à-vis de ses partenaires, se dérobe. Il semble que dans cette négociation au succès de laquelle il ne paraît pas avoir cru, Ressman, soit d'ac-

(1) Le général Cialdini, « déjà d'un tempérament un peu brusque, avait souvent des accès de nervosité, à cause d'une ancienne blessure qui le faisait souffrir. Un jour que le secrétaire était arrivé en retard à l'ambassade, ayant dû se rendre au ministère, le général s'emporta et il s'ensuivit le changement de M. Ressman », *Le Temps*, 9 juillet 1899.

cord avec la Consulta, soit spontanément, ait agi dans une certaine mesure à l'insu de Ménabréa (1).

Sur ses sentiments à l'égard de la France, nous avons un témoignage de premier ordre. Paul Cambon écrit à Ribot, le 21 avril 1892 — Ressman promu ambassadeur le 2 octobre 1891 et nommé à Constantinople était devenu son collègue — « qu'il désire très sincèrement le rétablissement des bons rapports entre son pays et le nôtre et que dans l'intimité, il ne dissimule pas sa répugnance pour l'Allemagne et l'Autriche ».

« Le régulateur de notre politique, lui dit-il, n'est ni à Berlin ni à Vienne ; il est à Londres. *Nous ferons* ce que l'Angleterre voudra. Nous la considérons comme seule intéressée à garder notre indépendance dans la Méditerranée et, le jour où vous serez en bons termes avec elle, il n'y aura plus de marges entre la France et l'Italie » (2). Vues prophétiques. Ressman ne séjournera qu'à peine sur les rives du Bosphore. Après quelques mois il est remplacé par le Comte Avogadro de Collobiano. Disgrâce, non. Il touche au sommet de sa carrière. Le 10 avril 1892, il est nommé ambassadeur à Paris, riche d'une expérience de la politique française assurément sans rivale dans la diplomatie italienne.

Une lettre d'Albert Billot au Ministre des Affaires Etrangères nous permet de préciser encore la pensée de Ressman. Venant de recevoir au Palais Farnèse la visite du nouvel Ambassadeur d'Italie à Paris, il écrit le 4 juillet 1892 : « Avec l'abondance et l'effusion que vous lui connaissez il a repris un thème qui lui est familier. Les alliances répondent à un état de choses qui n'a rien d'immuable ». Réfutant son plaidoyer pour l'amener à une plus juste appréciation des événements, Billot ajoute : « Il serait volontiers disposé, comme tous ses concitoyens, à faire abstraction du rôle accepté par l'Italie dans la Triple Alliance pour nous charger de tous les torts » (3).

(1) Sur cette affaire, v. D.F.T. VIII, n°s 259, 261 et 290, 14, 15 et 28 février 1891.
(2) D.F., 1914, t. IX, n° 282, 21 avril 1892, pp. 408-409.
(3) D.F., t. X, n° 389, 4 juillet 1892, p. 566.

IV

Quel est à ce moment l'état des relations franco-italiennes ? Nous allons le demander à Albert Billot, esprit solide, qui représente la France auprès d'Humbert I[er] depuis le 8 mars 1890 et dont l'ambassade se prolongera bien après celle de Ressman, jusqu'à 29 décembre 1897, date à laquelle Camille Barrère inaugure au Palais Farnèse sa grandiose mission de vingt-sept ans.

Albert Billot nous a laissé des mémoires qu'on souhaiterait parfois plus personnels mais d'une valeur documentaire certaine. Parlant de l'état des rapports des deux nations, lorsqu'il succède à Mariani, décédé subitement un an à peine après son installation au Palais Farnèse, le 1[er] février 1898, il constate qu'« ils laissaient beaucoup à désirer. Notre établissement en Tunisie, l'accession de l'Italie à l'alliance austro-allemande (1) ; le rejet par le Parlement français du traité de navigation conclu en 1886 et, suivant de près la dénonciation du traité de commerce de 1881, l'arrivée au pouvoir de Crispi (avril 1887), son voyage à Friedrischruhe (1[er] octobre), ses discours, ses procédés ; les incidents de Florence et de Massaouah (décembre 1887 et 1888) ; les polémiques de la presse qui s'appliquait imprudemment, des deux côtés des monts, à multiplier les sujets de froissement et de défiance ; tout avait concouru à aigrir les relations au point de faire envisager les risques d'une rupture » (2).

La situation depuis ne s'était pas améliorée. En juin 1891, « le renouvellement anticipé de la Triplice avait entravé le mouvement qui entraînait l'opinion vers la politique de rapprochement ! » (3). Le 2 septembre s'était produit l'incident des pèlerinages. Une inscription de « Vive le pape » sur le registre

(1) La France avait établi son protectorat sur la Tunisie par le traité du Bardo (12 mai 1881). C'est le 20 mai 1882 que le traité de la Triple Alliance avait placé l'Italie dans le camp de nos adversaires. Le 6 mai 1891, à la veille de la nomination de Ressman, elle a été renouvelée, mais l'alliance russe intervient quelques mois plus tard, en août.

(2) *L. c.*, t. I, pp. 1-2.

(3) *L. c.*, t. I, p. 407.

des visiteurs du Panthéon provoqua une réaction furieuse, à Rome et à Turin. L'Italie garda en effet longtemps la phobie injustifiée d'un rétablissement par les armes françaises du pouvoir temporel des papes dont Crispi ne fut pas exempt (1). Un peu plus tard l'Encyclique du 16 février 1892 « au milieu des sollicitudes » invitant les catholiques français à se rallier à la république contribua à entretenir cette nervosité. Enfin dans le domaine des intérêts matériels, l'entrée en vigueur, le 11 janvier 1892, du tarif douanier dont Jules Méline était l'inspirateur marquait une recrudescence de la guerre économique inaugurée par la dénonciation en 1886 du traité de commerce de 1881. On sait qu'elle ne devait prendre fin qu'avec la signature des accords du 21 novembre 1898. « Ainsi, pendant que les esprits cédaient, chez nous, à un mouvement de recul provoqué par le renouvellement de la Triple Alliance et par la séduction des doctrines protectionnistes, l'attitude du Vatican réveillait, en Italie, des défiances contre la France. Un pareil état d'esprit se prêtait mal à une politique de rapprochement, dont une entente commerciale devait marquer le point de départ » (2). Or c'est précisément le moment où s'inaugure l'ambassade de Ressman. Rarement mission s'annonça sous des auspices moins engageants ; rarement aussi, trouva-t-elle pour la remplir un diplomate mieux préparé. Moins d'un mois après sa nomination, le marquis di Rudini, dont elle avait été une des mesures les plus heureuses, disparaissait pour un temps de la scène politique (5 mai). Un cabinet Giolitti lui succédait (15 mai) dans lequel Benedetto Brin détenait le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il devait garder jusqu'au 24 novembre 1893. « Grand ingénieur, ayant complété en France des études qui l'avaient placé en matière de construction navale au premier rang des ingénieurs de l'époque » (3)... « chez lui une circonspection mêlée

(1) « Dans l'été de 1889, écrit M. Maurice Vaussard, il accepte une fable rudimentaire, alerte ses ministres, ses ambassadeurs, sur le simple rapport d'un agent secret du Vatican, qui l'avait informé d'une attaque imminente de la France par les troupes provenant à la fois d'Algérie et de la métropole (*l. c.*, p. 47).

(2) Billot, *l. c.*, t. I, pp. 418-419.

(3) Billot, *l. c.*, t. I, p. 426.

de défiance tempérait un sentiment avoué de gratitude et de sympathie pour notre pays » (1). Ressman et lui ne formaient pas un mauvais attelage que les événements ne tarderont à mettre à l'épreuve.

C'est en effet bientôt l'entrevue du tsar et de Guillaume II à Kiel (7 juin), précédée la veille, à Nancy, d'une visite du Grand-Duc Constantin, oncle de Nicolas II, au Président Carnot qui apparaît ainsi comme une réplique anticipée de l'alliance franco-russe naissante à la Triple Alliance infatuée. Un nouvel équilibre est en train de s'établir. Quelques jours plus tard (20 juin), le roi Humbert et la reine Marguerite sont à Potsdam. La France se borne à enregistrer l'événement. A la fin de l'été, la célébration du quatrième centenaire de Christophe Colomb offre l'occasion d'une détente. Une escadre française se rend à Gênes et sur le *Formidable* le roi et la reine sont reçus le 11 septembre. Le ton de la presse s'adoucit. « Une brise apaisante souffle sur toute la péninsule » (2). Elle ne soufflera pas longtemps. Si le 30 mai 1893, l'inauguration de l'ossuaire de Palestro a lieu sans que retentisse une note discordante, par un manque de tact rarement égalé, le prince de Naples assiste en août aux grandes manœuvres de l'armée allemande en Lorraine effectuées sous la présidence de Guillaume II. En Italie même la décision prise, que Ressman personnellement envisage avec inquiétude (3), est jugée sévèrement. « C'était une faute qui découvrait l'héritier de la couronne, et nous frappait dans nos sentiments les plus intimes » (3). Peu de jours plus tard survenaient les incidents d'Aigues-Mortes.

Certes il n'y avait aucune mesure entre une initiative gouvernementale qui apparaissait comme la sanction de l'Italie à l'annexion des provinces perdues et l'incident local et spontané résultant d'un conflit d'ordre économique mettant aux prises deux fractions des prolétariats français et italien (4). « Mais le

(1) Billot, *l. c.*, t. I, p. 428.
(2) Billot, *l. c.*, t. I, p. 443.
(3) *La politique extérieure de l'Allemagne*, t. VIII, p. 364, n° 1930, 19 août 1893, p. 364. Le Comte Arco au Chancelier Caprivi.
(4) Rappellerais-je que les salines d'Aigues-Mortes attiraient chaque année au moment du lavage une affluence considérable d'ouvriers français

sang avait coulé et une vague d'indignation déferla sur la péninsule. « Encore une fois, écrit Albert Billot, notre diplomatie voyait son travail de Pénélope interrompu par les contre-temps qu'elle n'avait pu ni prévoir ni prévenir » (1).

Il faut citer ici le passage d'une dépêche adressée au ministre des Affaires Etrangères, Jules Develle, par notre Ambassadeur à Berlin. Jules Herbette lui rend compte d'une conversation qu'il vient d'avoir avec l'Ambassadeur d'Autriche-Hongrie, le comte Szögyény.

« Quel rôle a joué M. Ressman a la suite des événements d'Aigues-Mortes ? me demanda-t-il à brûle-pourpoint ? Sur ma réponse que ce diplomate habile n'était pas homme à se compromettre, mais que je le croyais sincèrement animé de sentiments pacifiques dont il fait volontiers profession, M. de Szögyény a répliqué : « Je le disais l'autre jour au Comte de Caprivi : tous les diplomates italiens de valeur, à commencer par M. Nigra (2), sont sympathiques à la France » — « Cela ne les a pas empêchés, repris-je, à mon tour, de chercher à exciter les alliés de l'Italie à propos de l'incident d'Aigues-Mortes ». M. de Szögyény se contenta de sourire sans faire le moindre signe de dénégation. » (3).

Les documents allemands nous ont amplement renseigné sur cette phase de la diplomatie italienne. Le 25 août, le baron de Schoen, alors Chargé d'Affaires d'Allemagne à Paris, relevant la tendance de Ressman au pessimisme, écrit au Comte de Caprivi « qu'il ne l'a jamais trouvé aussi noir », attribuant cet état d'esprit au surmenage et, le 27 septembre, son chef de mission, Comte de Munster, également dans une lettre au second chancelier du Reich, s'exprime dans le même sens (4). L'état d'esprit de l'Ambassadeur d'Italie explique s'il ne les excuse pas certains propos sur lesquels il ne nous convient pas d'insister.

et étrangers ? Or beaucoup de français s'étaient vus évincer par des italiens, dont la concurrence entraînait une baisse des salaires. De là chez les français une irritation génératrice des bagarres des 16, 17 et 18 août, qui entraînèrent la mort de sept italiens et de nombreux blessés (V. Billot, t. I, pp. 467-474).

(1) Billot, *l. c.*, t. I, p. 466.

(2) Il était alors ambassadeur à Vienne.

(3) Doc. f., t. X, n° 426.

(4) V. les n°s 1450 et 1451 de la *Grosse Politik, l. c.*, dont la traduction se trouve dans le t. VIII de *La Politique Extérieure de l'Allemagne*, n° 1938, 25 août, pp. 367-369 et 27 septembre, n° 1946, p. 385.

A sa nervosité s'oppose curieusement le calme de ses interlocuteurs allemands et la sérénité de leurs appréciations.

Encore à ce moment, Ressman n'a-t-il pas à compter avec l'hostilité de son ministre. Il en sera bientôt différemment. Le 24 novembre, le scandale de la Banque Romaine emporte le cabinet Giolitti. Brin est remplacé à la Consulta par le baron Blanc, le 15 décembre, tandis que Crispi succède à la présidence du Conseil au lion de Dronero. La confiance n'est plus la même entre le nouveau ministre des Affaires Etrangères et l'Ambassadeur d'Italie à Paris et l'avènement de la nouvelle équipe semble devoir correspondre à un raidissement de la Triple Alliance (1).

Situation regrettable au moment où l'excitation des opinions publiques allait trouver un nouvel aliment dans les mouvements de troupes provoqués par les troubles de Sicile. Tandis qu'en France, à quelques uns, ces armements avaient paru suspects, une psychose de guerre s'était manifestée dans la péninsule (janvier 1894). Certains publicistes envisageaient également les hostilités comme un moyen de sortir des difficultés économiques : « En cas de victoire, ce serait la France qui en ferait les frais. En cas d'insuccès, l'Allemagne et l'Angleterre interviendraient pour préserver de la ruine le jeune royaume ; la mêlée deviendrait générale et l'Italie trouverait encore à se refaire dans les dépouilles de la France écrasée sous la coalition » (2).

Nous verrons bientôt que Ressman lui-même n'échappe pas au vertige. Crispi estimait que la restauration financière qu'il tenait pour indispensable « se liait à un rétablissement des rapports conventionnels avec la France en matière commerciale » (3). Ressman fut appelé à Rome pour y conférer avec le baron Blanc et le Président du Conseil. « Il était connu com-

(1) M. Vaussard estime que « jamais Crispi ne médita de donner à la Triple Alliance, tout en surestimant son utilité, une signification agressive » (*l. c.*, p. 47), et Albert Billot, parlant du baron Blanc, « qu'il ne voulait pas qu'elle eût l'apparence d'être dirigée contre la France » (*l. c.*, t. II, p. 8).
(2) Billot, *l. c.*, *t.* II, p. 32.
(3) Billot, *l. c.*, t. II, p. 33.

me son collègue français, — écrit Billot, parlant de lui-même, — pour un partisan de l'entente commerciale (1). Mais celle-ci devait se heurter aux mêmes difficultés économiques et aux mêmes susceptibilités politiques qui s'y étaient opposées jusqu'ici. L'avertissement de Jules Ferry du 26 juillet 1890 à son ancien Directeur politique gardait toute sa vérité ; « Il n'y a rien à faire à Rome dans le courant protectionniste où nous sommes » (2).

Pendant son séjour dans la capitale italienne, Ressman rendit naturellement visite au Comte de Bülow, alors ambassadeur d'Allemagne auprès du Quirinal (3). Enumérant les griefs de la France qu'il tient pour fantasmagorie, il ajoute : « C'est absurde, mais c'est comme cela. Le cerveau français est un cerveau à part » (4), et faisant allusion à ce qu'il voudrait voir l'Italie plus compréhensive en présence des susceptibilités françaises, il a cette phrase malheureuse : « Il faut traiter la France comme une femme qui a quelquefois besoin de caresses et à laquelle il faut pardonner bien des choses » (5).

Le souvenir de 1870 est toujours vivant mais les Français se contenteraient pour l'instant de la disparition de la Triple Alliance. A ses inquiétudes, dont il n'a pas craint de faire part au Président de la République, Sadi Carnot a répondu : « Comment pouvez-vous croire notre démocratie belliqueuse ? » et le Président du Sénat, Challemel-Lacour, dans le magnifique langage qui est le sien : « La France se fait tellement matérialiste et tellement pacifique qu'il faut la secouer de temps en temps afin qu'elle n'oublie pas ce qu'elle ne doit pas oublier ».

Passant à une question personnelle, Ressman ne cache pas à Bülow sa crainte de se voir déposséder par le baron Blanc qu'il soupçonne de vouloir se faire nommer à Paris.

Ce que son collègue allemand de Rome ne pouvait lui dire et

(1) Billot, *l. c.*, t. II, p. 34.

(2) Billot, *l. c.*, t. I, p. 5. Reçu par le roi Humbert au début de décembre 1891, Ressman lui exprima l'opinion qu'on pourrait s'arranger des nouveaux tarifs. Humbert Ier se montra sceptique. D.F. Guerre 1914, t. IX, 6 décembre 1891.

(3) N° 1456, 19 février 1894. Bülow au Cte de Caprivi. Traduction n° 1993, *La Politique Extérieure de l'Allemagne*, t. VIII.

(4) En français dans le texte.

(5) En français dans le texte.

qu'il écrit à Caprivi, c'est que le ministre des Affaires Etrangères « le trouve trop nerveux et jusqu'à un certain point, trop condescendant envers la France » et que Crispi partage son sentiment. Ressman se maintiendra encore un an à l'ambassade de la rue de Lille, mais dès le début de 1894 son destin est déjà scellé.

Loin de s'améliorer, les relations franco-italiennes allaient bientôt connaître une nouvelle épreuve. Le 24 juin 1894, le Président Carnot était assassiné à Lyon par l'Italien Caserio. Des manifestations se produisaient naturellement en France sans pourtant entraîner d'irréparables excès. Leur contre-coup suffisait toutefois à arrêter le mouvement sympathique qui se prononçait de l'autre côté des Alpes » (1). La période marquée par la courte présidence de Casimir-Périer (27 juin 1894 - 15 janvier 1895) n'apportait aucune amélioration sensible à nos rapports avec l'Italie. « L'attitude des deux gouvernements restait correcte et courtoise ; mais leur bon vouloir n'était pas secondé par les sentiments réciproques des populations » (2).

C'est dans cette atmosphère toujours tendue qu'allait prendre fin la mission de Ressman. Le procès de la Banque romaine qui avait déterminé la chute du cabinet Giolitti venait, le 11 décembre 1894, d'amener le dépôt sur le bureau de la Chambre par l'ancien Président du Conseil de documents se rapportant à ce scandale. On y rencontrait le nom de Crispi, suspecté notamment d'avoir entretenu des relations avec le baron de Reinach en vue de faire conférer à Cornélius Herz le grand cordon de Saint Maurice et Lazare (3).

Les incidents parlementaires qui en furent la suite allaient bientôt avoir leur écho dans la presse française. « C'était une imprudence et une faute, a écrit Albert Billot » (4), les articles du *Temps* notamment ne pouvaient qu'exaspérer Crispi, dont

(1) Billot, *l. c.*, t. II, p. 64.
(2) Billot, *l. c.*, t. II, p. 68.
(3) V. Billot, *l. c.*, t. II, p. 88. On l'accusait d'avoir présenté le décret à la signature du roi le 7 février 1890. Or c'est Ressman qui rendit impossible la nomination par les renseignements qu'il fournit alors que le décret était déjà signé.
(4) Billot, *l. c.*, t. II, p. 60.

le maintien au pouvoir était dénoncé comme un péril pour la monarchie (1). Soit qu'il soupçonnât Ressman d'en être l'inspirateur ou plus vraisemblablement l'ambassadeur de France à Rome, il rendit responsable le représentant de l'Italie à Paris de la continuation d'une campagne à laquelle il n'avait cependant aucun moyen de mettre un terme. Reçu par le président du Conseil, Charles-Dupuy (2), qui assuma l'intérim du Ministère des Affaires Etrangères du 28 décembre 1894 au 7 janvier 1895, celui-ci lui aurait fait observer que le *Temps* n'était pas officieux. Or si la personne des souverains doit être maintenue au-dessus de toutes polémiques, on sait qu'il n'en va pas de même de celle de leurs ministres sans quoi la liberté de la presse ne serait plus qu'un vain mot.

« Aux instances réitérées de son gouvernement, M. Ressman ne pouvait donc que répondre que, malgré tous ses efforts, il était impuissant. Là-dessus l'Ambassadeur reçut ce bref télégramme rédigé à la manière impériale : « Je crois que l'air de Paris ne vous va plus. J'invite V. E. à quitter tout de suite l'Ambassade » (3).

M. Ressman demanda des explications à M. Blanc, lequel, non moins laconique, répondit : « Je ne puis que confirmer le télégramme du Président du Conseil ».

L'Ambassadeur s'attendait si peu à cette disgrâce qu'il venait d'envoyer à Mlle Crispi, pour son mariage, un riche cadeau. » (4).

La marque de défaveur dont il venait d'être l'objet nous surprend moins, nous qui avons lu la dépêche du Comte de Bülow du 20 janvier 1894. Commentant le rappel de Ressman, l'Ambassadeur d'Allemagne à Rome écrivait le 6 janvier 1895 que Crispi personnellement n'avait pas de grief contre lui, qu'il l'avait longtemps défendu contre le baron Blanc mais que son éloignement de Paris était pourtant devenu nécessaire.

(1) *Le Temps*, 1er janvier ; *id.*, 4 janvier, *Une année qui commence mal.* V. Billot, *l. c.*, t. II, pp. 85-98.

(2) Il avait succédé le 30 mai 1894 à Casimir-Périer comme chef du gouvernement et détenait le portefeuille de l'Intérieur, Gabriel Hanotaux remplaçant Casimir-Périer au Quai d'Orsay.

(3) Voici le texte du télégramme de Crispi dont la traduction du *Temps* n'est que la paraphrase : « Parigi non ae più per voi. Ritornate in Italia consegnando l'ufficio al consigliere Gallina che funzionerà fino al l'arrivo costa di un nuovo ambasciatore » SM. R.R. Carte Crispi, b 664 8/16.

(4) *Le Temps*, 9 juillet 1899, Nécrologie, p. 3.

Quelque crédit qu'on veuille accorder à ces explications, elles n'excusent pas la brutalité de la décision. Plusieurs membres du cabinet : Sonnino, Saracco, Boselli, Barazzuoli devaient manifester leur surprise d'une mesure intervenue sans que le Conseil des ministres eût été consulté (1).

Le rappel de Ressman aurait été résolu en vue d'un mouvement d'ensemble. En dépit des apparences, personne ne s'y trompa et la *Tribuna* elle-même ne dissimula pas « qu'il était le châtiment de l'insuccès de ses démarches en même temps qu'un avertissement à la France » (2) :

« La disgrâce infligée à l'ambassadeur, a écrit Albert Billot, suscitait dans le royaume autant d'inquiétude que d'étonnement. Ressman était considéré par ses compatriotes comme un des agents les plus distingués de la diplomatie italienne. On le savait *persona gratissima* chez nous. Son rappel ne voilait-il pas une arrière-pensée de rupture ? »

« En France, le départ de Ressman provoquait des regrets unanimes. Ce n'était pas seulement parce qu'il avait su, par sa courtoisie, son tact et le charme de son esprit, conquérir les faveurs de la société parisienne, qui l'appréciait depuis longtemps. C'était surtout parce qu'on l'avait toujours vu, dans les occasions les plus critiques, agir en homme de conciliation, en partisan convaincu de l'entente franco-italienne. Les adversaires qu'il avait dans son pays — quel homme de valeur n'en a pas ? — lui faisaient un grief de sa situation personnelle à Paris, allant jusqu'à lui reprocher d'être devenu trop Français. Je les étonnerai peut-être en disant que, dans nos régions officielles, son rappel était vu avec moins de peine que dans nos salons, quelque gré qu'on lui sût, d'ailleurs, de ses dispositions. On n'était pas sans trouver parfois excessives les facilités que lui assuraient son expérience approfondie du milieu où il agissait, ses relations intimes avec nos fonctionnaires de tous ordres, sa connaissance de tous les rouages de notre administration ; on savait le profit qu'il en tirait, pour venir à ses fins dans le règlement des affaires communes, pour nous soumettre à une surveillance efficace et incessante. Son successeur, fût-il de valeur égale ou même supérieure, ne jouirait pas des mêmes avantages. Il y avait là des considérations qui contribuaient à tempérer l'amertume des sentiments suscités par sa disgrâce, au Quai d'Orsay comme dans les cercles mondains. Je n'ai pas cessé, durant plus de trente années, d'entretenir avec Ressman des relations d'amitié ; j'ai trouvé en lui un collaborateur actif et convaincu, pour le succès de la tâche de rapprochement qui for-

(1) V. Chabod, *l. c.*, pp. 547, note 2, et 554, note 2.
(2) Billot, *l. c.*, t. II, p. 96.

mait le but de ma mission en Italie. C'est un hommage que j'entends rendre à son caractère et à son talent, en notant ici, sans réticences, le cas qu'on faisait à Paris de ses sympathies déclarées et de son patriotisme vigilant. » (1).

Des griefs analogues à ceux que signale Billot seront formulés contre Camille Barrère en Italie. Ils s'expliquent par la longue intimité des deux diplomates avec le pays de leur résidence.

Francis Charmes, faisant l'éloge de Ressman et en général de la représentation diplomatique, tint à lui rendre cet hommage dans la *Revue des Deux Mondes* (2) :

« Il était de ces diplomates qui croient de leur devoir, sans rien compromettre, et souvent sans rien céder, de mettre une bonne volonté sincère à maintenir de bons rapports entre leur pays et celui où ils sont accrédités. »

Le 7 janvier, Ressman était reçu par le ministre des Affaires étrangères à qui il était venu présenter le chargé d'affaires Gallina (3) :

« Il a insisté longuement, écrit Gabriel Hanotaux à Billot, « à titre extrêmement confidentiel sur les difficultés personnelles qui lui sont créées depuis longtemps à Rome. Il quitte Paris ému et découragé ». Son rappel semble révéler de la part du gouvernement italien une sorte de parti pris où l'esprit de conciliation ferait entièrement défaut. » (4).

Il en était ainsi à la vérité. A une collaboration confiante entre le ministre et l'ambassadeur sous l'égide d'un président du Conseil bienveillant (Brin, Rudini) (5) avait succédé un duumvirat hostile (Blanc, Crispi). Il suffit en effet de lire les discours d'alors du ministre des Affaires étrangères italien et ceux de son chef hiérarchique pour comprendre qu'il ne pouvait y avoir d'action commune entre Ressman et les deux hommes d'Etat tripliciens (6). Bien que préparée de longue main (7),

(1) Billot, *l. c.*, t. II, pp. 97-98.
(2) 15 janvier 1895, *Chronique de la Quinzaine*, pp. 476-477.
(3) Il sera lui-même ambassadeur à Paris de 1908 à 1910.
(4) Doc. fr., t. X, n° 326, que nous n'avons fait ici que résumer.
(5) Bulow constate (n° 1456) que Rudini entretient depuis longtemps des rapports amicaux avec Ressman.
(6) Billot, *l. c.*, t. II, 3 mai 1894, pp. 51-54.
(7) Trois mois plus tôt, le baron Blanc avait songé à remplacer Ressman. Doc. fr., t. X.

la révocation — il n'y a pas d'autre mot — de Ressman, avait été prononcée *ab irato*. Pas plus que les ministres le roi n'avait été consulté. « Vous savez bien que ce n'est pas ma faute et que je n'y suis pour rien », devait-il dire à Billot (1). Selon l'usage, le gouvernement français conféra à Ressman le grand cordon de la Légion d'honneur. Jamais son octroi n'avait été plus justifié.

V

Rendu à la vie privée, Ressman ne regagna pas l'Italie. Rome ne pouvait l'attirer dans les conditions où venait d'intervenir sa retraite. Trieste, Padoue, Turin avaient été les villes de sa jeunesse. La cité vaticane n'était devenue la capitale du royaume qu'en 1870 alors qu'il approchait de la quarantaine... Il se fixa donc à Paris où il avait ses habitudes, y occupant depuis trente-deux ans, au quatrième étage du n° 2 de la rue Richepanse, à quelques pas du 10 où Stendhal avait jadis composé *De l'Amour*, un appartement qu'il avait toujours conservé et où il pouvait rencontrer parmi ses colocataires le félibre Paul Mariéton. Les hautes fenêtres de l'immeuble qui se détachent sur une façade un peu surannée regardent aujourd'hui les *Trois Quartiers*.

Je me figure Constantin Ressman dans ses dernières années tel les personnages que nous a dépeints Paul Bourget. Grand bourgeois fortuné, client de la banque Rotschild, « parisien de cœur et de manières » (2), il est demeuré célibataire. Sa solitude s'accommode cependant d'une liaison discrète : une amie, Mme M..., sera présente à ses derniers instants. Sa porte s'ouvre peu volontiers, mais il est très répandu dans la société parisienne, fréquente l'Union. « Clubman accompli, parfait gentilhomme », on le voit tous les jours faire sa promenade aux Champs-Elysées, le port droit, la moustache grisonnante, pareil à un colonel de cavalerie en retraite (3).

(1) En réalité le roi n'était pas contraire à la mesure mais à la procédure (Chabod, *l. c.*, p. 547, note 2). V. aussi *Die Grosse Politik* (n° 1450). Bulow y insiste sur la cordialité du roi envers Ressman.
(2) *Le Temps*, 9 juillet 1899, p. 3.
(3) *Le Figaro*, 9 juillet 1899, p. 3.

Le dilettante que nous avons connu est devenu un amateur réputé d'armes anciennes. Sa collection, qu'il a léguée au Musée National de Florence, est aujourd'hui un des joyaux du Barcello (1). Enfin, comme le constate Alcide Ebray dans la conclusion de l'article nécrologique que nous avons cité : « M. Ressman, dans sa retraite, assistait avec plaisir au succès de la politique qu'il avait défendue. Il devait, avant de mourir, avoir la joie d'en voir le triomphe presque complet : la conclusion de l'accord commercial franco-italien (2) et l'échange de toasts de Cagliari entre le roi Humbert et l'Amiral Fournier (3). Il n'aurait pu souhaiter une revanche plus éclatante, et le spectacle de l'éclipse de plus en plus complète du prestige de M. Crispi était même, désormais, inutile à ce triomphe ».

L'amitié d'Antonio di Rudini devait lui réserver une satisfaction plus directe, qui toucha certainement vivement le cœur de l'Italien. Pendant le dernier ministère de l'homme d'Etat sicilien qui s'étend du 1er mai au 29 juin 1898, le 16 mai, Constantin Ressman fut élu sénateur pour la septième catégorie (envoyés extraordinaires). Il ne siégera pas longtemps au Palais-Madame. Quatorze mois plus tard, le 8 juillet 1899, il succombe à une maladie de cœur après une douloureuse agonie.

On était alors en pleine crise de l'affaire Dreyfus. La cassation du jugement de 1894 a été prononcée. Les débats de Rennes vont s'ouvrir (août-septembre 1899). Or l'affaire a éclaté pendant la mission de Ressman et il ne faut pas oublier le faux Henry : un billet adressé par l'attaché militaire allemand Schwarzkoppen à son collègue italien Panizzardi. Aux yeux de maints adversaires du condamné de l'île du Diable, l'ambassade de la rue de Varenne apparaît comme une officine de trahison. Cela explique en partie l'histoire rocambolesque, fruit de l'imagination surexcitée d'un concierge, qui allait pendant quelques jours défrayer la chronique parisienne.

(1) Maurice Maindron, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1re année, n° 1, 10 avril 1897, pp. 73-75, sous la rubrique *Collections privées*, a donné la description d'une dague de la *collection Ressman*, l'accompagnant d'une planche hors texte.
(2) 21 novembre 1898.
(3) Avril 1899.

Dès le 11 juillet, *L'Echo de Paris* qui, le 10 avait annoncé la mort de Ressman, soulignant sa francophilie, signale les visites suspectes de Mathieu Dreyfus, frère d'Alfred, à son domicile. Enfin, trois personnes se sont introduites sans vergogne dans la chambre de l'Ambassadeur agonisant, ont mis tout ç'en dessus dessous, sans respect pour le moribond, témoin impuissant de cette scène abominable. Pendant plusieurs jours, *L'Echo de Paris*, *L'Evénement*, le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Temps*, le *Journal des Débats* racontent ou démentent ce roman chez la portière (1).

Les choses sont en réalité beaucoup plus simples. Le Conseiller de l'Ambassade d'Italie, Polacco, assisté d'un secrétaire et d'un commis, — voilà les trois hommes — est venu selon l'usage apposer les scellés au domicile de l'ancien diplomate, en prévenant le juge de paix de l'arrondissement (2). Les objets de valeur ont été réunis dans la grande salle, l'argent déposé au greffe de l'ambassade — le concierge ne sera pas spolié de la somme de 8.000 francs que Ressman lui avait promise (3). L'affaire Dreyfus ? Polacco déclare que l'ancien ambassadeur n'a jamais eu de contact avec Alfred. En réalité le concierge a confondu le collectionneur Gaston Dreyfus avec Mathieu (4).

Il semble que la présence auprès de Ressman de personnalités aussi connues que le duc de Dino à qui il lèguera quelques pièces de sa collection d'armes, le baron Cosson, Franchetti, le comte Arese, fils du familier de Napoléon III, qui se succèdent à son chevet pour que pas un instant il ne demeure seul, eussent dû suffire à mettre fin aux ragots. Ils nous ont valu en tous cas des renseignements qui sans eux nous eussent assurément fait défaut.

Les papiers qui furent incinérés par ordre de Ressman quand

(1) Ne lit-on pas dans l'*Evènement* du 12 juillet : (Les Pièces du Greffe). « Il est intéressant de dire que vers trois heures, c'est-à-dire deux heures après la mort de M. Ressman, Mme M... emportait dans un seau hygiénique une quantité d'objets ; on nous assure que ce sont les bijoux et les papiers secrets de M. Ressman ».

(2) N'oublions pas d'ailleurs que Ressman n'était pas à la retraite mais seulement en disponibilité.

(3) Ressman avait choisi comme exécuteur testamentaire, le Comte Negri, ancien Consul général d'Italie.

(4) *Le Temps*, 12 juillet, d'après le *Siècle*.

il sentit la mort s'approcher n'étaient sans doute pas tous insignifiants et auraient concerné ses démêlés avec Crispi. Mais il semble que ce galant homme n'ait voulu compromettre personne. Le goût des scandales posthumes lui était étranger (1).

Si partagée qu'elle se fût montrée sur les circonstances de sa mort, la presse française ne s'en révéla pas le moins unanime pour lui rendre hommage. Le *Temps*, 9 juillet ; les *Débats* et l'*Echo de Paris*, le 10 ; le *Gaulois*, le 11, s'accordèrent pour évoquer ses sentiments amicaux envers la France et son attitude conciliante aux heures de tension, rappeler qu'il ne cessa jamais d'espérer entre son pays et le nôtre un rapprochement dont il eut la joie d'être le témoin. Le *Gaulois* observa spirituellement « qu'un ambassadeur qui aspire à finir sa vie dans le parc du Bois de Boulogne et au Cercle de l'*Union* ne peut avoir pour la France les yeux de M. Crispi ». Enfin le *Temps*, opposant l'amitié que lui témoignèrent Visconti-Venosta, Rudini ou Nigra à l'hostilité de l'ancien président du Conseil et du baron Blanc, louait — et le *Gaulois* devait s'exprimer dans les mêmes termes : « sa haute intelligence, la noblesse et la fermeté de son caractère ».

Et voici le jugement de l'Italie. Dans l'éloge funèbre de l'ancien ambassadeur prononcé le 17 novembre 1899 par le Président du Sénat, Giuseppe Saracco, celui-ci a pu dire que « si le nom de Ressman ne brille en vérité pas au premier rang parmi les astres majeurs, il n'en est pas moins vrai que tous ceux qui le virent si souvent à l'épreuve lui ont toujours rendu la justice qui lui est due ».

Nature sensible à l'excès, intelligent, non dépourvu de clairvoyance, peut-être lui a-t-il manqué seulement pour donner toute sa mesure, avec des circonstances politiques plus favorables, de se sentir en confiance avec son gouvernement : ce n'était assurément pas le cas au temps de Crispi et du baron Blanc. Exécuteur loyal de ses instructions, ses conceptions n'en différaient pas moins de celles de la Consulta et il souffrit de voir l'excitation des opinions publiques des deux côtés des Alpes

(1) *Le Gaulois*, 10 juillet 1899.

s'opposer à son œuvre de rapprochement. Il eût souhaité que fussent évitées certaines maladresses telle que l'envoi du prince de Naples aux grandes manœuvres allemandes (1). Aux heures de crise, on note chez lui, en même temps qu'une inclination au pessimisme qu'ont signalé ses interlocuteurs allemands, une tendance à s'exagérer ses responsabilités en même temps qu'il surestime les conséquences de son action (2). Sa nervosité contraste avec le calme des ministres français qui s'apparente avec le jugement équilibré des diplomates germaniques. Prompt aux effusions, il en réclamait volontiers la contrepartie (3) et il y a dans cette exigence quelque chose de sympathique. Sans prétendre le diminuer, reconnaissons qu'il appartient à cette catégorie d'hommes dont la personnalité est plus intéressante que l'œuvre et qui reflètent les événements plus qu'ils ne se sont imposés à leur époque.

Célébrées à la Madeleine, ses obsèques furent très simples ainsi qu'il l'avait demandé : ni fleurs, ni couronnes, point d'honneurs militaires. Comme on ne lui connaissait pas de famille le Comte Tornielli, entouré du personnel de l'Ambassade, conduisait le deuil. L'Elysée, le Président du Conseil, le Ministre des Affaires Etrangères étaient représentés. On remarquait de nombreux membres du corps diplomatique qui avaient tenu à rendre hommage à leur ancien collègue de même que l'élite de la société parisienne.

La cérémonie terminée, le cercueil fut descendu dans les caveaux de la basilique. Si nous nous en rapportons aux journaux du temps, le corps devait être inhumé ultérieurement en Italie (4). Ressman en avait-il vraiment exprimé le désir ? Il faudrait pour le savoir, connaître les termes de son testament. Quoi qu'il en soit, c'est au cimetière Montparnasse où il repose solitaire comme il l'avait été dans la vie qu'il a, le 27 octobre 1899, trouvé sa sépulture définitive (5).

(1) V. ci-dessus, p. 21.
(2) V. *La Pol. Et. de l'Allemagne*, t. VIII, p. 368, n° 1938, Paris, 25 août 1893, Schœn à Caprivi.
(3) V. son entretien avec Casimir-Périer, Documents français, t. X.
(4) V. notamment *Le Journal des Débats* du 29 juillet 1899, p. 4.
(5) Les renseignements dont nous faisons état proviennent de l'Administration Spéciale des Funérailles et des Transports Funèbres Henri de

L'histoire des rapports franco-italiens sous la Troisième République est, constate M. Maurice Vaussard (1), plus mouvementée, plus passionnée aussi, que celle des relations avec n'importe quel autre peuple, à raison du tempérament latin du Midi et de la part capitale prise par la France à la réalisation de l'Unité italienne. Il n'y a rien de semblable dans nos rapports avec l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, ou même avec d'autres pays comme la Belgique ou l'Espagne, pays latins pourtant eux aussi » (1).

Les vicissitudes de la carrière de Constantin Ressman qui s'est déroulée dans la période de dépression des rapports entre les deux pays, celle où s'opposent la jeune Italie récemment unifiée et la République française, témoignent de la justesse de cette observation. S'il eût mérité de servir en des temps plus heureux dont ses derniers jours ont salué l'aurore, reconnaissons que dans une période difficile, ce Triestin d'origine, sans rien sacrifier d'un patriotisme vigilant, a été un des meilleurs artisans de l'entente franco-italienne.

René DOLLOT.

Borniol. Le caveau de Ressman est situé dans la vingt-huitième allée du Cimetière du Sud.

(1) Société d'histoire de la Troisième République, bulletin n° 7 (Nouvelle série), avril 1953, p. 131. Conférence du mardi 14 avril 1953. Les rapports franco-italiens sous la IIIe République, par M. Maurice Vaussard.

PREMIERS NUAGES DANS LE CIEL FRANCO-BELGE

(1850-1853)

Peu après son accession au pouvoir, le Prince-Président tourne son attention vers la Prusse ; il y délègue, en qualité d'envoyé extraordinaire, Persigny qui prend son poste à Berlin le 4 janvier 1850. Outrepassant tout de suite les prudentes instructions qu'il a reçues, ce dernier sort inconsidérément de la ligne tracée par le Chef de l'Etat et le ministre des Affaires étrangères ; il se répand volontiers en propos aventurés qui ne tardent pas à semer l'inquiétude tant au sein du gouvernement prussien que parmi le corps diplomatique accrédité auprès de la cour. Loin de s'apercevoir des inévitables conséquences de ses manifestations, Persigny s'étonne des réactions qu'elles suscitent : « ce qui domine tout, c'est l'attitude de la France. « On dit et répète partout qu'elle est résolue à faire la guerre à « la première occasion, et l'on en conclut que toute la politique « européenne est transformée. On cherche surtout à dénaturer « ma conduite. On suppose que je ne suis venu ici que pour « demander à la Prusse les provinces rhénanes en échange de « son agrandissement en Allemagne », dit-il dans une dépêche du 2 mars 1850 au chef de la diplomatie française (1).

Le représentant de la France à Berlin tient ses discours à ses collègues étrangers et il s'épanche volontiers auprès de l'un d'eux, le baron Nothomb, ministre de Belgique « habile homme,

(1) Rothan (G.), « Souvenirs diplomatiques », *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1889, p. 356.

« d'une expérience consommée, le type accompli du représen-
« tant d'un Etat neutre, sans passion, sans parti-pris, rond
« d'allures, toujours prêt à obliger ses collègues, mais de force
« à les bien juger et à deviner leurs secrets » (1). Les renseignements ainsi transmis à Bruxelles par le diplomate belge y ont un retentissement considérable. Le roi Léopold, prince de la maison de Saxe-Cobourg, a été, en effet, élevé dans la haine de Napoléon — grand conquérant des Allemagnes — et de tous ceux qui, se réclamant de lui de près ou de loin, peuvent faire craindre un retour de l'impérialisme français ; par formation et par calcul, le souverain est donc conduit à retenir les moindres indices qui lui paraissent de nature à menacer l'indépendance de son royaume, à les amplifier, à les déformer, et, par le truchement de ses ministres à l'étranger, à propager ses appréhensions — réelles ou feintes — afin de déterminer dans les chancelleries d'Europe un climat hostile à Louis-Napoléon et, par suite, à la France. On peut d'ailleurs s'en rapporter, quant aux tendances du roi Léopold, à ce qu'indiquera Bismarck dans une dépêche de Francfort en date du 17 juillet 1852 :
« A Wiesbaden, Sa Majesté Léopold s'est longuement entrete-
« nue avec moi. Elle m'a fait entendre qu'elle regardait la Bel-
« gique comme l'avant-garde de la Prusse ». En place depuis 1847, le ministère libéral Rogier, sans épouser une position aussi nettement francophobe, demeure très attentif à tout ce qui peut nuire à l'intégrité du territoire dont la neutralité, depuis 1831, est garantie par les grandes puissances européennes ; aussi ne peut-il voir d'un œil favorable ni l'accession au pouvoir de Louis-Napoléon, avec tous les dangers qu'elle recèle en puissance, ni les rodomandades de Persigny telles qu'elles sont rapportées par le baron Nothomb.

Les appréhensions éprouvées à Bruxelles sont intensifiées à l'annonce du coup d'Etat du 2 décembre qui laisse présager le rétablissement de l'Empire et une politique d'expansion lourde de menaces ; le renforcement du régime autoritaire en France ne saurait, d'ailleurs, convenir à la libre Belgique qui jouit

(1) Rothan (G.), « Souvenirs diplomatiques », *Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1889, pp. 50-51.

d'institutions démocratiques. Ces craintes sont encore accrues à la suite de l'arrivée de réfugiés français libéralement accueillis en vertu du droit d'asile traditionnel. Reçus avec sympathie à Bruxelles et dans la plupart des grandes villes belges, ces hommes politiques, intellectuels, fuyards ou proscrits, se dépensent immédiatement en cours, conférences, articles de journaux, pamphlets, qui — malgré leur violence et leur virulence — trouvent une audience favorable auprès de la population belge : celle-ci plaint l'infortune des réfugiés et tresse aux moindres d'entre eux une auréole de gloire. Certains organes belges s'empressent même de faire écho aux critiques, railleries et insultes des réfugiés français. Ces derniers éditent aussi des brochures de petit format qui sont dirigées sur la France par les voies ordinaires de la contrebande et échappent à la vigilance de la police des frontières ; bien que traquée, cette littérature parvient néanmoins en partie à destination et contribue à alimenter l'opposition au Prince-Président et au régime du coup d'Etat.

Semblables développements ne sont guère goûtés à Paris où l'on voit, avant tout, combien peut être redoutable un petit pays, cultivant les arts de la paix sous le signe d'une liberté qui n'apporte aucune entrave à l'expression orale ou écrite de la pensée, et dirigé par un souverain scrupuleusement respectueux de la Constitution à laquelle il a solennellement juré d'obéir. De là quelque humeur dont on trouve le reflet dans la correspondance privée de personnages consulaires qui hantent les avenues du pouvoir ; ainsi, Morny confie à Jules van Praet dès le 24 décembre 1851 : « Je ne dois pas vous le dissimuler, les préventions « sont grandes contre le gouvernement de Bruxelles », et il précise son point de vue le 7 janvier suivant : « De Bruxelles, « à l'abri de votre liberté, des organisations hostiles vont se « former ; des écrits, des imprimés furibonds vont pleuvoir. « Déjà nous en sommes accablés. Voyez combien il serait utile « de bien nous entendre. Voyez combien il sera difficile de « contenter un gouvernement poussé par une opinion publique « réactionnaire, impitoyable pour la presse française et voyant « s'opérer un pareil travail à ses portes » (1).

(1) Discailles, *Charles Rogier*, t. III, Bruxelles, 1895, in-8°, p. 419.

Sur ces entrefaites, le « Bulletin français » — dont l'existence éphémère va du 1er janvier au 19 février 1852 — édité à Bruxelles par les Orléanistes, publie de violents articles de combat contre le décret prescrivant la confiscation des biens de la famille de Louis-Philippe. La légation de France demande et obtient que des poursuites soient engagées contre d'Haussonville et Alexandre Thomas, rédacteurs responsables ; traduits devant la Cour d'assises du Brabant, ceux-ci, conformément au vœu général de l'opinion, sont acquittés le 22 mars au grand dam du ministre de France qui ne peut que faire connaître à Paris le magistral camouflet dont il vient d'être gratifié. Dans le même moment, « La Nation » — organe socialiste dévoué à Mazzini, Ledru-Rollin et aux réfugiés de Londres — publie dans ses colonnes des articles où Louis-Napoléon est qualifié d'« imbécile », « stupide criminel », « infâme scélérat », où le nouveau régime français est traité de « règne de boue », d'« empire d'aventuriers débauchés et criblés de dettes, d'entretenus et de concussionnaires ». Un tel verdict, de tels écarts de langage, ne peuvent que provoquer à bref délai, de la part de la France, des représentations qui ne manquent pas d'être exploitées à l'étranger d'une façon malveillante si l'on en juge par ce démenti : « La « Gazette de Prusse a prétendu que le Prince, Président de la « République a écrit une lettre autographe au roi Léopold pour « lui exprimer le désir que les institutions de la Belgique soient « mises en harmonie avec celles de la France et que les abus « de la presse et du régime parlementaire soint réprimés. Ce « journal ajoute que le Roi a répondu de manière à rendre pro- « bable une guerre européenne. Ces assertions ne reposent sur « aucun fondement. La correspondance citée par la Gazette « de Prusse est imaginaire » (1).

Dans cette atmosphère semée de suspicion, de défiance, de reproches réciproques, on s'avise bientôt que le traité de commerce entre la France et la Belgique va venir à expiration le 10 août. Des négociations s'engagent, au cours desquelles chacun des deux pays présente ses desiderata ; du côté français

(1) *Le Constitutionnel,* 14 avril 1852.

notamment, à propos de la convention littéraire annexe, on demande l'interdiction du « commerce interlope » qui permet l'entrée en France de publications jugées subversives. Mais on prétend, dans certains milieux politiques belges, que le cabinet de Paris exige en sous-main des mesures contre la presse belge et, éventuellement, des modifications à la Constitution si on ne peut sévir sans amender celle-ci. Même si les demandes françaises ne présentent pas un caractère aussi impératif, elles n'en suscitent pas moins un réflexe normal d'auto-défense, un sursaut d'orgueil blessé dans sa farouche volonté d'indépendance, qui s'étalent largement dans des articles de presse. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les tractations commerciales piétinent bientôt pour arriver à un point mort au moment précis où le peuple belge va être appelé à désigner de nouveaux représentants à la Chambre.

C'est l'heure qu'attendait un journaliste inspiré, Granier de Cassagnac, pour publier sous le titre « De l'état présent de la Belgique par rapport à la France » un sensationnel article : « On peut dire qu'en général la nation belge est aujourd'hui « favorablement disposée pour la France et son gouvernement... « Le roi Léopold est un esprit trop élevé pour n'avoir pas appré- « cié, à l'égal des autres souverains de l'Europe, les services « immenses rendus à la cause de l'ordre par le prince Louis- « Napoléon. Aussi est-il juste de dire que S. M. le roi de Belgi- « que n'a jamais dissimulé les sentiments d'estime et de bien- « veillance que lui inspire la conduite si ferme et en même temps « si modérée du gouvernement français... C'est donc dans la « Chambre des députés... que le ministre belge appuie son sys- « tème de politique dénigrante et hostile contre le gouvernement « actuel de la France...

« C'est principalement dans le langage de la presse, dans la « conduite impunément provoquante, injurieuse de quelques « réfugiés qu'éclate le mauvais vouloir du gouvernement belge « envers le chef que la nation française s'est donné. On ferait « des montagnes avec le papier noirci et sali des calomnies qui « s'imprime en Belgique et qui se colporte dans toute l'Europe, « au mépris des relations de bon voisinage. Nous savons que la

« loi sur la presse belge, du 16 octobre 1830, affranchit d'une « manière absolue le journalisme de toute entrave ; mais nous « savons aussi que la plupart des feuilles belges sont rédigées « par des étrangers, placés sous l'autorité du décret du 22 sep- « tembre 1835, relatif aux expulsions...

« Une sorte de terreur s'est emparée du cabinet belge après « le 2 décembre ; et les ministres se sont imaginés que Louis- « Napoléon allait infailliblement envahir la Belgique... D'ail- « leurs, le Prince-Président, l'Europe le sait bien, n'a que des « idées d'organisation intérieure et de paix extérieure ; ce n'est « point pour lancer les peuples les uns contre les autres qu'il « les a arrachés au socialisme...

« Mais si le Prince-Président n'a pas et n'a jamais eu la pen- « sée d'envahir la Belgique, il a certainement et il doit avoir « la pensée de se faire respecter et de faire respecter la France, « de la part du gouvernement belge comme de tout autre...

« Sans le marché français, l'existence de la production miné- « rale et manufacturière de la Belgique est matériellement im- « possible, et les provinces agricoles vivent de la vie des pro- « vinces industrielles. La Belgique a donc un intérêt de premier « ordre à ménager la France et à honorer son gouvernement.

« La France veut la paix, et son chef la veut comme elle. « La crainte d'une guerre, en Belgique ou ailleurs, est une crain- « te puérile ou chimérique, à moins qu'elle ne soit un prétexte « pour autoriser un mauvais vouloir qui aurait ses dangers...

« ...Qui sait si l'union douanière des peuples du midi ne « peut pas créer, un jour prochain, pour la Belgique, pour la « France, pour l'Espagne, pour l'Italie, une grande unité com- « merciale, industrielle et agricole, qui serait la réalisation de « l'idée gigantesque de l'Empereur, sans l'humiliation des dy- « nasties et sans l'effacement des nationalités » ? (1).

On imagine facilement les réactions provoquées en Belgique et ailleurs par une telle intervention et par ce projet d'organisation économique internationale dont nul ne peut se dissimuler les difficultés en un temps où les peuples d'Europe s'enferment dans un étroit particularisme national.

(1) *Le Constitutionnel*, 27 mai 1852.

A quelques jours de là, le journaliste parisien croit devoir, sous le titre « Des rapports de la Belgique avec la France », publier une mise au point qui constitue une nouvelle attaque directe contre la politique du cabinet Rogier ainsi qu'une ingérence déplacée dans la vie politique belge : « ...à quel homme « sérieux persuadera-t-on qu'ayant l'honneur et le devoir d'ap- « procher le chef de l'Etat, nous aurions à ce point manqué au « respect dû à sa personne et à son pouvoir, que d'engager sa « politique en des matières si éminemment graves et délicates, « sans avoir au préalable pressenti son intention et sa conve- « nance ?...

« Comment ! tous les journaux qui sont les organes officieux « et avoués du cabinet belge attaquent le gouvernement fran- « çais ; comment ! tous les journaux qui, sans être officieuse- « ment ministériels, le sont évidemment, poursuivent de leurs « outrages le chef courageux et illustre que la France s'est « donnée ; la Belgique est devenue publiquement le refuge de « tout ce qui pense, de tout ce qui parle, de tout ce qui machine « contre le Prince-Président ;...

« ...le gouvernement belge tient-il loyalement la conduite « d'un gouvernement neutre ? Est-ce rester neutre que d'entre- « tenir des relations publiques avec des journaux, avec des per- « sonnages qui attaquent le gouvernement français ? Est-ce res- « ter neutre que d'autoriser des outrages perpétuels contre un « prince que la France entière a, deux fois, librement et solen- « nellement élu ?...

« ...Pout tout homme sensé, il y a évidemment dans ce lan- « gage de la France, un sentiment de sympathie pour la nation « belge et un désir de conserver et d'améliorer les relations « des deux pays.

« ...et quant à certains journalistes français retirés pour di- « verses causes en Belgique, nous ne voudrions rien ajouter « au malheur qu'ils ont d'avoir érigé en commerce l'insulte « contre leur patrie ! » (1).

Cette argumentation — qui, chose grave, a l'approbation du

(1) *Le Constitutionnel,* 5 juin 1852.

Prince-Président, nous venons de le voir — est reprise et développée par l'opposition catholique à qui, de nouveau, fait écho la presse française ; sur quoi, les adversaires belges du cabinet libéral renchérissent ; on se renvoie ainsi la balle de part et d'autre de la frontière, si bien qu'on arrive à ne plus savoir d'où part le coup initial mais qu'on se rend parfaitement compte du but poursuivi : montrer à l'opinion publique belge que le gouvernement au pouvoir n'est apte ni à gérer convenablement les intérêts économiques, ni à assurer la sécurité et l'indépendance.

Tant d'efforts conjugués et synchronisés ne demeurent pas stériles, le résultat des élections accuse une régression des voix libérales plus importante que ne l'expliquerait l'exercice du pouvoir en temps habituel. Le cabinet Rogier fait place, le 9 juillet, à un ministère de transition dirigé par Henri de Brouckère. Il apparaît alors que le nouveau traité de commerce ne pourra être conclu avant que des gages sérieux aient été donnés à la France sous le rapport de la presse. Il y a bien, évidemment, une loi du 28 septembre 1816 qui réprime le délit d'offenses envers les souverains étrangers, puis un décret du 20 juillet 1831 pour la défense de l'autorité du roi, des droits de la dynastie, des droits et de l'autorité des Chambres, enfin une loi du 6 avril 1847 punit les offenses envers la personne du roi par discours, menaces, écrits, images ou emblèmes ; mais le jeu combiné de toutes ces dispositions est impuissant à enrayer les attaques qui continuent à fuser contre le Prince-Président. Ce que voyant, le nouveau cabinet fait déposer devant la Chambre, le 9 novembre par Charles Faider, ministre de la Justice, un projet de loi pour la répression de « l'offense envers la personne des souverains étrangers » et de « l'attaque méchante contre leur autorité ». Le retentissement de cette initiative est grand dans tout le pays, car on y voit une atteinte à la liberté de la presse. On pense aussi que les mesures préconisées sont imposées par la France qui aurait trouvé auprès du gouvernement belge une complaisance servile, à telle enseigne qu'au cours de la séance de la Chambre du 2 décembre 1852 le premier ministre croit devoir se défendre d'avoir subi une pression, d'agir en vertu d'une mission qu'il aurait reçue, d'avoir été amené à prendre des enga-

gements formels ; mais, en même temps, Henri de Brouckère stigmatise les outrances d'une partie bruyante de la presse, qui créent une situation difficile pour le gouvernement et motivent des représentations amicales, et il termine son intervention en définissant le rôle de la Belgique, pays neutre, qui n'a pas à être « une cause défiance ou d'embarras... Indépendante, elle « a des droits à faire respecter ; neutre, elle a des devoirs « à remplir » (1). Promulguée le 20 décembre, la lòi Faider n'empêche pas la presse belge d'user largement du droit de critique... même vis-à-vis du gouvernement impérial qui — outre la rapide conclusion du traité de commerce — semble bien ne récolter aucun profit tangible de son immixtion délibérée dans la politique intérieure belge tandis que sa manœuvre manquée affaiblit sans conteste sa propre position dans le concert européen.

Bien plus, à la suite de la proclamation de l'Empire, les sarcasmes des réfugiés politiques redoublent, souvent reproduits par la presse belge qui, de plus en plus nourrie d'appréhensions et de craintes pour l'indépendance du pays, ajoute des commentaires en termes peu amènes, cependant qu'une nouvelle vague d'écrits clandestins déferle par dessus la frontière. Puis, quand parvient la nouvelle du projet de mariage de l'empereur, les réfugiés politiques français et une partie de la presse belge étalent l'échec essuyé en Grande-Bretagne par Napoléon III qui n'a pas réussi à obtenir la main d'une princesse de la maison royale, discutent et contestent les titres nobiliaires de la comtesse de Téba, développent le thème de la mésalliance, accablent d'invectives l'empereur et bientôt — faisant fi de toute galanterie — l'impératrice Eugénie elle-même. Il semble bien, d'ailleurs, que l'impérial hyménée du 29 janvier agit comme adjuvant auprès de la diplomatie belge qui s'emploie à trouver une épouse au duc de Brabant ; et la découverte de l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche, si elle flatte tout naturellement l'orgueil national belge, apparaît en même temps comme une leçon tardive et inopérante donnée à l'empereur des Français. Devant ce re-

(1) *Annales parlementaires*. Séance du 2 décembre 1852, p. 213.

doublement des incidents de presse, la situation se tend à nouveau entre la France et la Belgique. La Grande-Bretagne prodigue alors aux deux parties des conseils de modération qui sont suivis.

Le premier pas est fait par le roi des Belges qui saisit l'occasion du voyage officiel effectué fin septembre dans le nord de la France par l'empereur et l'impératrice. A ce moment, la capitale des Flandres voit arriver un grand concours de peuple venu des départements voisins et même d'Angleterre et de Belgique ; le prince de Chimay, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du roi Léopold pour féliciter l'empereur, est reçu par Napoléon III, le 24 septembre, entre des visites de l'hôpital et de quelques usines lilloises et la revue passée à midi au Champ-de-Mars ; puis le prince et la princesse de Chimay sont retenus à dîner par le souverain (1) ; un grand bal clôture la soirée : au quadrille d'honneur — auquel prennent par l'empereur et l'impératrice — la princesse de Chimay a pour cavalier le maréchal de Saint-Arnaud, ministre de la Guerre, tandis que le prince de Chimay conduit la comtesse de Lezay-Marnésia, dame d'honneur de l'impératrice Eugénie (2). Le lendemain 25, à la préfecture de Lille, le prince de Chimay prend congé de l'empereur et de l'impératrice avant leur départ pour Saint-Omer et le plateau d'Helfaut où doit avoir lieu une grande revue de 10.000 hommes présentés par le général Canrobert. Au cours de ces rencontres répétées avec Napoléon III, le prince de Chimay se fait l'interprète des dispositions conciliantes du roi Léopold et remporte une lettre autographe adressée au roi par l'empereur.

L'heureuse détente qui s'amorce par la voie de ces contacts directs, en dehors de la diplomatie officielle, est due à l'intervention auprès du roi des Belges de lord Clarendon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne. Au cours d'une conversation du début de septembre avec notre ambassadeur à Londres, le comte Walewski, le chef de la diplomatie britannique déclare en effet : « Ce dont je me préoccupe avant tout,

(1) *Le Moniteur Universel*, 26 et 27 septembre 1853.
(2) *Le Constitutionnel*, 27 septembre 1853.

« c'est de la France et du Gouvernement de l'Empereur. Nous « avons trop à nous louer de nos rapports avec lui, de sa sa- « gesse, de sa modération, de la coïncidence qui existe entre « nos deux politiques pour ne pas désirer vivement qu'un sem- « blable incident ne se prolonge pas » (1) ; cet « incident » c'est le froid intervenu entre la France et la Belgique.

Cependant, dans ses entretiens avec le ministre de France Sampayo, lord Howard of Walden, ministre d'Angleterre à Bruxelles, expose, à propos de l'attitude anti-française de la presse belge, des idées qui diffèrent sensiblement de celles de lord Clarendon. Notre représentant, qui avait été mis au courant des vues du cabinet de Londres, s'étonne des propos de son collègue britannique et les communique à Drouyn de Lhuys ; ce dernier prescrit à Walewski, le 13 octobre, d'effectuer au Foreign Office une démarche dont notre ambassadeur s'acquitte aussitôt : « Lord Clarendon m'a assuré qu'il avait recommandé « à Lord Howard de rechercher avec attention par quels moyens « le gouvernement belge pourrait nous donner pleine satisfac- « tion, et que cet Envoyé lui avait répondu que le Gouvernement « belge ne pouvait faire plus qu'il n'avait fait qu'en modifiant « sa constitution... », puis l'ambassadeur explique :

« Nous n'avons pas d'arrière-pensée, je vous l'ai dit. Nous « voulons le statu quo et nous ne demandons pas mieux que « d'entretenir avec la Belgique des rapports de bon voisinage ; « mais c'est à son gouvernement à nous en offrir les moyens. « Il y a un droit qui domine tous les autres, c'est celui de veiller « à sa propre sûreté. Si la Belgique allumait sur sa frontière « un incendie qui menaçât d'embraser nos villages et nos mois- « sons, la nécessité non seulement nous donnerait le droit, mais « nous ferait un devoir de traverser la frontière pour aller « l'éteindre de gré ou de force. Eh bien ! Y a-t-il un incendie « aussi pernicieux et dont les effets soient aussi désastreux que « celui que pourrait allumer cette pluie de feu sous forme de « libelles et de pamphlets, dont nos réfugiés alliés à la déma- « gogie belge inondent notre territoire ? Tenez pour certain que

(1) Dépêche du 9 septembre 1853 de Walewski. Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance politique, Angleterre, vol. 691.

« nous ne le souffrirons pas et que, tôt ou tard, il faudra que « cela finisse. Si la législation de la Belgique ne lui permet pas « de remplir consciencieusement ses devoirs de voisin, si sous « son égide on peut impunément pratiquer des menées ostensibles en vue de porter le trouble dans les états limitrophes, « cette législation est mauvaise et il faut la refaire...

« J'ai terminé en exprimant la crainte que l'influence salutaire de l'intervention de Lord Clarendon sur les dispositions « du Roi des Belges, et dont la mission du Prince de Chimay « avait été le témoignage, ne fût paralysée par l'attitude du « Représentant de l'Angleterre à Bruxelles. J'ai ajouté que d'ailleurs il était étrange, vu les rapports intimes qui se cimentaient tous les jours davantage entre les deux gouvernements, « d'entendre un Ministre d'Angleterre parler comme l'avait fait « Lord Howard » (1).

A la suite d'une intervention aussi pressante, le chef de la diplomatie britannique interroge sans tarder le ministre d'Angleterre à Bruxelles et peut bientôt apporter quelques apaisements à l'ambassadeur français : « Lord Clarendon vient de « me lire une longue lettre qu'il a reçue de Lord Howard de « Walden...

« Il a dit à M. Sampayo qu'il parlait de la sorte aux représentants de l'Autriche, de la Hollande et du Saint-Siège qui, « comme nous, réclament contre la liberté de la Presse belge... « il fait savoir que M. de Brouckère a un projet qu'il mettra « sous peu à exécution mais qu'il a besoin pour réussir de ne « pas avoir l'air d'agir sous la pression des puissances étrangères. Lord Howard ajoute que le Roi Léopold presse très « vivement son Ministère de prendre des mesures contre les « excès du journalisme, et que ce dernier se plaint hautement « de l'insistance du Roi à cet égard. Enfin la meilleure preuve, « d'après lord Howard, de la disposition du Gouvernement belge « à satisfaire le Gouvernement de S. M. Impériale est dans les « sacrifices pécuniaires assez considérables qui ont été faits

(1) Dépêche du 15 octobre 1853 de Walewski. Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance politique, Angleterre, vol. 692.

« pour amortir l'hostilité de certains petits journaux de Bruxel-
« les contre l'Empereur et l'Impératrice...

« Le Roi Léopold devant bientôt arriver à Londres, lord Cla-
« rendon entamera avec lui ce chapitre et m'informera du ré-
« sultat de sa conversation. » (1).

Le projet attribué au chef du cabinet belge est certainement demeuré à l'état de simple vue esquissée par l'esprit. Il se peut que, sur la question de la presse, des divergences se soient produites entre le roi des Belges et le Ministère — il en a bien existé sur d'autres points — mais le souverain, si respectueux de la Constitution, n'a pu songer à sortir du rôle qu'elle lui assigne pour imposer des mesures au gouvernement, surtout si celui-ci a fait preuve de bonne volonté en faisant taire la soif d'argent de quelques folliculaires particulièrement excités.

Dans le même moment, la représentation française à Bruxelles est modifiée ; délégué comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, Adolphe Barrot remet, le dimanche 16 octobre, ses lettres de créance au roi Léopold en audience solennelle. A cette occasion, le diplomate — comme l'annonce à Walewski, dans une dépêche du 19 octobre, Drouyn de Lhuys —
« a remis au roi Léopold une lettre autographe de l'Empereur
« dans laquelle S. M. annonce qu'elle aime mieux se fier aux
« loyales intentions du Roi des Belges que d'employer une sorte
« de pression diplomatique afin d'obtenir des satisfactions pour
« le passé et des garanties pour l'avenir. Ces généreux senti-
« ments paraissent avoir produit l'effet qu'on était en droit d'en
« attendre... » (2).

Telle est la situation au moment où le roi des Belges va se rendre en voyage privé en Angleterre pour présenter la duchesse de Brabant à la reine Victoria. Accompagné du prince héritier et de son épouse, du comte de Flandres, de la princesse Charlotte et d'une importante suite, le roi débarque le 21 octobre à Douvres d'où il repart pour Ostende le 6 novembre. La famille

(1) Dépêche du 18 octobre 1853 de Walewski. Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance politique, Angleterre, vol. 692.

(2) Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance politique, Angleterre, vol. 692.

royale est chaleureusement accueillie à Windsor par la reine Victoria et le prince Albert ; le séjour se passe en promenades, excursions dans les environs, et les éléments jeunes font de l'équitation, se rendent à diverses reprises à Londres, visitent le Crystal Palace qui baigne dans une gloire toute récente. Les membres du cabinet britannique profitent de la présence du roi Léopold pour venir s'entretenir avec lui des affaires en cours : il en est de même de bon nombre de diplomates accrédités auprès de la cour de Saint-James. Le comte Walewski passe ainsi trois jours à Windsor et assiste en particulier au dîner officiel du 31 octobre au cours duquel se produit la musique du 1rst Life Guards qui a inscrit à son programme une sélection de *Zayre,* opéra de S.A.R. le duc de Saxe-Cobourg (1). Notre ambassadeur peut ainsi prendre contact avec le roi Léopold : celui-ci se loue, notamment, des lettres de l'empereur qui lui ont été transmises, l'une par le prince de Chimay, l'autre par Barrot (2). L'atmosphère est donc à la détente, du moins semble-t-il, car l'impression est, de même, optimiste du côté britannique si l'on s'en rapporte à ce que consigne lord Grenville à la date du 2 novembre : « Le roi Léopold est ici, encore mal à son aise (quoi- « que moins qu'il l'a été) au sujet de ses démêlés avec l'Empe- « reur des Français. La cause de ceux-ci réside dans la publi- « cation de libelles par les réfugiés français en Belgique. Ils « montent contre lui et l'Impératrice les attaques de nature per- « sonnelle les plus outrageantes, qu'ils font imprimer en Belgi- « que, et ils font passer ces écrits en contrebande en France « pour les diffuser parmi les plus basses classes et en parti- « culier parmi la troupe. Ceci procure naturellement un grand « déplaisir à l'Empereur, et Léopold lui offrirait réparation s'il « le pouvait ; mais la Constitution a été faite par des journa- « listes et la liberté sans restriction de la presse est tellement « entremêlée avec la Constitution que le corps législatif lui- « même n'a aucun pouvoir pour s'occuper du cas, pas plus que

(1) *The Times,* 23 octobre au 7 novembre 1853.

(2) Dépêche du 2 novembre de Walewski. Archives du ministère des Affaires étrangères. Correspondance politique, Angleterre, folios 41-42, vol. 692.

« n'en a un corps de moindre degré qu'une Assemblée consti-
« tuante. Tout ceci, Léopold l'a soumis à son puissant voisin,
« et leurs relations semblent être plus amicales ; car des lettres
« fort civiles ont été échangées entre les deux monarques par
« le canal du Prince de Chimay que Léopold envoya complimen-
« ter l'Empereur quand ce dernier vint récemment à Lille » (1).

Il se produit bien encore, certes, quelques coups d'épingles attardés, tout comme d'ultimes réactions du dard d'un insecte mortellement blessé. Ce n'est pas que le gouvernement belge ait renforcé son contrôle sur la presse, ni que les réfugiés politiques se soient soudain assagis, ...ni même que les susceptibilités impériales aient disparu comme par enchantement au point de ne plus recourir à l'action combinée de la diplomatie officielle et des démarches privées. Mais l'attention des chancelleries se concentre sur les développements de la situation internationale dans le proche Orient : la Russie déclare la guerre à la Turquie le 18 octobre et, sur l'invitation du sultan, les flottes alliées pénètrent dans les Dardanelles le 22 octobre ; les ressentiments personnels, même compréhensibles sinon justifiés, doivent céder le pas à de plus impérieux soucis.

André Lefèvre.

(1) *The Greville Memoirs* (Third part) A journal of the reign of Queen Victoria from 1852 to 1860, t. I, p. 102, London, 1887, in-8°.

LE BARON MASSIAS

DIPLOMATE ET PHILOSOPHE

(1764-1848)

I

Nicolas Massias, baron de l'Empire, n'a jamais fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. Sans avoir joué un rôle de premier plan, sa carrière diplomatique a été marquée par l'affaire du duc d'Enghien à laquelle il a été mêlé de près ainsi que par les intrigues très compliquées qui se nouèrent autour de la succession au trône de Bade. D'autre part son œuvre philosophique n'est pas négligeable, il fut lié avec plusieurs grands esprits de l'époque. Le Dictionnaire Larousse du XIX[e] siècle lui a consacré une notice assez détaillée et une encyclopédie espagnole un assez long article (estimant peut-être avec raison que sa famille était d'origine espagnole, le nom de Massias ou Macias y étant assez fréquent).

Les années de jeunesse

Nicolas Massias naquit le 2 avril 1764 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) où son père exerçait un commerce (1) ; sa mère, née Catherine Ferbos, mourut avant 1780. Nicolas fit ses études à Agen où il passa ses examens de rhétorique et de philosophie, puis il entra au séminaire de l'Oratoire à Paris le 13 novembre 1780. La même année y entrait également son frère

(1) Archives nationales, MM 617, fol. 161 v. (Papiers de l'Oratoire).

Joseph né le 22 novembre 1769 ; nous ignorons ce que celui-ci devint par la suite.

Nicolas Massias y compléta ses études, fut nommé en 1786 professeur suppléant puis de rhétorique à l'école militaire de Tournon, une des douze écoles militaires existant avant la Révolution (1). De là il passa en 1789 à l'école de Condom, filiale de celle de Tournon, également comme professeur de rhétorique. Il y avait alors à l'Oratoire des maîtres qui tout en faisant partie de la Congrégation n'étaient pas prêtres. Ils étaient surtout employés dans les collèges où le nombre d'Oratoriens ne suffisait pas pour l'instruction des élèves. On les appelait « les confrères » et tel était le cas de Massias. Tous les Oratoriens et les confrères (sauf le Père Lamottière, supérieur) prêtèrent serment à la constitution civile du clergé (2).

Les campagnes de la Révolution

La guerre ayant éclaté, Nicolas Massias s'enrôla sur place le 20 juin 1792 dans le premier bataillon de volontaires du Gers. Il fut promu lieutenant à cette même compagnie le 10 janvier 1793. Parmi les volontaires de ce département se trouvait Jean Lannes, le futur maréchal, de cinq ans plus jeune que Massias ; une amitié solide et durable devait les unir.

Massias fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales ; il s'agissait sur cette frontière de délivrer Perpignan dont les Espagnols faisaient le siège, Charles IV ayant déclaré la guerre à la France pour venger la mort de Louis XVI.

Nous sommes bien renseignés sur les opérations auxquelles il participa par son livre publié en 1798 intitulé *Le Prisonnier en Espagne*. Malheureusement sacrifiant trop à la mode de l'époque, il verse dans le genre sentimental et romanesque ce qui prête à son ouvrage un caractère démodé. Foulché-Delbosc est

(1) D'après *la Bibliographie de l'Agenais* d'Andrieu, il aurait été auparavant professeur au collège de Soissons, mais il semble bien que cette assertion soit inexacte.

(2) J. Gardère, *L'instruction publique à Condom sous l'ancien régime*, 1889.

pourtant trop sévère lorsque dans sa *Bibliographie des voyages en Espagne* il écrit : « Les journaux de l'époque trouvèrent, paraît-il, que le *Prisonnier en Espagne* était le livre approchant le plus du *Voyage sentimental* de Sterne. Ce jugement ne peut avoir été émis que par des gens qui n'avaient pas lu Massias ou qui ne connaissaient Sterne que par ouï-dire. *Le Prisonnier en Espagne* est écrit dans un style ridicule ; il dénote un manque absolu d'observation et un penchant pour un romanesque de mauvais goût ».

Dans ce livre, Massias ne nous donne que peu de renseignements circonstanciés et ne précise aucune date. Voici cependant ce qu'il est possible d'en extraire : Arrivé à Perpignan le soir d'un vendredi saint (année 1793), il fut envoyé avec un détachement de canonniers au fort de Bains, situé dans la vallée du Tech en face de Pratz de Mollo, menacé par les Espagnols. Lui-même commandait l'artillerie de ce fort où il ne trouva que quatre canons et des munitions en quantité tout à fait insuffisante. La garnison était composée de 250 hommes et n'avait pour toute provision que cinquante sacs de farine. Fatigués de se voir cernés par les Espagnols, les Français tentaient presque chaque jour une sortie. Ayant entendu une vive canonnade dans le lointain, ils craignirent un coup de main de la part de l'ennemi ; ils prirent alors de vieilles grenades qui se trouvaient dans les magasins, les remplirent de poudre et leur firent des mèches. Un officier de la garnison nommé Campagne voulant faire l'essai d'une de ces grenades, elle lui éclata dans la main et lui arracha le poignet.

Après quarante-cinq jours de blocus et plusieurs sommations, ayant épuisé toutes leurs réserves, les Français furent obligés de se rendre (1). « J'ai supporté avec courage, dit-il, les autres événements funestes de ma vie, mais je n'ai pu sans effroi, sans fureur, sans un bouleversement de mes facultés défiler au milieu des flegmatiques Espagnols. Je les vois encore alignés comme des piquets sur les glacis du fort, ils ouvrent

(1) La capitulation fut signée le 4 mai 1793. Les détails fournis par Massias sont confirmés par J.N. Ferval, *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées orientales*, 1851, 2 vol,

leurs rangs, une musique barbare sonne leur triomphe. Nous passâmes en silence et nos soldats indignés jettent et brisent leurs armes avec fureur ».

Les prisonniers passèrent devant le fort de Bellegarde défendu par les Français, arrivèrent à Figuieras puis furent transférés dans la citadelle de Barcelone. De là ils furent conduits par mer à Malaga, puis enfin se rendirent à cheval à Grenade en passant par Velez Malaga où ils firent halte quelques jours. C'est à Grenade que Massias passera tout le temps de sa captivité. D'abord enfermé dans la prison de la ville où le régime ne semble pas avoir été rigoureux, il devint rapidement ainsi que ses compagnons prisonnier libre. Les renseignements qu'il nous donne dans son livre sur les mœurs et coutumes du pays montrent qu'il pouvait pénétrer dans tous les milieux et avoir accès dans la société locale. La paix signée avec l'Espagne par le traité de Bâle en juillet 1795 lui permit de rentrer en France.

Pendant ce temps Lannes avait pris part aux principaux combats de l'armée des Pyrénées-Orientales : Port-Vendres, Collioures, Banyuls, Le Boulou. Après la paix avec Madrid, il fut transféré à l'armée d'Italie en juin 1795. A cette même époque, Massias rejoignit ce théâtre d'opérations et fut versé à la 105e demi-brigade d'infanterie de ligne (devenue 51e demi-brigade). Nommé aide de camp de Lannes le 2 novembre 1795, on peut, connaissant le rôle joué par celui-ci pendant cette campagne, reconstituer les faits d'armes auxquels il dut lui-même participer.

La première bataille à laquelle Lannes prit part en Italie fut celle de Loano remportée le 2 Frimaire (23 novembre 1795) sur les Austro-Sardes dans les Apennins. L'année suivante il s'illustra au combat de Dego (1) qui lui ouvrit les portes de la Lombardie et du Piémont, puis il traversa le Pô et joua un rôle prépondérant dans la bataille de Lodi (10 mai 1796) où il s'exposa témérairement. Après avoir réprimé des troubles dans la province de Gênes, il prit part à la bataille de Castiglione (5 août), mais blessé au combat de Governolo, dut aller faire soigner sa

(1) Dans une note écrite en 1809, Massias confirmera avoir participé au combat de Dego où il eut, dit-il, la main droite gelée.

blessure à Milan. De retour à l'armée, il prend part à la bataille d'Arcole (novembre 1796) où il est blessé de nouveau en protégeant Bonaparte qui faillit être tué.

Rétabli, nous savons par une lettre adressée par lui à Massias qu'il fut désigné pour se rendre à Boulogne afin de seconder une tentative d'expédition de Hoche contre l'Irlande à défaut d'une descente en Angleterre qui s'avérait impossible. Cette lettre de Lannes datée du 15 nivôse an V (4 janvier 1797) est ainsi libellée : « J'ai reçu ordre du général en chef de partir sur le champ pour Boulogne. J'ai fait partir votre cheval avec les miens, vous viendrez aussitôt votre arrivée me rejoindre... Je vous attends, dépêchez-vous ; le général en chef m'a accordé que vous puissiez venir avec moi » (1). Cette entreprise n'eut pas de suite, les guerres navales n'ayant jamais été favorables à la première république.

Massias participa à la marche sur Rome que le pape arrêta en signant le traité de Tolentino (19 février 1797) par lequel il renonçait à Avignon et cédait un tiers de ses Etats. Sa santé ayant beaucoup souffert au cours des opérations, il obtint un long congé.

Une lettre adressée par lui à La Revellière-Lepeaux, un des cinq membres du Directoire, le 6 thermidor an VI (25 juillet 1797), nous éclaire sur ses sentiments.

« Le citoyen Massias vous fait hommage du fruit de ses loisirs et de ses malheurs — Il avait présenté au Directoire une lettre de recommandation du général Lannes dont il a été l'adjoint. Il a fait toutes les campagnes de Catalogne et d'Italie et, malgré la perte presque totale de la vue, il n'a quitté l'armée qu'à la paix. Il n'a même pas obtenu son traitement de réforme. Si vous contribuez à réaliser les espérances que le Directoire lui avait données en lui promettant de le placer, vous ferez un acte de justice dont je ne perdrai jamais le souvenir. Salut et respect. »

Cette lettre n'eut aucun effet car Massias demeura sans emploi pendant plus de deux ans. Et sa maladie d'yeux, s'il ne

(1) Archives de la guerre, dossier Massias.

l'exagérait pas ne dut être que passagère. Comment aurait-il pu solliciter un emploi s'il avait été presque aveugle ? D'autre part les lettres écrites par lui pendant sa carrière diplomatique sont d'une petite écriture, très nette et bien formée.

Nous retrouvons Massias au moment du coup d'Etat du 18 brumaire. Sollicitant la croix de la Légion d'honneur le 11 octobre 1807, il écrit de Carlsruhe à Champagny, ministre des relations extérieures : « J'ai servi le jour du 18 brumaire, quelques jours après j'ai été envoyé à Toulouse en mission par le premier consul avec S. E. le maréchal Lannes ».

Il avait déjà formulé une demande dans ce sens deux ans plus tôt et Lannes lui avait délivré le certificat suivant daté du 5 vendémiaire an XIV (27 septembre 1805) au quartier général de Rastadt : « Le maréchal d'Empire commandant en chef le 5e corps de la grande armée atteste que M. Nicolas Massias, actuellement chargé d'affaires de S. M. l'Empereur et roi Napoléon près S. A. S. le prince électeur de Bade, a fait les campagnes des Pyrénées et d'Italie en qualité de mon aide de camp capitaine et dans toutes les occasions cet estimable militaire a parfaitement répondu à la confiance que je lui ai accordée. Cet officier était encore sous mes ordres le 18 brumaire et en considération de ses services et du dévouement qu'il montra dans cette journée, je l'autorisai, de l'agrément du premier consul, de porter les épaulettes de colonel en attendant que le brevet de ce grade lui fût expédié ».

Massias ayant donné sa démission de l'armée moins d'un mois après le 18 brumaire, sa nomination de colonel ne fut pas officiellement ratifiée. Lors du coup d'Etat, il aida Lannes à maintenir l'ordre à Paris puis fut adjoint au futur maréchal nommé commandant des divisions militaires de Toulouse et de Perpignan où, l'ordre fût aisément rétabli et grâce à son tact et à sa popularité, une politique d'apaisement sut rapidement muer en enthousiasme haines et mécontentements. Loin de sévir, il fit remettre en liberté tous les prisonniers politiques. C'est sur cette mission heureusement accomplie que se termine la carrière militaire de Massias.

Ses démarches en vue d'obtenir une situation mieux adaptée à son état de santé allaient enfin aboutir. Lannes le jugeant d'après ses travaux avait pu se rendre compte que son aide de camp serait à même de servir utilement dans la carrière diplomatique. Une tradition de famille rapporte que Bonaparte ayant complimenté Lannes d'un projet de traité (probablement celui de Tolentino signé avec le pape, où une clause habile détourna la rigueur exigée par le gouvernement républicain contre les prêtres exilés ou proscrits), le général en aurait indiqué le véritable auteur : son aide de camp Massias.

(*à suivre*)

Jean ARVENGAS.

VARIÉTÉS

GABRIELE D'ANNUNZIO ET PAUL VALÉRY

Souvenirs de carrière de René Dollot (1)

De retour d'une croisière en Méditerranée en compagnie de la Duse, Gabriele d'Annunzio écrivait à son traducteur Georges Hérelle en 1899 : « Au Caire, j'ai rencontré un homme délicieux, un exemplaire de *bonne race française,* le ministre plénipotentiaire Georges Cogordan... A Athènes, M. Homolle (2)... a été avec moi d'une exquise cordialité. Partout, j'ai toujours rencontré la grâce, la culture, la vivacité, l'élégance, chez les représentants de votre grand pays ».

On pense, lisant ces lignes, à René Dollot qui, avant d'être ministre plénipotentiaire fut consul de France à Venise, à Trieste et à Milan. Gabriele d'Annunzio lui témoigna des sentiments analogues. Ils se dégagent des visites et des lettres que les deux hommes échangèrent pendant de nombreuses années, entre 1918 et 1926. D'Annunzio pouvait-il, en effet, rencontrer diplomate plus lettré, plus cordial et discret à la fois, plus apte à saisir les impondérables variations de la sensibilité italienne ? On ne s'étonnera donc pas que les *Souvenirs* que publie aujourd'hui René Dollot soient tout ensemble fervents, minutieusement

(1) René Dollot, *Ricordi italiani. D'Annunzio e Valéry con uno studio su Giulio Grassi,* Trieste, Edizioni dello Zibaldone, 1952, 189 pp.
(2) Théodore Homolle, alors directeur de l'Ecole française d'Athènes.

précis et objectifs. Nous les avions lus épars dans de grandes revues. On se réjouit de les revoir complétés et rassemblés en un volume où ils prennent enfin toute leur importance.

L'attrayant, l'émouvant, le dense petit livre ! Commençons par D'Annunzio.

Dollot nous le montre pendant la dernière année de la guerre à Venise, puis dans les premières années de l'après-guerre, à la veille et au lendemain de Fiume, en des heures militairement décisives et politiquement délicates pour l'amitié franco-italienne. Sur le fond des grand événements (offensive Foch, victoire de Vittorio Veneto, armistices des 4 et 11 novembre, Versailles, etc.) on voit vivre, au premier plan, et presque au jour le jour Gabriele d'Annunzio : le soldat, le poète, l'ami, avec ses actions d'éclat, ses moments de trêve, mais aussi ses inquiétudes, ses mouvements d'humeur. C'est le vol sur Vienne, mais ce sont aussi les concerts (son culte pour Debussy) et les conversations littéraires (son goût pour Villon, Pascal, Hugo, Anatole France, Barrès, Valéry, Giraudoux). En mai 1918, le voici qui s'alarme au sujet de sa villa d'Arcachon où il a brusquement quitté en mai 1915 ses meubles, ses cinq mille volumes, des manuscrits. Il rêve d'y retourner la guerre finie. Or on le met en demeure de déménager. René Dollot fait diligence, les Affaires étrangères interviennent : il ne sera pas touché à la Villa Saint-Dominique avant la fin des hostilités, tout s'arrange avec élégance. En septembre 1918, avec l'avion du vol sur Vienne, c'est une visite d'une semaine sur le front de Champagne et à l'Etat-major du général Berthelot dont dépendaient les troupes italiennes commandées par le général Albricci. René Dollot est le premier à raconter, à éclairer ce que fut ce voyage sur lequel la presse française fit le silence : notre opinion publique reprochait alors à l'armée italienne son immobilité, ignorant les préparatifs de l'offensive qui, quelques semaines plus tard, allaient aboutir à la victoire de Vittorio Veneto. Percevant ce malaise, D'Annunzio renonçant à terminer son voyage par un séjour à Paris, était rentré directement à Venise. L'accueil que lui avait réservé le général Berthelot n'en avait pas moins été cordial, parfait et D'Annunzio lui en avait publiquement exprimé sa gratitude.

Bientôt, c'est la fin de la guerre. On sait comment le poète réagit à une paix selon lui prématurée qui ne donnait à son pays qu'une victoire mutilée du côté de l'Adriatique. Tout ce que rapporte René Dollot des conversations qu'il eut avec D'Annunzio dès le mois d'octobre 1918 laisse pressentir *La lettre aux Dalmates, Les aveux de l'Ingrat*, l'expédition de Fiume. Les jugements du poète sur les chefs militaires italiens (Diaz, Cadorna, Coppola, Caviglia, Thaon di Revel), sur les hommes politiques italiens, français, américains (Salandra, Sonnino, Poincaré, Clemenceau, Wilson) ont été, depuis, évoqués bien souvent. A la date où René Dollot les a entendus, ils ont une nouveauté, une saveur, une signification singulières. Il en est de même des véritables sentiments du Commandant à l'égard du fascisme et de Mussolini. Ces sentiments n'étaient pas exactement — on s'en doutait — ceux qu'il exprime dans certaines *Lettere a Mussolini* dont on sait aujourd'hui qu'elles ont été publiées tronquées. Nous apporterons nous-même, sous peu, des documents révélateurs qui viendront confirmer sur ce chapitre les propos tenus par D'Annunzio lors des visites que René Dollot lui fit au Vittoriale en 1922 et en 1925.

La deuxième partie du volume concerne Paul Valéry. Notre consul l'accueillit en 1933 à Milan, étape importante d'une tournée de conférences en Italie au cours de laquelle le poète fut chaleureusement fêté. On regrette, qu'arrivant de la cité ligure il n'ait pas fait à René Dollot de confidences sur ce que fut la fameuse « nuit de Gênes ». En revanche, il lui a dit son sentiment, sa « position », en face de la culture italienne moderne et de son ascendance à demi-italienne. Sur cette ascendance René Dollot est le premier à faire toute la lumière. La mère de Paul Valéry n'était autre que la fille du consul d'Italie à Sète, Giulio Grassi, gênois de naissance, triestin d'adoption, belle figure de patriote à laquelle il est consacré ici une étude exhaustive, fruit d'un patient travail d'archives. Son intérêt est double : non seulement elle précise les liens originels de Valéry avec l'Italie, mais elle constitue un chapitre inédit de l'histoire du Risorgimento.

Les pages consacrées à D'Annunzio fourmillent de même

d'indications, de notes plus précieuses les unes que les autres sur la vie politique et littéraire de notre demi-siècle. Historiens et dilettantes s'y réfèreront toujours avec profit.

Tel est trop brièvement résumé le contenu d'un livre dont pas une ligne n'est indifférente. C'est le témoignage d'un humaniste, d'un « honnête homme ». Il n'y a plus qu'à souhaiter que l'élégante traduction italienne d'aujourd'hui ne précède que de peu l'édition française.

Guy Tosi.

CONFESSION D'UN VIEUX DIPLOMATE (1)

Si les lendemains de la deuxième guerre mondiale ont vu paraître quelques volumes de souvenirs diplomatiques portant sur les années qui l'ont immédiatement précédée, la première, pour les raisons que nous avons naguère indiquées n'en avait pas suscités chez nous (2). Moins encore la période entre le traité de Versailles et 1936. Le récent témoignage du Cte de Saint-Aulaire n'en a que plus de prix à nos yeux. Il nous l'apporte au soir d'une brillante carrière qui chevauche sur deux époques. L'une est contemporaine de la conquête du Maroc à laquelle son nom demeure justement associé. Elle s'achève en 1916. L'autre est celle de sa fulgurante ascension diplomatique. De la Légation de Bucarest qu'il occupe pendant les hostilités, il passe à Madrid le 11 février 1920 en qualité d'ambassadeur, et, le 20 novembre de la même année, recueille à Londres la succession de Paul Cambon. Quatre années plus tard, son activité diplomative y trouve prématurément son terme.

Les conditions dans lesquelles elle a pris fin expliquent, avec le tempérament de l'auteur, le ton même de l'ouvrage. Ce ne sont pas des souvenirs apaisés. M. de Saint-Aulaire est un polémiste né. Il l'a prouvé dans la presse et dans ses essais historiques où l'acuité de l'observation s'allie à la vivacité de l'expression. Qu'on ne s'attende donc pas à trouver sous sa plume le minutieux commentaire de négociations mais un récit alerte, toujours vivant, bourré d'anecdotes qui ne s'interdit pas la boutade ou le jeu de mots, d'ailleurs d'une parfaite probité où la critique et la louange sont distribuées sans réticences.

(1) Comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, *Confession d'un vieux diplomate,* 1 v. in-8°, 794 p., Paris, Flammarion, 1953.

(2) V. *R.H.D.*, 1950, *Souvenirs Diplomatiques*, p. 142 et s.

Héritier d'une tradition monarchiste, un arrière-grand-père fusillé à Quiberon, un arrière-grand-oncle septembrisé, élève des Jésuites à Bordeaux, ayant après un tour de valse républicain, traversé le boulangisme, M. de Saint-Aulaire était spirituellement mal préparé à servir la République. Rendant hommage à des mérites éclatants, elle ne devait cependant pendant trente ans cesser de lui prodiguer les témoignages d'une bienveillance justifiée quoiqu'à la vérité dépourvue de réciprocité.

M. de Saint-Aulaire a quitté son Périgord natal et la Guyenne. Le voici à l'Ecole Libre des Sciences Politiques, aussitôt conquis par les maîtres de cette illustre maison (1) : Sorel qui pressent les conditions de la victoire de la Marne et « abattait à la hache les erreurs politiques que grignotait Boutmy », Anatole Leroy-Beaulieu, Albert Vandal, le réaliste Louis Renault. Puis c'est la candidature au Quai d'Orsay. Il faut montrer patte blanche. M. de Saint-Aulaire nous fait un portrait savoureux de Barthélémy-Saint-Hilaire dont il sollicite la caution (2). Il l'obtiendra d'un parlementaire qui ne le connaît pas et la bienveillance de sa concierge lui vaudra celle de la police. Candidat au concours, il est reçu grâce à la compréhension de Jusserand, mais dernier.

Sauf Maurice de Coppet, il surclassait de beaucoup ses concurrents et la carrière devait rétablir entre eux l'ordre normal.

Son rang l'avait fait affecter à la Sous-Direction des Affaires Commerciales où il eût l'heureuse fortune de rencontrer un compatriote, Etienne Bladé, qui lui facilita ses débuts. Fils d'un précurseur de la renaissance de l'humanisme gascon dont Anatole France a cité les travaux dans la *Vie Littéraire*, Etienne Bladé accomplit toute sa carrière au Quai d'Orsay. Non exempt de vanité, il ne cachait pas à ses élèves de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales le grand honneur qu'il leur faisait en daignant professer dans cet établissement.

(1) V. sur la période légèrement postérieure nos « *Souvenirs de l'Ecole Libre des Sciences Politiques (1895-1905)* », *R.H.D.*, 1947, et dans la Bibliothèque Internationale et Diplomatique de la Librairie Pedone, 1 br. in-8°, 42 p., 1947.

(2) Rappellerais-je sur ce personnage le piquant article de M. François Michel : *Barthélémy-Saint-Hilaire était-il le fils de Napoléon ? R.H.D.*, 1952, pp. 102-120.

Si j'ajoute cette anecdote aux propos de M. de Saint-Aulaire, c'est que Bladé fit partie de la commission de stage devant laquelle comparaissaient les candidats. Elle ne semble pas encore avoir existé de son temps. Quelles silhouettes pittoresques elle nous eût valu tel ce parlementaire à qui ses électeurs avaient accordé des loisirs, Pierre Deluns-Montaud qui la présida plusieurs années. Cet ancien ministre des Travaux publics régnait sur le Service des Archives où Louis Farges, Tausserat-Radel, Abel Rigault, Alfred Espinas pourvoyaient à l'essentiel. C'était un vieillard disert et charmant avec qui je me souviens d'un long entretien sur les dialogues de Platon. Son nom figure sur le monument que les félibres ont élevé à Sceaux près de la tombe de Florian. Combien différente la question que me posa Henry Jullemier, représentant du Cabinet, qui me demanda « si j'avais travaillé chez l'avoué ! ». A la Politique, l'accueil était exquis. Même si on ne devait jamais y entrer, on se sentait déjà de la maison.

Le thé inspire à M. de Saint-Aulaire de brillantes variations. Evoquant une histoire qui fit le tour des chancelleries, il parle d'un ministre détenant à Pékin le record de la ladredie ». C'était Auguste Gérard. Il fût avec Jules Patenôtre un des premiers normaliens du Quai d'Orsay. J'ai été reçu par lui à Bruxelles où il représentait la France au début du siècle. Il y avait dans toute sa personne quelque chose d'ingrat et d'étriqué, mais c'était un esprit brillant. S'il se plut à m'entretenir de la littérature belge d'expression française il ne me retint pourtant pas à déjeuner. Ayant souffleté son chef, le Cte d'Apchier le Maugin, Conseiller de la Légation, il télégraphia au Département : « Ai giflé ministre, je me tiens à la disposition de Votre Excellence ». Un déplacement fut la seule sanction de ce geste un peu vif. On savait si bien à quoi s'en tenir à Paris que — j'ajoute ceci aux souvenirs de M. de Saint-Aulaire -- lorsque le cabinet Sarrien se proposa d'élever Gérard à la dignité d'Ambassadeur, la chose n'alla pas sans heurts. Défendue par Léon Bourgeois, Ministre des Affaires Etrangères, la promotion fût combattue par Clemenceau qui faisait alors ses débuts à l'Intérieur. Au terme d'une longue discussion orageuse, le Tigre finit par s'incliner tout en mau-

gréant. « Il aboyait toujours, mais il ne mordait plus », racontait le lendemain Léon Bourgeois dans les couloirs du Sénat.

Bientôt M. de Saint-Aulaire, grâce à Gabriel Hanotaux, directeur en qui l'on pressentait un ministre dont il trace un vivant portrait, conquiert ses premiers galons diplomatiques à Tunis, Santiago du Chili, Lima, Rio de Janeiro. Il ne s'attarde pas en Amérique du sud. L'heure est venue pour lui de la grande politique. Et le Maroc va lui offrir un champ d'action à sa mesure. Le 22 août 1902 il est nommé à Tanger où il succède à Descos.

***

Sa désignation, il la doit à Paul Bourde, grand colonial à qui la Tunisie est redevable de la résurrection de ses oliveraies. Singulière faveur pour un jeune secrétaire, il est reçu par le ministre. Les confidences de Delcassé et la netteté de ses instructions, les propos qu'il lui tiendra dans la suite le conquéreront définitivement. Son témoignage mérite d'être retenu par les biographes de l'homme d'Etat ariégeois.

Il n'a que louanges également pour les deux diplomates dont, avant la conquête, il a été second au Maroc : Saint-René-Taillandier qui, « entendait sa mission au sens religieux du mot, comme un devoir sacré, digne de tous les sacrifices. Ascète de la diplomatie, il en avait le physique, avec un visage émacié et la flamme de son regard brûlait d'une passion contenue et maîtrisée » (1) ; Eugène Regnault, « plus solide encore que brillant ». Principal collaborateur de Paul Cambon dans l'organisation du protectorat tunisien, il était destiné à signer après en avoir préparé les voies, le traité de protectorat marocain de 1912 ».

Lyautey viendra plus tard.

Entre temps, M. de Saint-Aulaire passe deux ans à Vienne. Ses souvenirs se complètent par le beau livre qu'il a consacré

(1) *L. c.*, p. 61. V. sur Saint-René-Taillandier notre étude dans la *R.H.D.*, 1952, publiée à l'occasion de son centenaire. *Id.* Bibliothèque Internationale et Diplomatique de la Librairie Pedone, 1 br. in-8°, Paris, 1953,

à François-Joseph (1), Philippe Crozier nous représentait alors en Autriche. Il avait un moment espéré être nommé à Saint-Pétersbourg — je le tiens de lui-même — estimant qu'ayant été à Copenhague le collègue d'Isvolsky, il était qualifié pour négocier avec lui sur les bords de la Néva. Les pages amusantes que son ancien collaborateur lui consacre permettent de penser que, même au pays des valses de Strauss, son envoi ne s'imposait pas.

M. de Saint-Aulaire eût souhaité personnellement succéder à Eugène Regnault et nul choix n'apparaissait plus justifié. Mais les événements devaient en décider autrement. On sait comment des troubles ayant éclaté au Maroc, le général Lyautey y fut envoyé le 28 avril 1912. Le 7 mai, M. de Saint-Aulaire est désigné comme Délégué à la Résidence Générale à Rabat. Il y restera jusqu'à sa nomination à Bucarest, le 13 mai 1916.

Le choix dont il a été l'objet l'a surpris et inquiété. La Légation de Tanger et la Division d'Oran se sont plus d'une fois opposées et le général peut en avoir conservé quelque rancœur. Paul Deschanel l'a rassuré : « Je ne vois entre vous qu'un risque de mésentente, lui a-t-il dit, c'est qu'il soit plus diplomate que vous et que vous soyez plus militaire que lui ». « Ce pronostic, ajoute M. de Saint-Aulaire, se vérifiera bientôt — sans la moindre mésentente, au contraire – chacun de nous, en réagissant contre sa déformation professionnelle s'exposant à tomber dans celle de l'autre ». Les chapitres qu'il consacre à Lyautey témoignent d'une admiration sans réserve. « Grand parmi les plus grands, alors que tant d'autres ne le sont qu'au milieu de pygmées ».

En deux temps, huit et quatre ans, quoique officiellement au second rang, mais non au second plan, le Maroc aura représenté dans la carrière de M. de Saint-Aulaire, la période la plus féconde. Avec sa verve coutumière, sans ménagement pour les personnes, il en a retracé la vivante chronique. Il est là aux heures décisives, la mission de Fez de 1904, les événements de 1912 et sous Regnault pendant les va-et-vient du ministre entre

(1) V. *R.H.D.*, 1950, notre Variété intitulée *Protocole*, p. 186.

Paris et Tanger, il assume des responsabilités qui ne sont pas moindres que celles de son chef. C'est pourquoi, dans la lignée des grands exécutants, Révoil, Saint-René-Taillandier, Regnault, Lyautey, l'équité commande d'inscrire également son nom.

*
**

Sa mission à Bucarest ne l'a pas moins honoré. Il l'exercera dangereusement comme ce fût plus d'une fois le cas au Maroc. Quand il y arriva, la question se posait de l'entrée en guerre de la Roumanie. Jean Bratiano qui la gouverne possède les plus hautes qualités politiques. Elles en font « un des plus grands hommes d'Etat de sa génération ». S'il temporise, ce n'est pas hostilité à l'intervention aux côtés des alliés, mais il la veut à son heure, sans qu'elle provoque l'écrasement de sa patrie. Chez le roi Ferdinand, un Hohenzollern, l'ascendance allemande s'incline devant les devoirs du souverain. La reine Marie est nettement ententiste. Elle écrit à George V : « Les Roumains n'ont au cœur qu'un amour, la France... ».

Du fait de la primauté que nous confère cette préférence unie à son autorité personnelle, M. de Saint-Aulaire, sans en être le doyen, ne tardera à prendre la tête du Corps Diplomatique dont il inspire et coordonne l'action : les ministres alliés en viendront souvent à l'envoi de télégrammes identiques. Peu de jours après son arrivée, le 17 août 1916, l'alliance est conclue entre les quatre puissances de l'Entente et Bratiano. Elle ne fera d'abord qu'attirer la foudre sur le royaume des Carpathes. Sa signature provoque les bombardements qui feront de Bucarest « pendant la guerre de 1914, la capitale la plus éprouvée par l'aviation ennemie ». Et bientôt le gouvernement qu'accompagnent les diplomates alliés doit se transférer à Iassy. Du long martyre de la Roumanie, M. de Saint-Aulaire nous présente un tableau singulièrement émouvant.

Son réquisitoire contre l'inaction de Sarrail n'a jamais été réfuté. Sur ce point comme sur tous les autres, il est d'accord avec le général Berthelot, chef de la mission militaire française qui, encadrant les forces roumaines, va en constituer la

plus solide armature. Si l'armée de Salonique demeure immobile, si, par suite des tergiversations de l'Occident, la Roumanie peut sembler parfois abandonnée, que dire de l'allié russe ? Le tsarisme agonisant et le bolchévisme naissant sont d'accord pour regarder la Roumanie non comme un peuple à sauver mais une proie à partager. Le général Berthelot n'obtient de « l'allié », pas plus de concours alimentaire que de concours militaire. La Sainte-Russie « voit dans la Bulgarie un pont vers son rêve, Constantinople ; dans la Roumanie, un obstacle ». Aussi bien les événements de cette période nous offrent-ils comme la préfiguration de ce qui se passera dans la seconde guerre mondiale. Rien n'y manque, pas même l'exploitation des prisonniers et des réfugiés. L'armée russe vit grassement sans combattre tandis qu'à côté d'elle ,l'armée roumaine souffre et meurt. Parlant de Iassy, M. de Saint-Aulaire la compare à « un îlot d'honneur dans un océan de boue ».

Un moment viendra, le 9 décembre 1917, où la Roumanie se verra contrainte de signer un armistice. A l'instigation de Take Jonesco, M. de Saint-Aulaire alerte Paris. Trois télégrammes, simultanés et concordants, suggérés par notre ministre, liant « le maintien de nos engagements à l'exclusion d'une paix séparée », arrivent aussitôt, de Poincaré au roi Ferdinand, de Clemenceau à Bratiano, de Stéphen Pichon à lui-même. Celui du Président de la République au souverain « modèle du genre, le soulage visiblement, en déplaçant vers la France, ou en partageant avec elle la responsabilité de son propre *veto* à toute paix séparée ». Si brutal et si injurieux est le télégramme de Clemenceau que M. de Saint-Aulaire doit l'amender. « On dépeint toujours Poincaré, écrit-il, desséché, aveuglé même par l'hypertrophie de son sens juridique. Or « cet avoué gelé », comme l'appelait Caillaux, rédigeait quand il le fallait, ses télégrammes aux chefs d'Etat avec autant de sens psychologique que de sens juridique et avec une sensibilité contenue et d'autant plus efficace ». Inconscient des nécessités qui se sont imposées à Bratiano, Clemenceau le poursuit de sa hargne et sa phobie de la Roumanie le hérisse également contre le ministre de France. Philippe Berthelot lui répétera ce mot : « Bratiano et Saint-

Aulaire croient que je veux les dévorer. Or je ne peux pas les digérer ! ». Peut-être cependant une disgrâce ne lui eût-elle pas été épargnée sans la plus efficace et la plus discrète intervention du roi Ferdinand auprès de son cousin d'Angleterre. « Héros de Corneille dans un drame de Shakespeare », a dit de lui M. de Saint-Aulaire, et marié à une princesse étrangère que son courage et son dévouement ont élevée elle aussi au rang d'héroïne nationale.

Parmi les Français dont nous entretient M. de Saint-Aulaire, à côté du général Berthelot qui conserve la gloire d'avoir galvanisé l'armée roumaine, on rencontre la figure pittoresque et sympathique d'Albert Thomas. Mais je voudrais insister sur Robert de Flers que le ministre avait attaché à sa mission et dont la personne, le prestige et l'action servirent également la cause alliée et l'amitié franco-roumaine. Toujours souriant aux pires heures de l'adversité, il fut dans cette période de crise notre ambassadeur intellectuel en même temps qu'un incomparable animateur. Paris sera par lui présent à Iassy. J'ai eu l'occasion de l'accueillir à Venise alors que rentrant de Roumanie, il regagnait la France. Pendant tout le dîner, au cours de la soirée qui suivit, sa verve ne se démentit pas un instant. Il nous conta comment, appelé à prendre la parole aux obsèques d'Henri Rochefort, se laissant entraîner par ses souvenirs, il se plut à citer tant d'anecdotes plaisantes et de mots du célèbre pamphlétaire que tout le monde riait. Craignant d'avoir offensé la sensibilité de la veuve, il interrogea ses voisins. Elle riait aussi.

Après avoir été au Maroc un des artisans les plus efficaces de l'œuvre française, M. de Saint-Aulaire, en des heures pour celle-ci cruciales, a inscrit également son nom dans l'histoire de la Roumanie. Ayant volontairement partagé ses épreuves, collaborant quotidiennement avec le premier ministre, conseiller écouté des souverains, son rôle évoque invinciblement celui des ambassadeurs de famille sous l'Ancien Régime.



Les temps sont changés. Le roi d'Angleterre est intervenu pour assurer le maintien de M. de Saint-Aulaire à son poste, mais le gouvernement britannique souhaite maintenant son départ. Le 11 février 1920, il est nommé ambassadeur à Madrid. Avec lui la tradition des agents de carrière, interrompue depuis le départ de Geoffray à l'automne de 1917, est reprise. Alphonse XIII, qui lui a d'abord refusé son agrément en raison de son passé marocain où il a eu l'occasion de s'opposer aux revendications espagnoles, l'accueille cependant par ces paroles amicales : « Je tiens à vous exprimer un souhait et une certitude. Le souhait qu'avec vous, la République Française traite la Cour de Madrid comme un salon, non comme une antichambre (Joseph Thierry, homme politique, et Gabriel Alapetite, grand Résident général, nommé bientôt Haut-Commissaire en Alsace-Lorraine, n'avaient fait que passer), « Sire, mes vœux seront comblés si je termine ma carrière auprès de Votre Majesté ». Son séjour au bord du Manzanarès ne dépassera pas huit mois.

Il n'en demeure pas moins plein d'intérêt et parfois d'imprévu. Nous nous trouvons en présence d'une société où l'horloge de l'histoire s'est arrêtée depuis des siècles. Sympathique et primesautier, Alphonse XIII, à qui la France se doit de garder un souvenir reconnaissant pour son attitude pendant la guerre, affirme une personnalité politique qui déborde celle de ses ministres et s'oppose à l'effacement volontaire de George V. Son élégance éclate dans la manière dont il règle quelques affaires délicates. Je citerai seulement les incidents dont fut à Barcelone l'occasion de la visite du Maréchal Joffre où royalistes et catalans mirent le tact de l'ambassadeur de France à l'épreuve.

En le retirant précipitamment d'un poste où il s'était promptement affirmé, le gouvernement français obéissait, en dépit des apparences, à un souci de continuité. Paul Cambon venait de prendre sa retraite après une ambassade de vingt-deux ans. Benjamin de ses collègues, jouissant parmi eux de prestige, M. de Saint-Aulaire paraissait pouvoir bénéficier d'une longue mission, avantage incontestable dans un pays comme l'Angleterre où l'on n'apprécie pas beaucoup les changements de visages. C'est ce que pensait Millerand qui, Ministre des Affaires Etrangères l'ayant

déjà désigné pour Madrid, devenu Président de la République le jugeait qualifié pour Londres. Mais fâcheusement, les relations franco-anglaises traversaient alors une période de crise. Paul Cambon qui avait suggéré son envoi lui disait : « Le malheur est que les Anglais ne savent pas encore que Napoléon est mort. « L'Empire britannique tendait en effet, en 1920, à se porter automatiquement au secours du vaincu — « Nous attendons de vous, lui avait dit Millerand, le maintien et la pratique de notre alliance nécessaire avec Londres, mais sur un pied d'égalité ».

Telles sont la situation et la politique dont aura à s'inspirer l'ambassadeur. Il en sera l'interprète pendant les quatre années au cours desquelles Leygues qui l'a nommé (24 septembre 1920), Briand (16 janvier 1921), Poincaré (15 janvier 1922), Lefebvre du Prey (9 juin 1924), Herriot (14 juin 1924), se succéderont au Quai d'Orsay. En Angleterre, M. de Saint-Aulaire devra négocier avec Lord Curzon (Cabinets Lloyd George, Bonar Law et Baldwin), Ramsay Mac Donald. Le premier de ces ministères, survivant de la guerre, est un gouvernement unioniste ; les deux suivants sont conservateurs ; le dernier travailliste. La continuité de la politique anglaise accuse sous leur administration des tendances différentes qui auront à se concilier avec les vues également variables prédominantes à Paris. Il faut garder présent cet état de choses, les changements de parti ou de personnes, l'opposition des individus au sein d'un même gouvernement, si l'on veut apprécier toute la délicatesse de la mission de M. de Saint-Aulaire.

Quand il arrive à Londres, Lord Curzon est au Foreign Office depuis 1919. C'est un des personnages les plus insupportables qui l'aient occupé depuis Palmerston. L'ambassadeur avec qui ses rapports finiront par acquérir une sorte d'intimité en donne un vivant portrait qui, derrière le masque, nous fait voir l'homme. Celui-ci a des côtés sympathiques. On n'en saurait guère accorder à David Lloyd George, tribun instable, ignorant et germanophile qui imprime à la politique étrangère sa marque personnelle sans se préoccuper de son ministre des Affaires Etrangères. En face d'un gouvernement gallophobe, une opinion

demeurée francophile. C'est encore ici Paul Cambon qu'il faut citer. « Vous serez étonné, a-t-il dit à son successeur, par la cordialité du public et l'hostilité du gouvernement ».

La première n'exclut pas une certaine incompréhension. On sait combien fut préjudiciable à notre marine la conférence de Washington de 1921. « Un homme aussi pondéré que Bonar Law, chef du parti conservateur et l'un des plus fermes partisans de l'entente avec la France, dit à notre ambassadeur : « Ce que votre gouvernement pourrait faire de mieux pour concilier notre opinion serait de renoncer à construire des sous-marins et de détruire ses avions ».

Lloyd George regardait vers l'Allemagne et la Russie, partageant avec Briand des rêveries pacifistes qui n'excluaient pas des préoccupations électorales. L'ancien vice-roi des Indes, lord Curzon tournait les yeux vers l'Orient. « Déjà, dans ce berceau des religions, les puits de pétrole devenaient les nouveaux lieux saints ».

M. de Saint-Aulaire revient à maintes reprises sur Raymond Poincaré qui jouissait en Angleterre, contrairement à une légende, d'une popularité égale à celle de Foch. Elle facilitera son retour au pouvoir. Il montre en lui « sans qu'il ait jamais entrepris une campagne contre sa personne, uniquement par le succès d'une politique bien française et par là même européenne et plus favorable aux intérêts de la Grande-Bretagne, l'artisan de la chute de Lloyd George ». — « Ses susceptibilités personnelles (il l'avait prouvé par l'appel de Clemenceau) et ses préférences doctrinales ne comptent pas en présence de l'intérêt national ». L'ambassadeur en donne une preuve amusante à propos de la visite en Angleterre et des prétentions ridicules de Mussolini lors de la conférence de Londres.

Bonar Law, Baldwin sont ses interlocuteurs. Du premier qui a eu deux fils tués sur le front français, M. de Saint-Aulaire écrit : « A Lloyd George tout en façade et même en facettes, d'un métal étincelant, composite et friable, M. Bonar Law s'opposait : tout d'une pièce, d'un métal moins brillant mais du meilleur aloi et inaltérable ». Le second, « avec autant de sympathie pour la France avait moins d'illusions sur l'Allemagne.

Il n'avait pas encore dit : « la frontière de l'Angleterre est sur le Rhin », mais il le pensait ». Si les deux *Premiers* conservateurs ont leurs limites, ce ne sont du moins pas des démagogues comme Ramsay Mac Donald qui « s'apparentait à Lloyd George et à Briand, par ses dons extérieurs, son inculture, son ignorance de l'histoire et de la géographie, sonde et boussole de la diplomatie ».

Comment la personnalité des ministres anglais exerce son influence sur les négociations ? C'est ce que M. de Saint-Aulaire relève, soit qu'il évoque les pourparlers relatifs aux projets d'alliance ou du problème de la Ruhr qu'il examine minutieusement, s'efforçant de déceler le secret de la politique négative de Raymond Poincaré. Les historiens trouveront dans son livre d'utiles commentaires de ses dépêches comme ils rencontreront souvent dans celles-ci des vues qui éclairent un avenir encore lointain. Voici ce qu'il écrivait le 25 octobre 1923 à propos d'un discours du maréchal Smuts :

« L'indépendance croissante des Dominions est le trait le plus saillant de la Conférence impériale. Cette indépendance n'implique aucun séparatisme. Dans la mesure où il est permis de pronostiquer l'avenir de l'empire britannique, on peut s'attendre à voir les Dominions non en sortir, mais le gouverner de plus en plus et surtout le paralyser en se subordonnant la Grande-Bretagne et en parlementarisant sa politique extérieure sur toute l'étendue de la planète. »



Les chapitres par lesquels s'achève la *Confession d'un Vieil Ambassadeur,* dont le final évoque comme un écho des *Mémoires d'Outre-Tombe,* correspondent au ministère Herriot qui vit le terme de la mission de M. de Saint-Aulaire. Nous ne les commenterons pas. Tandis que les protagonistes de la période précédente ont disparu, il n'en est pas de même pour celle-ci : l'histoire n'a pas encore repris vis-à-vis d'eux toute sa liberté. Il nous suffira de dire que cette partie des souvenirs apparait comme la chronique mouvementée des années 1920 à 1924. Elle éclaire la politique internationale sous la présidence Millerand dont elle est contemporaine.

J'aurais mal traduit l'intérêt de ce témoignage si je n'avais laissé pressentir ce qu'il apporte de révélations sur les grandes heures de la diplomatie, mais aussi de contribution à la petite histoire et à l'anecdote. Instructif par les larges aperçus qui s'y découvrent, c'est aussi un livre très amusant. A côté des portraits, que d'esquisses prestement enlevées : Philippe Berthelot, le général Jouinot-Gambetta, Anatole de Monzie, la Ctesse de Noailles, Hélène Vácaresco, combien d'autres. Et comment ne pas être touché par ce que nous apprenons de l'inspiration qui a dicté sa *Jeanne d'Arc* à Bernard Shaw et de la collaboration de Rudyard Kipling aux discours royaux ? On peut seulement regretter, et ceci s'adresse non pas à l'auteur mais à l'éditeur, qu'une table reproduisant les sous-titres n'ait pas été jointe à l'ouvrage et surtout un répertoire des noms propres qui en eussent facilité la consultation. Et que de fautes typographiques !

En même temps que le Cte de Saint-Aulaire disparaissaient de la carrière les deux derniers ambassadeurs illustres de la période ayant précédé la guerre de 1914 : Barrère et Jusserand quittaient Rome, le premier, après un séjour de vingt-sept ; le second, de vingt-trois ans. Déjà les artisans majeurs de la conquête marocaine : Révoil, Saint-René-Taillandier, Regnault, étaient entrés dans la retraite. Lyautey sera remplacé à Rabat l'année suivante. Le mouvement qui porte la date du 24 octobre 1924 marque ainsi l'accession aux grands postes d'une nouvelle équipe (1). Il clôt une époque de l'histoire de la diplomatie française.

René Dollot.

(1) Fleuriau remplaçait à Londres M. de Saint-Aulaire ; le sénateur René Besnard, Camille Barrère à Rome ; Emile Dæschner, Jusserand à Washington. Enfin, à Madrid, Fontenay, qui sera plus tard ambassadeur auprès du Saint-Siège, cède la place à Peretti della Rocca.

LA VIE INTERNATIONALE MÉDIÉVALE

Histoire des Relations internationales publiée sous la direction de Pierre Renouvin (1)

Un grand ouvrage en six volumes, appelé à rendre les plus importants services à l'histoire générale et diplomatique, va être consacré, sous la direction de M. Pierre Renouvin, à une synthèse des rapports des sociétés humaines à travers les âges. « Nous avons, dit-il dans son introduction, essayé de situer les relations internationales dans le cadre de l'histoire générale... Rôle des conditions géographiques, des intérêts économiques ou financiers et de la technique des armements, des structures sociales, des mouvements démographiques ; impulsion donnée par les grands courants de pensée et par les forces religieuses, influences exercées par le comportement d'un peuple, son tempérament, sa cohésion morale, ce sont les points de vue que nous avons toujours eus présents à l'esprit... sans négliger le rôle des hommes de gouvernement,... mais leur action personnelle nous intéresse surtout dans la mesure où elle a modifié le cours des relations internationales ».

Telles sont les perspectives que doit ouvrir un tel champ d'études « où bien des terres sont encore en friche ». Dès le tome Ier, consacré au Moyen Age, l'intérêt précis d'une pareille conception de recherches apparaît en plein jour : « Obliger le lecteur à réviser des idées courantes, à éprouver la complexité des problèmes ». De la rupture de l'unité romaine au ve siècle, jusqu'aux « luttes sans rémission entre entités politiques carac-

(1) Librairie Hachette, Paris, 1953.

téristiques du Moyen Age finissant », dix siècles dramatiques d'efforts inutiles vers l'unité sont offerts à nos réflexions...

Le monde était coupé en deux depuis 476, mais les deux parties séparées avaient la nostalgie de l'unité perdue, à la fois par Dieu et par César. Il n'est pas un chapitre de notre livre où n'apparaissent, de façon ou d'une autre, des essais de reprises de contact à travers des limites qui n'ont jamais eu la rigidité d'un rideau de fer. En 787, à Nicée, Occidentaux et Orientaux se réunissent en concile œcuménique pour condamner ensemble l'iconoclastie, la destruction des images dans le culte, ce qui devait sauver tout le passé et tout l'avenir de l'art chrétien. Rome subsiste longtemps comme centre de liaison entre le monde grec et le monde latin. L'Occident, même Canterbury, voient parfois leurs évêchés confiés à des évêques grecs. Au xe et au xie siècles, Byzance est la métropole politique, intellectuelle, artistique et économique de l'Europe et de l'Asie (Cf. le chapitre V : Le monde byzantin, le monde de l'Islam et leurs contacts avec le monde occidental, x^e^-xiie siècles). A plusieurs reprises, on fait avec raison ressortir le rôle international d'un Empereur byzantin, comme Manuel Comnène qui, en quelques années, reçoit à Constantinople un roi de France, Louis VII, un empereur allemand, Conrad III, un sultan turc, Kilidj Arslan, un roi latin de Jérusalem, Amaury, épouse successivement deux princesses latines : Berthe de Sulzbach et Marie d'Antioche et, enfin, en 1166, propose au Pape Alexandre III l'union des églises avec couronnement du Basileus par le Pape lui-même ou un légat.

C'est l'intérêt du livre de M. Ganshof de montrer, à propos de cette date comme de bien d'autres, toutes ces ébauches vers l'unité qui jalonnent, dans leurs insuccès, l'histoire internationale du Moyen Age, le drame de ces échecs et l'irrémédiable conflit sur la légitimité du pouvoir impérial légué par Rome. Sans doute, comme il est noté p. 46, Charlemagne fut reconnu empereur — autocrator et basileus — par les ambassadeurs du Basileus Michel III, à Aix-la-Chapelle, en 812. Mais il semble que ce fut un hommage personnel à un très grand seigneur que l'on associait à l'empire. Au contraire, Byzance n'eut jamais aucun égard pour l'empire romain-germanique, surtout quand Frédéric

Barberousse l'eut fondé sur toute une mystique de l'Auctoritas supérieure à toutes les dignités, y compris celle de Basileus byzantin (p. 107). Quand, en 1166, à la suite des violences exercées par l'empereur d'Allemagne contre les électeurs d'Alexandre III en 1159, Manuel Comnène offrait au Pape l'appui de tout l'Orient, c'est une curieuse chance de paix qu'il apportait à l'Allemagne, à l'Italie, au Saint-Siège et à toute l'Europe...

Deux notions d'empire, deux notions de chrétienté. « Le monde chrétien d'Orient prétendait rester chrétien à sa manière et le monde chrétien d'Occident se refusait à l'admettre » (p. 256). L'Islam, de son côté, est divisé contre lui-même « en masses atteintes à leur tour par un morcellement profond » (p. 82). L'Islam n'est unité ni politique, ni religieuse, ni ethnique. Mais les chrétiens ne s'entendent pas pour achever cette désunion des Infidèles. Les croisades, qui auraient pu unir Grecs et Latins, échouent dans l'anarchie. L'émiettement est la règle des régimes féodaux, et les relations internationales atteignent une complexité extrême, car royaumes, principautés, duchés, comtés et même certaines seigneuries sont à égalité dans l'histoire de ces relations (p. 57). Les villes commerciales ont leur politique à elles : Venise est, sur mer, alliée de l'empire grec et, sur terre, vassale de l'empire allemand, mais avec un sens des affaires peut-être encore plus impérial que l'un et l'autre ; dès le XIVe siècle, Venise a, pour l'examen des affaires extérieures, un « collège de Sages » (p. 280), institution qui ne devait reparaître que de nos jours dans la vie internationale. Florence trouve dans ses intérêts de cité la même largeur de vues ; c'est elle qui accueillera en 1439 le concile de l'union des églises, entre Latins, Grecs, Russes et Arméniens. Dans le même temps, une autre république urbaine, Bâle, réunissait elle aussi un vaste concile d'Européens et d'Orientaux pour régler l'ordre et l'unité de la chrétienté. C'est avec raison que M. Ganshof glorifie les Pères de Bâle et de Florence pour avoir clos le Moyen Age en beauté. Une anthologie des écrits des cardinaux de ces conciles, un Rhénan comme Nicolas de Cusa ou un Grec comme Bessarion, et bien d'autres, constituerait un substantiel testament politique du « Génie » du Moyen Age...

Dans l'extraordinaire éparpillement de l'autorité, au milieu des idées impériales qui ne s'harmonisent pas, le Moyen Age a connu de nombreux centres où l'on pensait encore concorde et union. Villes économiques (Hanse allemande, à partir de 1358 : carte très évocatrice de son domaine « cosmopolite », p. 206 ; villes italiennes, dont l'horizon va des eaux baltes aux Etats mongols et à l'Afrique du nord). Villes universitaires, où s'assemblent professeurs et étudiants de toutes « nations ». Enfin, et principalement, monastères entre lesquels se nouent des relations de filiation et de fraternité.

A quatre reprises, de grandes vagues d'action monastique recouvrent l'Europe : bénédictine, clunisienne, cistercienne, franciscaine, celle-ci allant jusqu'en Chine, tandis que le flux dominicain qui la double va d'Espagne jusqu'en Suède et en Norvège. La carte de la diffusion cistercienne, p. 74, est bien représentative de ce mouvement qui atteint la Vistule et la Theiss, et l'on regrette l'absence de cartes semblables qui fixeraient l'ampleur des autres rayonnements : bénédictin, clunisien, franciscain. L'on désirerait même une carte des monastères orientaux, bien mal connus, qui ont marqué la christianisation de l'Orient, du Sinaï à l'Athos, et de la Cappadoce à l'Ukraine.

Partout les monastères ont été des écoles de formation de chefs : évêques, abbés, professeurs, défricheurs d'âmes, et de terres, inspirateurs d'art, conseillers politiques de princes. Les idées hardies ne leur faisaient pas peur : c'est dans les milieux monastiques (cf. p. 223) que se développent à partir du XIV[e] siècle les conceptions laïques opposées aux conceptions théocratiques. On s'efforce de distinguer César de Dieu. L'incompréhension de telles idées par les moines orientaux est une des principales raisons de l'opposition tragique de l'église grecque et de sa filiale russe à l'union préparée par la papauté d'Avignon, c'est-à-dire un centre pontifical encore plus occidentalisé que celui de Rome. Ce fut un malheur pour de larges relations internationales utiles à l'Occident comme à l'Orient, que celui-ci n'ait connu les grandes initiatives bénédictines, cisterciennes, franciscaines qu'à travers leurs apports latins en terres grecques et byzantines.

En Occident, l'intense développement des fonctions et des dignités religieuses a multiplié les échanges et les contacts internationaux. A côté de l'évêque, agissent, avec équivalence de moyens, les abbés crossés et mitrés, les doyens chefs de chapitres. Les collégiales et les abbatiales sont des monuments égaux aux cathédrales. Leurs influences se conjuguent ou s'opposent avec de larges interférences. Les commanderies, mi-guerrières, mi-monastiques, recrutent au loin des « soldats de Dieu ». Les commanderies teutoniques, remarque justement M. Ganshof (p. 300), rassemblèrent contre la Prusse encore païenne des chevaliers de toute l'Europe. Les légats et les nonces manifestent, de plus en plus différenciés (p. 269), deux aspects de la politique internationale du Saint-Siège. Les abbesses et les moniales jouent aussi des rôles de premier plan : telles Ste Brigitte de Suède et Ste Catherine de Sienne dans les négociations et mouvements d'opinion qui ont ramené les Papes d'Avignon à Rome (p. 234). M. Ganshof attire (p. 302) l'attention sur les jubilés qui donnent au pélerinage romain « dans l'histoire des relations internationales une place à laquelle aucun autre ne peut prétendre ». On aurait pu aussi mentionner l'impulsion donnée par les clercs à la recherche des « chrétientés perdues » — celles de St Thomas, du « Prêtre Jean », de l'évêché des sept îles (Groenland). Leur problème n'est pas étranger à la genèse des grandes découvertes.

Trois chapitres très documentés et très vivants exposent sous le titre « Techniques des relations internationales » (III, VII, XII) le lent développement des structures et des méthodes de négociation, du ve au xve siècles. C'est une immense variété de prises de contact entre tous les grands milieux sociaux. Les frontières sont « fluidité et enchevêtrement » (p. 286). Il y a beaucoup de co-souverainetés, de combourgeoisies, de co-seigneuries, de communautés et de co-gestions, — beaucoup de connexités d'intérêts et d'aspirations. On a cherché à comprendre et à se comprendre entre prochains.

M. Ganshof relève l'ingénieuse méthode de l'Angleterre pour rendre ses missions diplomatiques les plus compréhensives possible : un grand seigneur de haut prestige, un prélat de haute

culture et d'expérience politique, un grand marchand et deux clercs de chancellerie (p. 268). Il montre souvent aussi le rôle de médiateur des pays de « marches » et des villes de négoce. Professeur à l'Université de Gand, M. Ganshof relève avec une compétence toute particulière l'importance des villes flamandes, telles que Bruges, dont il donne un beau plan du xve siècle ; ce n'est pas sans raison symbolique qu'a, de nos jours, été fondé à Bruges un collège européen.

La mauvaise fée qui a empêché le Moyen Age de faire fructifier tant de chances semble avoir été surtout son impuissance, intellectuelle et morale, à définir l'« auctoritas », l'ascendant, non pour la domination mais pour la coordination de la chrétienté, voire de la non-chrétienté. Cette *auctoritas* déférente, mais différente de la *potestas* du Saint-Siège, n'a été comprise que de peu d'esprits dégagés de l'obsession du Saint-Empire. M. Ganshof ne voit guère qu'un Manuel Comnène au XIIe siècle et un Saint Louis au XIIIe. Il fait l'éloge du saint roi dont il note justement que son sens de l'*auctoritas* était une question de prestige spirituel « exceptionnel ». Un tel prestige s'accorde-t-il avec le mot de « bigoterie » choisi pour caractériser la pratique des vertus royales (p. 182) ?... L'horreur royale du péché n'eût pas empêché Louis IX de se gausser des médailles bénites qui constellaient le chapeau de son petit-neveu Louis XI, et l'on sait qu'il mettait tout le secret de son prestige dans un mot charmant et très peu « bigot », celui de « prudhommie ».

Il faut méditer les quatre pages finales (pp. 303-306) que M. Ganshof nous donne « en guise de conclusion » précisément sur cette crise des institutions d'ordre et de paix dans l'Europe médiévale. L'excuse de cette Europe est qu'elle n'a cessé de vivre dangereusement dans une atmosphère d'invasions menaçantes ou latentes. M. Ganshof a parlé des dernières croisades du XVe siècle, celle du nord qui fondait Kœnigsberg, et celle du sud qui reprenait Grenade... Mais dès le milieu du VIe siècle, tout l'Occident avait sympathisé avec l'Orient dans une grande tristesse commune, celle de la prise de la croix de Jérusalem par les Perses, et, au début du VIIe siècle, la chrétienté avait glorifié la reconquête de la sainte relique par les Byzantins. C'est ici la

croisade initiale, inaugurale de toutes les autres. Désormais cette idée de salut de la chrétienté, perpétuellement ranimée par des risques extérieurs, a pu être utilisée par les princes et les clercs pour le meilleur et pour le pire. Au nom de la croisade, on libéra Séville et Antioche, mais on saccagea Albi et Byzance. L'idée de croisade ne put donc pas être plus créatrice d'unité que celle de guerre sainte pour l'Islam. Elle se trouva incapable de surmonter spirituellement la grande dépression matérielle et morale qui frappa l'Europe du XIVe siècle et que M. Ganshof évoque en son chapitre X.

Les déformations de l'idée de croisade sont parallèles aux déformations de l'idée de l'autorité. Elles s'aggravent les unes par les autres pour ruiner cette armature d'institutions et de conceptions que nous dénommons Moyen Age. Lassés, ceux-ci et ceux-là, des abus qu'on faisait d'aussi grands mots qu'« autorité » et « chrétienté », les Orientaux, préférant le turban à la tiare, mettent la croix sous la tutelle du Sultan, et les Occidentaux perdent le sens d'une politique de la croix au moment où il est le plus urgent de le retrouver. Quant aux Russes, c'est moins une « illusion » (p. 257) qu'un pressentiment politique qui leur inspire la pensée de se substituer aux Occidentaux pour « le salut de l'Orient »...

R. ROUX.

COMPTES RENDUS

La Diplomatie, ses origines et son organisation jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, par Léon VAN DER ESSEN, professeur à l'Université de Louvain. Bruxelles, 1953, 205 p.

Il ne s'agit pas d'un traité complet, qu'il eût été bien impossible de faire tenir dans si peu de pages, et l'auteur malgré le titre un peu ambitieux, n'a visiblement pas le dessein d'épuiser cette énorme question qui a déjà fait l'objet de nombreux volumes. D'ailleurs, malgré cette multiplicité de travaux, on peut regretter que des études poussées, dépassant le cadre de simples articles, n'aient pas été tentées plus souvent dans divers pays, sur le modèle de celle que F. Picavet a consacré à la Diplomatie française sous Louis XIV. On s'en tient encore trop sur ce sujet aux généralités rebattues et à l'échantillonnage. A ces futures synthèses, le petit livre de M. Van der Essen apporterait quelques éléments curieux et plus d'une anecdote typique ou savoureuse. C'est le charme de ce travail, où l'on sent que l'auteur a trouvé un délassement, et auquel il n'a pas voulu imposer une forme rigoureuse.

C'est une vue cavalière de l'origine et du développement de la diplomatie permanente, surtout aux XVIe et XVIIe siècles (le XVIIIe siècle est un peu négligé). L'intérêt de ce petit volume est néanmoins fort grand. Car si M. Van der Essen reprend les grandes lignes du sujet, en puisant aux meilleures sources, ainsi qu'en témoignent ses nombreuses et précises références bibliographiques, il en renouvelle en plus d'un point la présentation en nourrissant l'exposé des remarques et exemples que ses propres études historiques l'ont amené à recueillir. Spécialiste de l'histoire des Pays-Bas au XVIe siècle, auteur d'une étude monumentale consacrée à Alexandre Farnèse, c'est donc dans cette histoire et dans cette période que l'érudition de M. Van der Essen est la plus précieuse. Il s'ensuit que son petit traité serait surtout une histoire de la diplomatie impériale et espagnole s'il n'y joignait l'originalité de s'intéresser aussi à la diplomatie pontificale qu'il traite dans un chapitre particulier. Il retrace notamment à titre exemplaire l'historique de la nonciature d'Ottavio Mirto Frangipani, nonce de Flandre, personnage qu'il connaît particulièrement bien pour en avoir publié la correspondance diplomatique. Le lecteur français, davantage familier de l'organisation et des mœurs de la diplomatie française, fera ainsi de fructueuses comparaisons. Il s'apercevra de l'unité de ces institutions, dans le cadre européen, ce qui en confirme le caractère vraiment international.

L'auteur rappelle brièvement la controverse portant sur l'origine de la diplomatie permanente. On est aujourd'hui à peu près d'accord sur ce problème et les divergences ne portent plus que sur l'importance relative à accorder au rôle de Louis XI dans l'extension de

l'institution hors de son berceau, l'Italie du Quattrocento. L'élargissement de l'horizon politique, qui a suivi la découverte du Nouveau Monde, a eu son influence dans la croissance de l'institution au cours du XVIe et au XVIIe siècle. Il est difficile de lui attribuer un rôle prépondérant dans les origines, époque à laquelle l'agrandissement du monde n'était encore qu'une virtualité. La naissance de ce que M. Van der Essen appelle « l'objectivité politique », réalisme dont Machiavel est le héros, paraît plus importante.

Sur l'origine du vocable ambassadeur, je serais moins confiant que l'auteur, dans l'étymologie fantaisiste que propose Abraham de Wicquefort dans son traité de l'« Ambassadeur et ses fonctions ». D'après cet auteur, le mot tire son origine de l'espagnol *embiar* qui signifie envoyer. Les philologues, parmi lesquels A. Dauzat, sont unanimes à le faire dériver du gothique « andbahti », emprunté lui-même au gaulois « ambactos », qui signifie serviteur. Le mot « ambasseor » se trouve dans Brunetto Latini, et « ambaissador » est une forme provençale d'où a été tiré l'italien « ambasciator » traduit de là en français et en espagnol.

Sur le sens prêté par l'auteur à l'expression « ministres publics » dans un édit des Etats de Hollande de 1651 et qu'il commente pour l'opposer à agent secret, c'est-à-dire espion, je risquerai une objection. Il semble que dans ce texte où est défendue l'immunité accordée aux agents diplomatiques, le mot public s'oppose plutôt à privé qu'à occulte. Il ne saurait en effet être question d'immunité pour un agent secret. Il semble qu'on veuille signifier que le privilège n'est pas dû à de simples agents d'affaires, recrutés généralement parmi de simples marchands. Je n'en veux pour preuve qu'un passage de Wicquefort cité plus loin (p. 41) qui parlant d'un tel agent, écrit : « Ce n'est qu'un faiseur d'affaires... On a vu à Paris et à La Haye des agents qui tenaient auberge et logeaient en chambre garnie. Les princes qui les souffrent ne se peuvent plaindre si on ne les distingue point d'avec les autres agents de la même profession ».

Ces remarques que nous abrégeons prouvent à quel point est suggestive la lecture de ce petit livre, agréable et solide à la fois.

C. LAROCHE.

Turquie. — F. CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut, *La Monarchie Française d'Ancien Régime et la Question de la Mer Noire*, extrait de la « Revue de la Méditerranée », nos 25, 26 et 27, 1 br. in-8°, 55 p., Paris-Alger, 1948. — Septime GORCEIX, *Bonneval Pacha, Pacha à Trois queues, Une Vie d'Aventures au* XVIIIe *siècle*, 1 v. in-16, 241 p., Paris, Plon, éd. 1953.

Diplomate, historien, administrateur, orateur à l'occasion, il n'aurait tenu qu'à M. Charles-Roux d'être un universitaire distingué si l'on en juge par le rapide et lucide exposé qu'il nous a récemment

donné de *la Monarchie Française d'Ancien Régime et la Question de la Mer Noire.* Ceux qui furent jadis les élèves d'Albert Vandal, comme M. Charles-Roux lui-même, retrouveront sa manière et jusqu'à ses formules dans une étude qui apparaît comme un complément de son cours célèbre sur la Question d'Orient au XVIIIe siècle. Le problème de la Mer Noire a pesé en effet sur toute la diplomatie orientale des derniers Bourbons. Dirais-je qu'il n'est pas absent des préoccupations de l'heure présente, les diplomates n'ayant pas encore trouvé le moyen de se soustraire aux impératifs de la géographie.

« La Mer Noire a commencé par être une mer intérieure turque : jusqu'au dernier quart du XVIIIe siècle, les rivages qu'elle baigne ont tous relevé de l'Empire Ottoman ». Comment nos ministres et nos ambassadeurs se sont attachés à la faire sortir de cette situation pour l'ouvrir à la navigation internationale, c'est ce qu'a montré excellemment M. Charles-Roux. Le premier nom que nous rencontrons est celui de Colbert qui « voulut ou aurait voulu » nous ouvrir le passage en 1673, lors du renouvellement des Capitulations par Nointel. En 1685-86, Seignelay reprend la politique de son père. Nouvel échec. « Le Grand Seigneur, fut-il répondu à Girardin, ouvrirait plutôt aux étrangers les portes de son harem ». Tout au plus obtient-il que des bois coupés sur les rivages de la mer Noire, destinés à nos constructions navales, soient embarqués pour Toulon.

« Nos ambassadeurs à Constantinople, pourtant, écrit M. Charles-Roux, ne prenaient pas aisément leur parti d'être sans aucun contact avec cette côte, derrière laquelle s'ouvre l'infini de plaines démesurées ». C'est l'origine de la mission Faraud, envoyée par le Comte de Ferriol, avant-dernier des représentants de Louis XIV en Turquie, au Khan de Tartarie, qui nous permit de prendre place à Batché-Sérail. Notre position dans la presqu'île de Crimée s'affirme si bien qu'en 1733, lors de la guerre de succession de Pologne, Villeneuve pourra mobiliser les Tartares contre les Russes. Les Turcs tolèrent cette ingérence mais n'ouvrent pas la Mer Noire. Redoutant la descente des Moscovites vers le sud, le Drang nach Osten de l'Autriche, la Porte craignait, si elle accordait l'accès de ses eaux intérieures « aux puissances étrangères, France ou Angleterre, de ne plus pouvoir la refuser à ses dangereux voisins ». Cette crainte que nous partagions n'était pas vaine et la paix de Belgrade (1739) devait y parer. Lors du renouvellement des Capitulations le verrou sera maintenu.

Entre temps si Marseille et Versailles, préoccupées de notre expansion commerciale incriminent « la carence économique » du consulat de Batché-Sérail, son intérêt politique et religieux s'est développé. Deux secrétaires d'Ambassade, Lancey et Peysonnel s'y succèdent. « Vergennes, nous dit M. Charles-Roux, parlant du second dont il expose les intéressantes conceptions, lui voulait du bien, le sortant de la cage dorée de l'Ambassade pour le faire voler de ses propres ailes au grand air de la Crimée ». On croirait entendre Vandal.

Plus tard viendront Pierre Ruffin et le fameux baron François de Tott. C'est le temps ou le khan, « après l'audition de quelque farce

par des baladins turcs, interrogeait Tott sur Molière, sur Pourceaugnac, le *Bourgeois Gentilhomme, Tartuffe,* dont Ruffin fut chargé d'entreprendre la traduction à son usage ».

Mais revenons à la Mer Noire. De 1774, date à laquelle la Turquie vaincue vient de signer le traité de Koutchouk-Kainardji, à 1784, la situation s'est entièrement modifiée. Le Pont Euxin a cessé d'être une mer intérieure turque pour devenir une mer turco-russe. Vingt-huit années vont encore s'écouler cependant avant que son ouverture à notre marine marchande soit stipulée dans un traité de paix entre la France et la Sublime Porte. Elles verront se succéder de multiples négociations destinées à nous permettre d'obtenir les avantages dont bénéficient déjà les Habsbourg et les Romanof. Les noms de Saint-Priest, de Choiseul-Gouffier demeurent associés à cette période. Leur zèle ne sera cependant pas pleinement récompensé puisque c'est cent trente ans après l'initiative de Colbert qu'il appartiendra à Bonaparte d'exaucer le désir tenace de la monarchie bourbonienne.

II. — Le plus pittoresque des personnages évoqués par M. Charles-Roux est assurément le pacha Bonneval. Comme Nointel et Villeneuve, Vandal nous l'avait déjà rendu familier. M. Septime Gorceix vient de lui consacrer un petit volume fondé sur une documentation abondante et originale, livre alerte, vivant, instructif, qui n'a que le tort de se présenter comme une biographie romancée alors qu'il est beaucoup mieux que cela.

Né le 14 juillet 1675, en Limousin, dans le château de ses ancêtres, Claude Alexandre de Bonneval avait déjà servi douze ans dans la marine quand une pique avec Ponchartrain, ministre désigné en vertu de l'hérédité des charges, qui n'avait pas vingt ans, l'amène à démissionner. L'armée l'accueille. Il se distingue en Italie, mais un conflit avec l'Intendance soutenue par Chamillart, tourne contre lui. Souvenons-nous de la fin du maréchal de Marillac sous Louis XIII ! Menacé de la prison à Mantoue, Bonneval passe à Venise, y rencontre un autre officier en difficultés, recruteur de brillants sujets pour l'armée impériale, Langalerie, qui le signale au prince Eugène. Curieux personnage que ce Langalerie ! Devenu protestant, il envisage le retour des Hébreux en Palestine et la création d'un Etat Juif.

Bonneval eût voulu faire sa paix avec Versailles. L'hostilité de Louis XIV l'en empêche et le voici qui passe au service de l'Empereur. Le 20 janvier 1707, il est condamné par contumace à avoir la tête tranchée. Point d'autre ressource pour lui que de cavalcader dans les armées impériales. Ayant manqué peut-être de devenir amiral ou maréchal en France, sera-t-il maréchal en Autriche ?

Pas davantage ! Mais avant de se brouiller avec le prince Eugène, son protecteur, d'être expulsé de l'Empire à la suite d'un étrange conflit avec le gouverneur des Flandres, de se réfugier une seconde fois à Venise et de tenter un soulèvement de la Hongrie contre les Habsbourg, le Régent lui a accordé l'amnistie que lui refusait Louis XIV. Il reparaît à Versailles, et épouse Judith Charlotte de

Gontaut-Biron. Après une lune de miel de dix jours, il est reparti. Elle ne le reverra jamais. Inébranlablement fidèle, elle ne cessera de lui prodiguer dans des lettres exquises — quelques-unes des plus jolies lettres de femme que l'on connaisse — une tendresse que rien ne décourage et qui ne finira qu'avec sa vie.

Ayant tâté du Spielberg qu'illustrera un siècle plus tard la captivité de Silvio Pellico, craignant le pire, Bonneval saisit l'occasion de passer en Turquie. Menacé d'être livré à l'Empereur Charles VII, il abjure, le changement de religion faisant du renégat une personne inviolable. Conseiller politique et militaire du Sultan, il ne quittera plus sa troisième patrie, mettant le sceau à sa réputation et à sa légende. C'est le temps de la célèbre ambassade de Villeneuve avec lequel il ne fera pas toujours bon ménage et qui semble avoir usurpé par la grâce des historiens un peu de sa gloire. La mort le surprendra au moment où craignant le pal ottoman après l'échafaud de la place de Grève et le poison des Habsbourg, il s'apprêtait à rentrer en France et à réintégrer la religion de ses pères.

Un aventurier ? C'est vite dit. Ne faisons état pour apprécier la richesse de ses dons que de ce que nous en connaissons par ses propres écrits. S'agit-il de l'armée ? Un mémoire qu'il présente au Sultan nous montre en lui le stratège le plus réfléchi. « Un professeur d'Ecole de guerre n'aurait pas grand chose à y modifier », nous dit son biographe.

S'agit-il de la politique étrangère ? Remarquant que la Turquie et la France ont un égal intérêt à fortifier la Pologne pour arrêter la marche de la Russie vers l'Occident, Bonneval ajoute : « Feu Pierre-le-Grand a tout fait pour s'agréger au corps germanique. J'en ai eu des preuves dans le temps que j'étais membre du Conseil impérial comme je l'ai été pendant douze ans ». Et ceci : « *Si la Russie étendait son empire sur une partie de l'Allemagne, les autres nations n'auraient plus que la ressource de former une ligue de défense contre elle* ». Vues assurément d'une pénétration singulière. De même nous le voyons préconiser le percement de l'isthme de Suez pour restituer à l'Empire ottoman le trafic dont l'a privé la découverte des routes maritimes.

Ses aperçus italiens — il en eut aussi sur la Prusse — ne sont pas moins curieux. Dans un rapport à la Cour de France de 1734, il écrivait : « Si dans la guerre présente on peut donner le Milanais au roi de Sardaigne et qu'il cède toute la Savoie et le comté de Nice sans qu'il puisse rien conserver au-delà des Alpes, on fera une bonne affaire ». Enfin dans son plan de démembrement de l'empire des Habsbourg, il préconise une fédération italienne dont l'Autriche était exclue. C'est déjà le projet de Napoléon III.

Rien du soudard inculte chez cet homme de guerre magnifique, causeur éblouissant, qui, tel, proche de nous, Gallifet, promena sur les champs de bataille un ventre d'argent, souvenir de cette journée du 15 août 1716 où il s'était illustré à Peterwaradin. Dès sa jeunesse, il consacre quotidiennement quatre heures à la lecture et l'on comprend qu'un de ceux qui eurent l'occasion de l'approcher,

le chevalier de Bauffremont, ait pu écrire en 1741 : « C'est un génie universel et de premier ordre ». Médiéval attardé dans un siècle d'absolutisme, fidèle à son roi sinon à sa patrie, il était venu à une époque qui n'était plus ou pas encore la sienne. Vindicatif et serviteur de ses haines, maints épisodes fâcheux se sont inscrits dans sa vie et l'échafaud l'eût guetté sous Louis XIII. Au XXe siècle, artilleur sorti de Polytechnique, le Pacha à trois queues d'Istamboul aurait été un baroudeur de la conquête marocaine ou se battrait aujourd'hui contre le Viet Minh. René DOLLOT.

Dr Peter STADLER. — *Genève, les grandes puissances et les partis religieux de la Confédération* (en allemand), Affoltern (Zurich, 1953).

L'ouvrage du Dr Peter Stadler est une « dissertation » selon le terme universitaire d'usage, c'est-à-dire, en fait, un exposé très sérieux et très complet, en 253 pages, d'une période très compliquée et très difficile de la vie de Genève de 1571 à 1584. Calvin est mort en 1564, laissant sa ville-église à un humaniste, Théodore de Bèze, dont les lettres politiques, souvent citées dans cette étude, sont écrites dans le meilleur latin. Mais il ne s'agit pas de diriger paisiblement, de l'Académie et du Consistoire de Genève, le rayonnement de la pensée calviniste. Genève vit dangereusement, encerclée par le duché de Savoie qui tient avec le pays de Gex les deux rives du Rhône. Elle ne fait pas partie de la Confédération des Cantons suisses où les sympathies à son égard sont très partagées, les cantons catholiques la tenant en ennemie redoutable de leur foi, qui leur paraît surtout sauvegardée par l'amitié et le voisinage de l'Espagne, installée à Milan. Un canton réformé comme Berne garde même des arrière-pensées d'arrangements avec la Savoie qui lui a abandonné le pays de Vaud (1564) et qui la tente par des projets de rétrocession du Chablais et du Faucigny que Berne a quelque temps conquis et même protestantisés.

La France est la grande alliée des Cantons confédérés sans distinction de confession. Elle vient de renouveler avec eux — 1564 — son pacte de paix perpétuelle. Mais sa situation, solide dans les cantons catholiques de Soleure et de Fribourg, se heurte, à Lucerne et dans les vieux cantons, aux influences souvent conjointes du Saint-Siège, de l'Espagne et de la Savoie. Un des objectifs délicats de la politique française en Suisse sera de faire comprendre à tous les cantons que la protection de Genève est leur intérêt commun. D'autre part, la sécurité de Genève touche de très près les perspectives politiques françaises sur la Bresse, le Bugey et la Savoie, abandonnée seulement par le roi en 1559 — et non sans esprit de retour. La France en Savoie n'a pas gêné l'évolution religieuse et républicaine de Genève, et ne demande qu'à redevenir sa voisine amicale, au moins par ses faubourgs de la rive droite du Rhône, ce qui sera le cas en 1602.

Toutefois, au lendemain de la St-Barthélemy, en 1572, Genève pouvait se demander ce que deviendrait la protection de la France. Le latin savoureux de Théodore de Bèze déclare que « l'horrible confusion des affaires de France — « *res gallicæ* » — est aussi facile à comprendre que le Chaos (*tam facile fu rit Chaos des cribere*) — (citation, p. 154). Les Cantons catholiques envisagent pour Genève des solutions de compromis. Jusqu'en 1582, Lucerne suggère une rentrée des catholiques dans une république reconnaissant les deux confessions comme dans certaines villes libres allemandes. En 1583, le Nonce à Turin proposait de rendre aux catholiques deux églises, dont la cathédrale (p. 240). Ainsi Genève aurait double garantie : chaque groupe de cantons y protégerait ses coréligionnaires.

Genève écarte cette solution... La compagnie des Pasteurs refusa aux « papistes » toute liberté et exercice de leur religion en cas qu'ils vinssent ici, aimant mieux demeurer seuls que de faire une alliance qui provoquât l'ire de Dieu » (p. 111). Berne, moins intransigeante — elle tolérait des enclaves catholiques en pays de Vaud — poursuivit avec la Savoie des négociations qui auraient pu aller très loin et qui, en tout cas, encouragèrent le duc, Charles-Emmanuel, gendre de Pilippe II, à préparer contre Genève isolée un coup de force dont le Dr Stadler présente avec vie et couleur les divers aspects dramatiques. La menace se prolongea durant presque toute l'année 1582. Le mot d'« escalade », pour résoudre le problème de Genève, était dans l'air depuis 1578 (p. 145). En 1582, l'occasion paraît excellent « bellissima », comme on dit à Turin. C'est en effet l'année où expire le traité franco-suisse renouvelé en 1565, et l'Espagne peut croire qu'il ne sera pas reconduit.

Mais en fait la France, malgré ses troubles intérieurs, est loin d'être absente des affaires d'Europe, et c'est dans le plan de l'Europe qu'elle place Genève, dont la politique, de son côté, prend un caractère de plus en plus européen. Théodore de Bèze négocia à Londres avec la reine Elisabeth, à Heidelberg avec l'électeur palatin qui intervient auprès du gouvernement de Berne et le fait surveiller par quelques reîtres qui terrifient l'évêché de Bâle. La France, pour sa part, décide de renouveler l'acte d'alliance suisse. Les délégués du roi sont, le 12 mai 1582, à Nyon, aux confins des territoires bernois et savoyards sur le lac de Genève. Ils prennent contact avec les gens du duc et de Berne et joignent à Baden en Argovie les députés des Cantons. Le représentant français, Hautefort, envoie à Paris un « advis des desseins que le duc de Savoie a sur Genève » et fait savoir aux Cantons que le roi ne tolérera jamais aucune agression contre Genève. C'est cette politique que les Confédérés devront sauvegarder comme alliés de la France.

Déjà un gouvernement suisse entre dans le sens de ces orientations françaises, c'est celui de l'évêque de Sion, allié des Cantons, qui refuse de s'associer à une campagne contre Genève en permettant aux contingents des cantons catholiques de rallier par le Valais les troupes savoyardes. Le 30 août 1582, Berne ratifiait le renouvellement de l'alliance avec la France. Ce fut une satisfaction pour

les cantons catholiques qui redoutaient une alliance des cantons protestants avec quelque prince calviniste allemand. Toutefois cette satisfaction n'alla pas jusqu'à les engager dans une garantie de la sécurité genevoise. Ils ne comprenaient pas que la France pût mener une double politique de réforme et de contre-réforme.

Aussi Genève ne fut assurée d'être défendue que par deux cantons protestants, Berne et Zurich. Conclu en octobre 1584, le « Pacte des Trois » (*Dreistädtebund*) reconnaissait entre les trois républiques, dont deux alliées de la France, un « Burgrecht », une communauté de cités ayant mêmes structures et mêmes croyances. Genève bénéficiait d'une double assistance singulièrement précieuse, qui neutralisait, en accord avec les intérêts de la France, les influences prises par l'Espagne et la Savoie dans les cantons catholiques. Ce fut la condition de la vie indépendante de Genève de 1584 à 1798, date où l'ancienne Genève disparut en même temps que l'ancienne Berne et l'ancienne Zurich.

L'étude du Dr Stadler, d'une très riche documentation, apporte d'intéressantes explications à l'histoire de l'Europe de la Réforme et de la Contre-réforme, où l'étroite association des intérêts politiques et des convictions religieuses unit les grandes monarchies et les petites républiques dans un même enchevêtrement de négociations.

R. Roux.

R. Mousnier et E. Labrousse. — *Le* XVIIIe *siècle* (tome V de l'Histoire générale des Civilisations), Paris, Presses Universitaires, 1953, un vol. gr. in-8° carré de 567 p., avec nombreuses cartes et illustrations.

C'est une nouvelle collection qu'avec le présent volume lancent Presses Universitaires. C'est une parfaite réussite dans le fonds comme dans la forme. Cette édition artistique est particulièrement soignée ; les héliogravures en sont fort belles ; on peut seulement regretter que les exigences du brochage ne permettent pas toujours de les placer face aux textes qu'elles éclairent.

Il y a vingt-cinq ans à peine que les mêmes éditeurs ont commencé la publication de la célèbre collection « Peuples et civilisations » qui, en vingt volumes, tente de présenter un tableau général de l'histoire du monde ; le dernier, que M. Baumont a justement intitulé « La faillite de la Paix », date d'hier. MM. Halphen et Sagnac avaient voulu que leurs collaborateurs se tinssent le plus près possible des faits : il en était résulté une suite d'analyses extrêmement précises chevauchant parfois les unes sur les autres de façon assez cacophonique, mais on est sûr de trouver dans ces vingt volumes, et grâce à de précieux index, tous les renseignements qu'un travailleur peut rechercher.

Le but de la nouvelle collection dirigé par M. Maurice Crouzet est différent, si on en juge du moins par le cinquième volume qui

l'inaugure. Il s'agit ici de tirer la philosophie des événements précédemment exposés, d'en présenter la synthèse, en s'attachant surtout à déterminer l'esprit ou le comportement matériel des siècles étudiés.

Tâche difficile que cependant MM. Mousnier et Labrousse ont, dans le présent volume, parfaitement accomplie.

Nul siècle a été plus étudié, discuté que le XVIIIe : Michelet l'appelle le grand siècle ; Renan dit, au contraire, qu'on y pense bien peu et Faguet prétend qu'il n'est ni chrétien, ni français, et il défend fort pertinemment cette opinion, en montrant « la diminution progressive de l'idée de patrie ».

MM. Mousnier et Labrousse qui prolongent le XVIIIe siècle jusqu'en 1815, étudient le comportement de la société de ce siècle devant la révolution qu'elle prépare et accomplit plus ou moins consciemment, « révolution intellectuelle, technique et politique ». C'est dire que leur étude porte surtout sur la France de Louis XV, de Louis XVI, de la Convention, de Napoléon.

Tout naturellement M. Mousnier consacre ses premiers chapitres aux sciences. Plus que le siècle de Voltaire, le XVIIIe n'est-il pas celui des découvertes de physique, de chimie, d'astronomie qui vont amener la révolution industrielle et, conséquemment, sociale du XIXe ? S'il est vrai qu'on constate en quelques années une décadence rapide du sentiment religieux, que le cartésianisme est vaincu par Newton, le prestige des sciences exactes ne cesse de croître ; l'esprit géométrique se fait sentir dans la littérature. Quant aux sciences naturelles, Buffon les étudie en savant et en homme de lettres tandis que la science de l'homme conduit à la sociologie. L'Encyclopédie enfin attache autant d'importance aux sciences qu'aux lettres.

Le coup d'œil que M. Mousnier jette sur l'Europe est curieux, original ; il expose d'abord ce qui rapproche les états, essentiellement ce qui constitue cinquante ans après la mort de Louis XIV le prestige français : les mœurs, le goût, la langue, la littérature, les arts ; mais si on examine les différentes nations ce qui frappe c'est leur diversité, leur rivalité ; la primauté politique de la France n'existe plus ; l'Angleterre, la Prusse, la Russie s'élèvent en même temps : une nation européenne apparaît impossible aux yeux de l'historien philosophe.

L'expansion de ces divers éléments au travers du monde pourrait, en élargissant le cercle d'activité des Européens, les rapprocher ; bien au contraire ; ces découvertes, cette soif de colonisation ou de commerce plus étendu ne font qu'exacerber les sentiments, « La société du XVIIIe siècle » est plus démolisseuse que créatrice ; elle est révolutionnaire sans le savoir.

M. Labrousse, dans la seconde partie de ce volume, étudie son comportement devant la Révolution. Et c'est, encore là, de la société française dont il est surtout question : M. Labrousse, avec une évidente sympathie, expose « les institutions politiques de la Constituante », la transformation économique : l'égalité civile, le laissez faire — laissez passer ; il évoque « le temps des anticipations » : la

Révolution conventionnelle, les anticipations politiques, économiques, sociales, éphémères, il est vrai, mais aussi prophétiques, « elles illuminent tout le XIXe siècle », affirmation discutable !

M. Labrousse passe beaucoup plus rapidement devant les constructions durables de la Convention, celles qui s'élèvent après Thermidor, quand la fièvre du combat politique est tombée.

Mais alors, l'horizon s'élargit : que dit « le monde devant la révolution française et la conquête napoléonienne » ? C'est sous cet angle un peu déformateur qu'est étudiée ici la période si lourde de conséquences qui va décider de l'avenir de l'humanité.

On peut différer d'avis sur l'œuvre napoléonienne, sur les traces qu'elle laisse chez les peuples qu'elle brasse dans le but de les fondre, chez les chefs qu'elle rudoie sans les convaincre.

Les grognards de Napoléon ont répandu au travers de l'Europe l'évangile de la Révolution, mais nous savons par de cruelles expériences récentes les traces peu agréables que laissent les soldats vainqueurs partout où ils passent. De l'essai d'une Europe unie sous la férule napoléonienne sont nés les réveils nationaux. L'Allemagne a pris conscience d'elle-même sous le fouet de l'occupation, tant celle de Louis XIV que celle de l'empereur. Elle n'a pardonné ni l'incendie du Palatinat, ni les prélèvements de 1807 et de 1813. Les discours de Fichte à la nation allemande préfacent non seulement les guerres de l'Indépendance mais celles de 1870, 1914 et de 1939 !

On ne libère pas en conquérant.

L'Europe de 1815 a été restaurée par les forces d'ancien régime, et puis elle s'est servie du nouvel évangile que nous avions répandu pour nous combattre victorieusement : c'est toute l'histoire du XIXe siècle.

Pierre RAIN.

F. CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut. — *Rome, asile des Bonaparte*, 1 v. 255 p., Paris, Hachette, 1952.

De nombreux volumes ont été consacrés aux Napoléonides, mais tous sont des ouvrages qui n'intéressent que la première génération, celle des frères et sœurs de l'Empereur. L'originalité du livre de M. Charles-Roux est de nous présenter les Bonaparte dans leur asile romain, non seulement lors de la chute de l'aigle, mais jusqu'à l'heure de leur complet effacement de l'histoire italienne sous la Troisième République. En ses moments de loisir, l'ambassadeur de France auprès du Vatican a feuilleté les rapports de ses prédécesseurs. Il y a relevé ce qui concerne la descendance impériale et il nous offre le résultat de ses recherches dans un récit alerte qui ne s'accompagne d'aucune note mais d'une authenticité parfaite où l'humour du diplomate s'ajoute aux remarques de l'historien.

Waterloo a fait des Bonaparte des proscrits. « Exilés de France, leurs résidences hors de France doivent être désignées ou approu-

vées par les alliés ». Tandis que quelques-uns ont choisi l'Autriche : Jérôme, Caroline, Elisa qui y finira ses jours, que Joseph reste en Amérique, Mme Letitia, le cardinal Fesch, Lucien, Pauline Borghese y prennent leurs quartiers. D'aucuns y passeront sans s'y fixer. Oublieux des injures, Pie VII pratique à leur égard une attitude généreuse et hospitalière que reconnaît en termes très nobles la mère de l'Empereur : « Je suis vraiment la mère de toutes les douleurs et la seule consolation qui me soit donnée est de savoir que le Saint-Père oublie le passé. Nous ne trouvons d'appui et d'asile que dans le gouvernement pontifical, et notre reconnaissance est aussi grande que le bienfait ».

Cette hauteur de vues, on ne la retrouve pas dans l'attitude des ambassadeurs de France auprès du Saint-Siège. Observant attentivement les Bonaparte, ils ne leur épargnent pas les tracasseries. A la modération de Cortois de Pressigny succédera bientôt la mesquinerie hargneuse de Blacas. La crainte de voir Napoléon s'évader de Sainte-Hélène apparaît comme la seule explication de ces médiocres procédés auxquels sa mort semble ôter toute justification. Elle n'y met pas fin cependant. M. Charles-Roux constate qu'elle « ne marque qu'une césure très faible dans la surveillance des Bonaparte ». Ne voyons nous pas Blacas redouter de les voir persuader le Saint-Siège de « compter avec l'influence du Bonapartisme français et l'éventualité d'une restauration napoléonienne en France ». Les successeurs de celui qui deviendra le compagnon de Charles X, à son tour exilé, s'inspireront heureusement d'un autre esprit et l'on voit avec satisfaction en 1823, Chateaubriand « délivrer sans consulter personne, écrit-il, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, en dépit des traités et sous ma propre responsabilité, comme ministre des Affaires Etrangères, un passeport à Mme la comtesse de Survilliers ». Si la phrase cache une pointe d'ironie, son auteur ne s'en glorifie pas moins de l'audace dont il a fait preuve en facilitant ses déplacements à l'ancienne et bien inoffensive reine d'Espagne, Julie Clary.

Murat a rêvé en 1815 de réaliser à son profit l'unité italienne. Suivant l'exemple de l'aigle impérial, il a tenté de prendre son vol pour venir du golfe de Naples « se poser sur la coupole de Saint-Pierre et, de là, continuer sa course, s'il le pouvait, vers le campanile de Sainte-Marie-des-Fleurs et le Dôme de Milan ». Ce furent les Cent jours romains qui obligèrent Pie VII et l'ambassadeur de France à s'éloigner de la ville éternelle.

La tradition de l'unité italienne est demeurée vivante chez les Bonaparte. Aussi, quand Louis-Philippe a succédé à Charles X, nous les voyons paraître à la tête des révoltés des Romagnes. Ils ont bénéficié du prestige de la légende. Plusieurs des chefs du mouvevent sont en effet d'anciens officiers des armées napoléoniennes. L'un des fils d'Hortense n'y survivra pas ; l'autre fera son entrée dans l'histoire.

« Voilà, écrit M. Charles-Roux, à propos des événements que nous venons d'évoquer et de Louis-Napoléon comment débuta sur la scène du monde, en s'insurgeant coup sur coup contre le Sacré Collège et

contre le pape, un Bonaparte qui, devenu Président de la République Française, fera assiéger Rome pour l'enlever à des républicains et la rendre au Saint-Siège, et dont, sous l'Empire rétabli, le fils nouveau-né aura pour parrain le pape Pie IX. La logique des événements historiques existe toujours, mais elle n'est pas toujours apparente. »

Tandis que, moins célèbre que Fesch, sous Napoléon III, un membre de la famille revêtira pour la seconde fois la pourpre, la descendance de Lucien occasionnera des soucis à l'Hôte des Tuileries. Pierre Bonaparte qu'un meurtre avait fait incarcérer au château Saint-Ange sous la monarchie de Juillet assassinera à Auteuil le journaliste Victor Noir, le 10 janvier 1870. Il est piquant de rappeler enfin que lors de la prise de Rome par les Piémontais, la brèche de la Porta Pia fut faite dans le mur de la villa Bonaparte, propriété de Napoléon-Charles qui ne manqua pas réclamer une indemnité au général Cadorna.

Les Bonaparte seront encore présents dans la correspondance de l'Ambassade après que les Etats de l'Eglise auront disparu et que Napoléon III aura rejoint dans l'exil Louis-Philippe et Charles X. Mais le séjour à Rome de l'impératrice Eugénie et du prince impérial en 1876 n'éveillera pas les susceptibilités de nos diplomates. Une attitude un peu mesquine, simple précaution parlementaire d'Alexandre Ribot, évoquera seule, lors de la mort à Rome du prince Napoléon, le temps lointain de Blacas. Le livre s'achève sur les obsèques du cardinal Bonaparte. Cette piquante et suggestive chronique pouvait-elle trouver fin plus adéquate sous la plume d'un ancien ambassadeur auprès du Saint-Siège ?

René Dollot.

Pierre Bessand-Massenet. — *Femmes sous la Révolution. La fin d'une société,* Paris, Plon, 1953, in-12 de 257 p.

L'auteur s'est surtout fait connaître par son livre sur *les deux France* que l'Académie française couronna naguère d'une de ses plus brillantes récompenses. La période de la Révolution et de l'Empire sur laquelle il a centré ses recherches continue de l'inspirer, et son nouvel ouvrage ne plaira pas moins au public cultivé, il ne heurtera pas moins les tenants du « camp » adverse du sien, — car lui-même reconnaît que, comme il y a depuis la fin du XVIIIe siècle « deux France » (aux contours changeants mais à l'antagonisme immuable), il y a « deux Histoires » qu'oppose leur surnom, porté avec un mélange d'orgueil et d'ironie réciproques, la « grande » et la « petite ». De même qu'il se refuse à entériner la formule « atroce » de Barnave qui a inspiré ce qu'il appellerait volontiers les historiens officiels de la Révolution : « le sang versé était-il donc si pur ? », il s'élève contre la prétention de l'école actuellement aux leviers de commande de l'étude « scientifique », de « bannir de l'Histoire toute trace d'émotion comme un élément impur ». Selon lui « cette austérité qui affecte bien d'autres domaines de l'art et des lettres, ce

zèle glacé auraient surpris les maîtres qui ont illustré la grande école française du XIXe siècle ; on en reviendra, les modes et les affectations de l'intelligence passent comme les autres ».

Déplorant en particulier la « superbe » des intellectuels de notre génération pour qui « la dignité de l'Histoire ne lui permet plus de s'intéresser à des détails si chétifs », il proclame que « l'histoire d'une société n'est pas seulement celle des idées et des mouvements politiques, mais celle aussi des sentiments, des joies et des peines éprouvés par les êtres, de leurs espoirs et de leurs anxiétés, de leurs goûts, de leurs habitudes et de leurs besoins ». S'il en est ainsi, il convient de s'attacher au témoignage des femmes, plus douées, pense-t-il, que les hommes pour apprécier d'instinct les simples valeurs de la vie quotidienne plus que les principes et les théories et « conserver en marge des grandes révolutions et des fureurs partisanes une philosophie empirique et discrète », le sens du « droit fil de la vérité humaine ». Le lecteur acceptera ce postulat, en tous cas le discutera d'autant moins qu'il avancera dans un ouvrage dont l'ensemble est assez bien composé et équilibré pour donner, avec une série de tableaux de genre, idylliques ou tragiques, une vision d'ensemble saisissante, une « tranche » d'histoire sociale on ne peut plus évocatrice.

Société, à dire vrai, doit être pris ici au sens étroit qu'il avait avant nos temps démocratiques plus intéressés par les masses que par les individus, par les humbles que par les privilégiés. Il s'agit presque exclusivement des gens « de haute volée », comme l'auteur dit quelque part, en tous cas de ce monde aristocratique où, à la fin de l'Ancien Régime d'ailleurs, le talent et le succès artistique ou littéraire assuraient place à côté de l'illustration de la naissance. Le premier chapitre évoque précisément l'époque suprême de « la douceur de vivre », essentiellement due au raffinement d'une courtoisie dont il multiplie les exemples et analyse avec finesse le mécanisme. Consacré au terrible réveil de ces femmes, aveuglées par leur bonheur sur sa fragilité même, le second : « justice populaire », nous mène par les violences du 10 août aux massacres de septembre. Et l'auteur de s'attrister qu'après ceux des Armagnacs par les Bourguignons ou de la Saint-Barthelémy, les annales de notre peuple répètent de siècle en siècle les mêmes atrocités, et de s'indigner plus encore « qu'à chaque fois des sectaires, de monstrueux sophistes, aient invoqué l'intérêt national pour armer le bras des assassins et justifier des crimes dictés par la fureur des guerres civiles ».

Le troisième chapitre, « les suspectes », nous conduit à travers les cachots et les échafauds de la Terreur, le quatrième, « une *brigande* » [la vendéenne Mme de Lescure puis de la Rochejaquelin] à travers les traitrises de la guerre des Chouans, le cinquième « *terres d'exil* » à travers les diverses épreuves de l'émigration [en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis], à l'épilogue qu'ont représenté la rentrée des proscrits, la réapparition des fugitifs ou des survivants des familles décimées dans la France de la Révolution stabilisée par Bonaparte ; « un autre monde » (VIe chapitre).

Remercions l'auteur d'avoir non seulement tenu à étayer chaque élément de ses récits sur des références toujours précises et facilement vérifiables, mais pourvu ce volume de lecture agréable d'un bon index des noms de personnes et de lieux.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Gabriel LEPOINTE. — *Histoire des institutions du Droit public français au* XIXe *siècle* (1789-1914), Paris, Domat-Montchrestien, 1953, grand in-8° de 777 p.

Les programmes des Facultés de Droit et des Lettres imposent à leurs professeurs des mises au point, des synthèses et finalement des « sommes » destinées à guider les étudiants dans la forêt sans cesse plus étendue et plus touffue des publications érudites qui font, depuis un demi-siècle surtout, progresser continuement notre connaissance du passé. L'augmentation, au moins proportionnelle, du nombre des étudiants permet en revanche de multiplier les manuels dont ils ont besoin, et d'y perfectionner constamment l'exactitude des indications, la clarté des plans et jusqu'à l'abondance des détails instructifs. J'ai, à tous ces égards, été frappé du résultat atteint par l'imposant « précis », de près de 800 pages grand octavo, que vient de lancer, aux éditions Domat-Montchrestien, mon collègue de la Faculté de Droit de Paris Gabriel Lepointe, condensant et dominant en six livres la masse immense des principales institutions du Droit public français de la fin de l'Ancien Régime à 1914. Un tel répertoire offre autant d'utilité qu'aux étudiants, à tout lecteur cultivé qu'intéresse notre histoire contemporaine.

Il est conçu dans un cadre à la fois méthodique et chronologique. Le livre premier traite, comme il convient, de l'histoire politique et constitutionnelle ; les suivants passent en revue l'histoire administrative et municipale, celle des institutions judiciaires, financières, militaires, religieuses. Chacun de ces livres par contre présente tour à tour le temps d'un régime ou deux selon l'importance des changements à relever : Constituante, Convention, Directoire, Consulat, Empire, Restauration, Seconde et Troisième République, dans l'intervalle Second Empire. Ces étapes sont assez familières à chacun pour qu'il n'y ait pas besoin, donc pas danger, de redites, et le groupement par rubriques des problèmes qui se sont posés à nos dirigeants successifs depuis l'effondrement de la monarchie absolue, les fait apparaître en lignes continues où la veille ne cesse d'expliquer le lendemain par le double jeu des persistances routinières de la tradition et du besoin de nouveauté des révolutions.

L'auteur bénéficie de la sérénité du juriste habitué à voir les institutions à travers les textes plus qu'à travers les hommes qui les créent ou les appliquent. Ainsi évite-t-il de tomber dans les exclusives trop souvent partisanes des spécialistes de l'histoire politique,

économique ou sociale, et n'hésite-t-il pas à utiliser et à citer des maîtres entachés d'esprit académique ou libéral. Ecrite d'une plume élégante, sur un ton constamment objectif, la nouvelle Histoire de nos institutions du XIXe siècle est à la fois un livre de référence qui *renseigne* avec clarté et un livre de synthèse qui *enseigne* avec autorité.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Albéric NETON. — *Delcassé,* Paris, 1953. Publications de l'Académie diplomatique internationale, 1 vol. in-oct. de 590 p.

Le centenaire de la naissance de Théophile Delcassé est passé trop inaperçu du grand public, et rares sont encore aujourd'hui les ouvrages qui relatent l'œuvre si féconde d'un des plus grands ministres de la France contemporaine.

M. Albéric Neton fut pendant de longues années le fidèle collaborateur du secrétaire d'Etat aux Colonies puis du ministre. Il a donc entrepris de rappeler comment Delcassé qui abordait la tribune du Palais Bourbon à l'heure même où Bismarck abandonnait le pouvoir (c'est M. Jacques Bardoux qui faisait dernièrement ce rapprochement) a pu, malgré les circonstances les plus défavorables, aplanir les difficultés qui, depuis si longtemps opposaient la France et l'Angleterre.

Arrivé aux affaires au plus fort de la crise panamiste, deux fois sous-secrétaire d'Etat aux Colonies en 1893, puis ministre en 1894 (c'est lui qui inaugura le Pavillon de Flore), Delcassé se trouva, dès le début de sa carrière politique, en face des problèmes qui, jusqu'aujourd'hui encore, dominent les préoccupations des diplomates parce que d'elles dépend la paix du monde. Comment dans une Europe surpeuplée, lancée depuis vingt-cinq ans dans une politique d'expansion à travers les autres continents, faire vivre les quatre ou cinq grands Etats qui se surveillent et se jalousent, en se rapprochant de l'un sans s'attirer une riposte de l'autre, redoutant l'isolement mais envisageant les dangers des alliances contradictoires.

Dans ce discours de 1890 qui le signale à l'attention du Parlement, le jeune député de l'Ariège parle un langage qui, quelques semaines plus tard, le fera traiter d'anglophobe, parce qu'il préconise une politique de fermeté, la politique du « do ut des », dans l'affaire d'Egypte évoquée à nouveau, mais qui pourrait le camper en précurseur, puisqu'il annonce l'alliance de l'empire russe avec la république, malgré la différence de régime politique et des idéologies.

Il est curieux de remarquer que, dès son arrivée au pouvoir, Delcassé se trouve aux prises avec l'Angleterre en même temps que le ministre des Affaires étrangères, et qu'au fond la question qui oppose les deux chancelleries, c'est encore et ce sera presque jusqu'au bout la question d'Egypte. Maintes fois depuis cent ans la terre des Pharaons fut l'objet de l'opposition des deux pays : la campagne de

Bonaparte, l'œuvre constructive de Mehemet Ali, l'œuvre non moins audacieuse de Lesseps.

M. Neton se devait d'insister sur la conception que Delcassé se faisait de la négociation qu'il devait mener lui-même quand en 1898, il fût appelé à remplacer Hanotaux au Quai d'Orsay. On sait comment ses plans furent contrariés par le coup de tonnerre de Fachoda que Delcassé dut subir en tendant le dos. Beaucoup d'autres auraient sombré sous l'orage. Delcassé en sortit grandi. L'orateur de 1890 comprit qu'en cédant sur l'Egypte, il pouvait prendre sur un autre terrain une fructueuse revanche ; c'était le moment d'appliquer la réaliste maxime du « do ut des » qu'il avait préconisé à ce moment. En acceptant d'évacuer la vallée du Haut-Nil, le ministre avait dit à l'ambassadeur britannique : « Ne me demandez pas l'impossible ». Nulle part il ne demanda l'impossible, mais avec habileté, franchise, patience (il eut la chance exceptionnelle que cinq présidents du Conseil successifs lui témoignèrent leur confiance), il sut tirer des circonstances des avantages bien inattendus avant lui. Ce n'est pas ici, dans la *Revue d'histoire diplomatique,* que nous nous attarderons à rappeler comment en moins de six ans, Delcassé réussit à transformer les rapports anglo-français et à signer ces accords du 8 avril 1904 qui constituent la plus belle pièce diplomatique du début du siècle.

M. Neton a raison d'en faire partager la gloire au roi Edouard et à lord Lansdowne ; il ne faut pas oublier non plus les imprudences de la diplomatie allemande qui ont empêché la conclusion de l'alliance teutonique rêvée par lord Salisbury et M. Chamberlain !

L'attitude de M. Rouvier en 1905 méritait une critique plus sévère que celle émise par M. Neton. Le président Emile Loubet, au cours de cette crise fameuse dut aussi décevoir cruellement le ministre qui s'était jusque-là senti appuyé par lui.

Sagement, Delcassé s'effaça sans polémiquer comme son ancienne profession de journaliste aurait pu l'inciter à le faire.

L'ambassade de St-Petersbourg qu'il accepta sept ans plus tard, mais qu'il eut le tort de ne pas garder assez longtemps (son antipathie pour M. Poincaré en fut la malheureuse cause), lui procura de légitimes satisfactions. Cependant, voyant venir la guerre, il eut désiré le gouvernement impérial mieux préparé à ce nouvel effort.

Le retour de Delcassé au Quai d'Orsay quelques semaines après la déclaration de guerre mériterait une étude approfondie. Il est certain que le ferme négociateur de 1904 était vieilli prématurément et qu'il manqua d'audace et de fermeté dans ce qui touchait à la question d'Orient. On sait comment sur ce terrain il s'opposa à Briand et dut derechef abandonner le pouvoir.

Il n'en reste pas moins, et M. Neton l'a bien marqué, que le septennat de M. Delcassé est le plus fécond que la France de la IIIe République ait connu.

Pierre Rain.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred BAUDRILLART, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis DE BONNAC, publié par M. Charles SCHEFER, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris,* ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans SCHLITTER. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. DOUAIS. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte DE JAUCOURT. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. DE BOISLISLE, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. BOPPE. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades,* par le comte Georges DE LHOMEL. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. DELAVAUD. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert MOUSSET, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles DUPUIS, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte BOULAY DE LA MEURTHE, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. RENAUT. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.